



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



NOUVELLES
RECHERCHES
SUR LA SCIENCE
DES MÉDAILLES.

35-10000

10000

10000

NOUVELLES
RECHERCHES
SUR LA SCIENCE
DES MÉDAILLES,
INSCRIPTIONS, ET HIÉROGLYPHES
ANTIQUES.

*Par M. POINSINET DE SIVRY, de la Société
Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine.*



A.D.

A M A E S T R I C H T,
Chez JEAN-EDME DUFOR & PHILIPPE ROUX,
Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.



T A B L E

D E S C H A P I T R E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

- CHAPITRE I. *QUE la majeure partie des Médailles Antiques, sur-tout les Romaines, ne sont point des Monnoies, mais de vraies Médailles; & qu'il ne faut mettre au nombre des Monnoies, que celles qui ont effectivement le caractère, le poids, & les autres marques monétaires.* page 1
- CHAP. II. *De l'Origine commune des Monnoies & des Médailles chez les Peuples, & de la plus ancienne date des Monnoies que l'on connoisse. Nouvelles preuves que nous n'avons aucune Monnoie Romaine à effigies de Particuliers, ni à effigies d'Empereurs, avant l'âge d'Alexandre-Sévere, & que toutes ces prétendues Monnoies sont des Médailles.* 19
- CHAP. III. *Explication nouvelle de quelques Médailles. Nouvelle Théorie d'explication. Réfutation de l'ancienne Théorie.* 46

vj TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. IV. <i>Suite de l'Explication de quelques Médailles.</i>	54
CHAP. V. <i>Symboles Onomatiques, ou analogues au nom.</i>	96
CHAP. VI. <i>Des Amulettes, Pierres & Anneaux confellés, & autres Talismans chargés de Gravures magiques & superstitieuses.</i>	125
CHAP. VII. <i>Examen & explication de deux Inscriptions antiques : l'une Grecque, trouvée sur le tombeau d'Homere; l'autre Egyptienne ou hiéroglyphique, trouvée sur le monument qu'on est convenu de nommer L'ISIS DE TURIN, quoique ce ne soit point une ISIS, mais une HERM' ALETHE, c'est-à-dire LA SAGESSE VÉRIDIQUE.</i>	173
CHAP. VIII. <i>Tableau de divers Alphabets curieux, propres à la connoissance des Antiques.</i>	186

Fin de la Table des Chapitres.



NOUVELLES





NOUVELLES RECHERCHES

*SUR LA SCIENCE DES MÉDAILLES, INSCRIPTIONS
ET HIÉROGLYPHES ANTIQUES.*



CHAPITRE PREMIER.

Que la majeure partie des Médailles Antiques, surtout les Romaines, ne sont point des Monnoies, mais de vraies Médailles; & qu'il ne faut mettre au nombre des Monnoies, que celles qui ont effectivement le caractère, le poids, & les autres marques monétaires.

JE sens combien cette proposition trouvera d'abord d'opposants; mais la crainte de déplaire aux Antiquaires à systême, doit-elle enchaîner le zèle dû à la

A

vérité? Ne suis-je pas d'ailleurs à-peu-près sûr d'avoir pour moi cette partie des Lecteurs qui n'épouse aucun parti, & qui, cherchant le vrai avec franchise, est déterminée d'avance à n'accorder sa confiance qu'aux meilleures preuves, sans avoir égard au plus ou moins de vogue de l'opinion? Venons au fait.

On fait que tout ce qui nous reste des Anciens sous le nom vague de Médailles, comprend trois genres distincts; savoir: 1°. Les Médailles proprement dites, qui ne sont point des monnoies, mais des especes de jettons. 2°. Les Médaillons, qui ne sont point non plus des monnoies, mais de grandes Médailles. 3°. Les Monnoies, qui ne sont de la classe ni des Médailles, ni des Médaillons.

Il n'y a personne qui ne soit convaincu de cette vérité générale. Aussi n'est-ce que dans l'application de ce principe qu'on se trompe; car tout le monde est d'accord ici pour le fond. On veut donc nous persuader que nous n'avons qu'un très-petit nombre de Médailles proprement dites; on n'admet, pour ainsi dire, comme telles, que les grandes Médailles appelées Médaillons: & quant à celles qui sont à-peu-près

du calibre monétaire , il n'en est presque aucune que la manie générale ne soit parvenue à ranger dans la classe des monnoies.

Soumettons ce préjugé à la preuve de l'analyse. Pourquoi (demanderai-je) les partisans de ce système s'arrêtent-ils tout-à-coup à un certain calibre ? Quel charme les empêche d'aller plus loin ? Il me semble que ce seroit une conséquence naturelle de leur opinion , de prétendre que toutes ces pieces numismatiques sont des Médailles , ou que toutes sont des monnoies. Ils se gardent bien pourtant de s'avancer jusques-là : ils sentent la difficulté qu'ils auroient à persuader que les grands Médaillons ayent été jadis des monnoies courantes. Mais d'autre part , si ces Médaillons ne different en rien , que par le poids , des autres Médailles , de quel droit convertiroit-on presque toutes celles-ci en monnoies ? Qui ne voit que l'extrême analogie qui se trouve entre les plus grandes pieces numismatiques & les plus petites , prouve que celles-ci appartiennent aussi la plupart à la classe des Médailles ?

Si présentement l'on demande quelles seront donc , parmi les Médailles , celles que j'admettrai être des

monnoies , je répondrai que je crois ne devoir reconnoître pour telles , que celles qui portent expressement des marques monétaires.

Et comme , dans cette question curieuse , la difficulté est venue , d'une part , de la peine qu'on a eue à se figurer qu'il existât , toute proportion gardée , plus de Médailles proprement dites que de monnoies antiques , & , d'autre part , du peu d'éclaircissements qu'on a eu jusqu'ici , tant sur l'objet que se proposoient les Anciens en frappant des Médailles , que sur l'origine de cet usage , & sur la vraie distinction qu'il y a toujours eu entre une Médaille & une monnoie ; il convient d'entrer là-dessus dans quelque détail.

Comme , dans mon hypothèse , le nombre des Médailles à têtes d'Empereurs , employées comme monnoies , se trouve réduit presque à rien , on ne manquera pas de me faire une objection de cette disette de têtes monétaires , comparée à cette affluence de têtes médaillées. Mais cette objection tombe d'elle-même , si l'on considère que chaque nouvelle famille élevée à l'Empire , avoit l'intérêt le plus direct à supprimer les monnoies anciennes , afin que les autres familles jadis

honorées de la dignité Impériale, ne se prévalussent pas d'une prérogative aussi glorieuse que celle de voir le nom de leur oncle ou de leur aïeul, &c. figurer dans la monnoie courante. Mais au surplus, le nouvel Empereur n'avoit aucun intérêt à supprimer les anciennes Médailles : 1^o. parce qu'elles n'avoient point communément cours sur la place, & qu'elles n'étoient recherchées d'ordinaire, comme elles le sont encore, qu'à titre de curiosité; 2^o. parce que la plupart des Médailles & Médailleurs ne supportent point des têtes Impériales, mais bien souvent des têtes de simples particuliers. Et une preuve que les Empereurs, quoiqu'excessivement jaloux du droit de battre monnoie, ne l'étoient nullement des effigies représentées sur de simples Médailles, ou sur d'antiques monnoies hors d'usage, c'est que nous voyons chez Suétone, qu'Auguste, qui même n'osa jamais faire battre de monnoie marquée à son image, faisoit présent à ses plus familiers Courtisans, d'anciennes monnoies étrangères, portant l'empreinte & la figure de divers Rois, & qui, n'étant plus en usage depuis plusieurs siècles, ne pouvoient plus passer que pour de simples Médailles. *Saturnalibus modò munera dividebat, vestem, & aurum, & argentum; modò nummos omnis notæ, etiàm veteres,*

regios, ac peregrinos, &c. Suet. Vie d'Aug. chap. 75. Le même Suétone observe que Néron fit frapper une Médaille, *nummum percussit*, dont l'empreinte représentoit un joueur de luth ; ce que quelques-uns ont mal-à-propos entendu d'une monnoie courante. Or si la figure ou représentation numismatique des traits de Néron eût existé sur une monnoie, assurément Pline auroit connu de telles monnoies à effigies de Césars, & il en auroit fait mention. Aussi Suétone dit-il uniquement, que Néron fit frapper une Médaille marquée d'un joueur de luth : *Posuit item Statuas suas cytharædico habitu, quâ notâ etiâ nummum percussit.* Ce passage de Suétone, mal entendu, a été la source d'une foule d'erreurs qui se sont glissées dans les principes de la Science des Médailles. Voyez ce que je dirai un peu plus loin de l'ambiguité du mot NUMMUS, qui signifie tantôt une monnoie, & tantôt une simple Médaille.

Ce ne fut qu'assez tard que les monnoies de l'Empire commencerent à porter l'effigie du Prince. Assurément Jules-César ne songea jamais à faire mettre sa figure sur les monnoies : il eût armé contre lui infiniment plutôt la main désespérée de Brutus. Il affecta

même de rejeter par deux fois le Diadème que le flatteur Marc-Antoine essaya de lui mettre publiquement sur la tête, à la fête des Lupercales. Faire graver sa figure sur des piéces de monnoies, c'eût été prendre directement la qualité de Roi. Or ce nom, à Rome, étoit beaucoup plus en horreur que la chose même; tellement que les Romains aimoient quelquefois mieux avoir un *Dictateur*, (personnage infiniment plus absolu & despote qu'aucun Souverain) que de souffrir chez eux un Magistrat ou Chef appelé Roi. Obligés cependant, par je ne fais quelle superstition, d'avoir un *Roi des Sacrifices*, ils conféroient toujours cette dignité purement sacerdotale, à un Citoyen hors de charge, qui même (précisément en cette qualité de Roi des Sacrifices) ne pouvoit, tout le temps de cette commission, exercer aucune Magistrature, & qui ne pouvoit même, après le sacrifice fini, assister aux Comices, comme simple Citoyen, pour y donner sa voix.

L'ambiguité des mots Latins *Numisma* & *Nummus*, & du mot Grec *Nomisma*, a fait penser plusieurs siècles après la mort de César, (& dans un temps où les Empereurs faisoient battre de la monnoie à leurs effi-

gies,) que le Sénat avoit conféré le même privilege à Jules-César; d'autant que les annales faisoient foi que le Sénat lui avoit décerné les honneurs numismatiques, c'est-à-dire, qu'il avoit fait mettre la figure de César sur les pieces de tribut, & sur une infinité de Médailles relatives aux grands postes que ce Dictateur avoit remplis, & à ses immenses conquêtes. Mais si des Ecrivains de beaucoup postérieurs à Jules-César, sont tombés dans cette méprise, le silence absolu de Cicéron, de Tite-Live, de Pomponius Mela, & des autres Ecrivains du même âge, sur la prétendue monnoie Romaine à effigie de Jules-César, est plus que suffisant pour nous détromper.

S'il est démontré que César ne fit jamais battre de monnoie à son empreinte, il ne l'est pas moins qu'Auguste eût forcément la même circonspection. Car je demande en quel temps il en auroit fait frapper. Ce n'étoit assurément point lorsqu'il avoit pour Collegues à la toute-puissance, Antoine & Lépide. Il fut à la vérité débarrassé du premier dans la guerre d'Alexandrie; mais il ne succéda à la dignité de souverain Pontife, qu'après la mort de Lépide, qu'il laissa tranquillement terminer ses jours. Et ce fut alors que réunissant cette
qualité

qualité sacrée à celle de la puissance Tribunitienne & à celles de Général, de Censeur, d'Edile & de Consul, il se trouva vraiment maître de l'Empire. Cependant il rejetta toujours l'idée de se faire déclarer Roi; il délibéra même d'abdiquer toutes les parties de son pouvoir : & lorsqu'on lui eut fait voir le danger & le peu d'utilité de cette démarche, il s'attacha à rendre sa personne respectable par un titre religieux qu'il imagina exprès pour ne point prendre celui de Roi, sachant combien ce dernier étoit odieux aux Romains. Ce titre politique fut celui d'*Auguste*, que prirent aussi ses successeurs, & qui signifie *consacré par la Religion*.

Il n'y avoit qu'un pas de-là à se faire diviniser de son vivant. Aussi cela ne tarda-t-il pas. Il souffrit qu'on lui érigeât des Chapelles & des Temples, & que l'on consignât cette flatterie sacrilège dans une infinité de monuments : mais loin d'affecter les marques superflues de la Royauté, il tourna tout son art à se faire obéir par amour, & à faire oublier aux Romains qu'ils avoient un maître, laissant à la République son Sénat, & au Peuple même ses Comices; tant il fut éloigné de faire battre la monnoie à son effigie, ce qui eût été se déclarer Roi. Suétone observe seu-

B

lement qu'il fit frapper un *nummus* d'argent, avec l'empreinte du Capricorne, en considération de ce qu'il étoit né sous ce signe. Un tel fait, même en l'interprétant d'une monnoie, prouveroit, ce me semble, qu'Auguste n'osa point faire mettre son effigie sur la monnoie Romaine, puisque l'on convient qu'il se contenta d'y faire mettre une marque qui n'avoit avec lui qu'un rapport aussi éloigné que celui-là. Mais qui ne voit que *nummus* doit ici s'entendre, non d'une monnoie, mais d'une Médaille de libéralité, & du nombre de celles qu'Auguste, selon ce même Suétone, avoit coutume de distribuer à ses amis. Il est question dans Saint Mathieu, d'un denier de tribut que payoient les Juifs vers les dernières années de Jesus-Christ, & qui portoit l'empreinte de la figure de César, c'est-à-dire de Tibere : ce qui a fait croire à nombre de personnes, que les monnoies de l'Empire représentoient dès-lors la figure des Empereurs. Mais c'est une erreur évidente. Les pièces de tribut étoient absolument distinctes des monnoies; & c'est pourquoi, même dans le temps de la République, elles pouvoient porter l'empreinte du Général qui avoit soumis la Province, ou du Questeur qu'on envoyoit pour les exiger, ou du Proconsul qui alloit les imposer, ou de l'un

des Consuls sous le Consulat duquel elles étoient frappées. Il étoit naturel de laisser ce motif d'émulation aux Généraux, d'autant qu'on leur interdisoit absolument la vanité de faire représenter leur figure sur la monnoie. Arrivées à Rome, le plus grand nombre de ces pièces étoient envoyées au Monétaire pour en fabriquer des monnoies; le reste se distribuoit en partie aux Citoyens de marque, à titre de Médailles. On affectoit aussi d'en distribuer quelques-unes aux Princes & Ambassadeurs étrangers qui venoient à Rome, pour leur donner une haute idée de l'Empire Romain: & c'étoit sans aucune conséquence qu'elles se trouvoient empreintes de telle ou telle autre tête; parce que l'effigie n'étoit nulle part une marque de souveraineté que sur la seule monnoie publique.

Mais qu'arriva-t-il? l'adulation pour les Empereurs alla toujours en augmentant; de sorte que depuis Auguste, il seroit difficile de trouver une seule pièce tribulaire qui n'ait porté l'empreinte ou de l'Empereur même, ou de l'Impératrice, ou des jeunes Césars désignés: & si quelque Général, ou Proconsul, ou Questeur, ou Préteur, en fit ou laissa marquer à sa propre empreinte, je crois que le cas a dû être infiniment

B ij

rare , & n'a pu arriver , ou que par une permission expresse de l'Empereur , pour récompenser quelque grand service , ou que par l'effet de l'ambition effrénée de quelque téméraire qui affectoitourdement l'Empire , & qui s'y acheminoit en quelque sorte par ce premier pas.

Quoi qu'il en soit , je pense qu'il y a eu un assez petit nombre de Médailles de familles , frappées pour des particuliers *ex Senatûs-Consulto* , ou par délibération des Colleges ; ou fabriquées encore pour des particuliers , à titre de monuments domestiques. Mais les pieces tributaires , frappées à l'effigie de quelques Généraux , ou Préteurs , ou Questeurs , ou Proconsuls , (lesquelles pieces ont dû se conserver en bien plus grand nombre) ont pu augmenter considérablement celui des Médailles proprement dites , avec lesquelles leur affinité & leur défaut d'usage dans le commerce , a dû nécessairement les faire confondre. Ainsi , voilà des Médailles de deux sortes : à savoir , les Médailles de familles proprement dites , & les Médailles tributaires , à têtes de familles ; qu'il faut , les unes comme les autres , exclure absolument de la classe des monnoies , durant tout le temps de la Ré-

publique, & même sous l'Empire des douze Césars ; fans excepter celles de ces Médailles ou pieces tributaires , qui portoient l'effigie même du Prince.

Par-delà l'époque des douze Césars, vers le temps d'Alexandre-Sévère, l'histoire fait mention (sans précisément indiquer la première date) de pieces tributaires auxquelles l'usage étoit parvenu à donner le même cours qu'aux monnoies de l'Empire, d'autant qu'on en connoissoit le titre & le poids.

Et c'est à cette époque que je crois pouvoir raisonnablement faire remonter la confusion d'idées qui subsiste de nos jours, même sur les dénominations de Médailles & de monnoies antiques. Le monument historique que j'ai à citer, pour appuyer mon opinion, est des plus convainquant. Le voici.

Lampride, dans la Vie d'Alexandre-Sévère, dit que cet Empereur fit faire des Médailles, où il étoit représenté avec le costume d'Alexandre-le-Grand. Il ajoute que ces Médailles, qui étoient en grand nombre, étoient la plupart en or, & le reste en Electre, c'est-à-dire en or, contenant un cinquième d'argent. *Alexandri*

habitu nummos plurimos figuravit , & quidem Electreos aliquantos , sed plurimos tamen aureos. Lamprid. p. 183.

Ce même Lampride écrit, p. 191, qu'Alexandre-Sévère réforma non-seulement le nombre des piéces d'or de tribut qu'on payoit sous son prédécesseur, mais qu'il réforma même le poids de chaque piéce de tribut, la réduisant au tiers du poids, pour soulager les peuples. *Vectigalia publica in id contraxit, ut qui X aureos sub Heliogabalo præstiterant, tertiam partem aurei præstarent, hoc est tricesimam partem. (Vectigalis scilicet Heliogabali.) Tunc que primum semisses aureorum formati sunt. Tunc etiam quum ad decimam partem auri vectigal decidiisset, tremisses, dicente Alexandro etiam quartarios futuros, quòd minus non posset. Quos quidem jam formatos in Monetâ detinuit, expectans ut si vectigal contrahere (hoc est, MINUERE, uti jam supra) potuisset, & eosdem ederet. Sed cum non potuisset per publicas necessitates, conflare eos iussit, & tremisses tantum solidosque formari. Formas binarias, ternarias & quaternarias, & denarias etiam, atque amplius usque ad bilibres quoque & centenarias, quas Heliogabalus invenerat, resolveri præcepit, neque in usu cujusquam versari; atque ex ea his materiæ nomen inditum est.*

Il paroît démontré par une autre circonstance de la vie d'Alexandre Sévère, chez Lampride, que les piéces de tribut se fabriquoient chez le Monnoyeur de l'Empire. Nous venons de voir, dans la dernière citation, que Sévère garda long-temps, dans son trésor Monétaire, les quartaires ou écus d'or de tribut réduits au quart, pour en ouvrir le débit, lorsque ses finances lui'auroient permis de baisser encore le tribut; mais que ne se trouvant point en état de supporter cette réduction dans ses revenus, il fit refondre ces quartaires pour en faire des écus de trois quarts. Or, dans un autre endroit, (p. 181) Lampride articule que Sévère remit aux Cités le droit d'avoir chacune chez elle une fabrique, d'où sortiroient les piéces de tribut qu'elles étoient tenues de payer; & cela, pour leur éviter le monopole du Monétaire ou Monnoyeur de l'Empire, qui se faisoit payer ces piéces un peu au-dessus de leur valeur, à titre de droit de fabrique. L'autorité de l'Historien y est expresse: *Vectigalia Civitatus ad proprias fabricas deputavit.*

Ces divers passages de Lampride sont ici d'un grand éclaircissement; sur-tout ces paroles au sujet des piéces vectigales ou tributaires: *Resolvi præcepit, neque cu-*

jusquam in usu versari, atque ex eo his materiae nomen inditum. Ces paroles prouvent qu'on s'étoit enfin accoutumé à recevoir les Médailles de tribut dans le commerce, à titre de monnoie secondaire, (à-peu-près comme les ducats ont quelquefois cours en France, auprès de ceux qui en connoissent le poids & le vrai titre) puisqu'il fallut un Edit de Sévere pour interdire l'usage des plus grandes de ces pieces à toutes personnes indifféremment, *cujusquam in usu versari*; en laissant toutefois subsister dans le commerce, à titre d'une sorte de monnoie de convention, les nouvelles pieces tributaires qu'il fit faire des débris des anciennes, lesquelles anciennes pieces furent déclarées par lui simples matieres d'or & non ayant cours.

On voit par les faits que je viens d'exposer, que les pieces de tribut ne furent d'abord confondues dans l'usage avec les monnoies de l'Empire, que quelque temps avant Alexandre-Sévere, qui parvint à l'Empire vers l'an 226 de l'Ere Chrétienne.

Loin d'arrêter cet abus, je pense que les Empereurs Romains, non-seulement le virent sans peine, mais même chercherent à l'introduire insensiblement, pour
accoutumer

accoutumer comme pas à pas le Citoyen Romain à ne point trouver nouveau qu'ils fissent mettre leur figure sur les véritables monnoies, comme on la mettoit, sans conséquence, sur les pieces de tribut, lesquelles pouvoient porter indifféremment toutes sortes de têtes, relatives à l'adulation, ou à l'époque du tribut imposé ou renouvelé, comme je l'articulerai plus clairement un peu plus loin.

On conviendra que cette explication jette le plus grand jour sur la question peut-être la plus importante de la science des Antiquaires; & je ne puis assez m'étonner que ces vérités n'aient point encore été apperçues: mais ce qui explique cette sorte de prodige, c'est que, dans ce siècle, on consulte encore assez peu les sources, & que les Commentateurs même de Lampride avouent n'avoir rien compris aux passages décisifs que je viens de rapporter. Le docte Isaac Casaubon tout le premier, a si peu entendu son Auteur en cet endroit, que sur ces paroles: *Atque ex eo his materiæ nomem inditum est*, il se trouve réduit à dire: *Suspecta nobis hæc omnia; & nisi fallor, penitus inducenda*. Les vrais Lettrés me sauront gré peut-être de n'avoir point partagé le découragement de Casaubon, & d'avoir rendu très-palpable ce qu'il désespéroit d'expliquer.

C

Il résulte de ces recherches : 1°. que parmi les Médailles Romaines , nous ne devons regarder comme vraies monnoies antiques, que celles qui portent effectivement le caractère d'une monnoie. 2°. Que nous avons moins de ces monnoies véritables , que de Médailles ou pieces de tribut , par la raison que j'en ai apportée plus haut. 3°. Que l'on n'a commencé à confondre , dans l'usage , ces pieces de tribut avec la monnoie courante , que peu de temps avant Alexandre-Sévere. 4°. Que ce furent les successeurs d'Alexandre-Sévere qui commencerent à faire imprimer leurs bustes sur les monnoies, sans que personne le trouvât étrange , parce que l'usage s'étoit introduit de passer dans le commerce les pieces de tribut, lesquelles, comme je l'ai déjà fait observer, portoient presque toujours l'empreinte de l'Empereur régnant : je dis *presque toujours* ; car quelquefois elles portoient l'empreinte de la mere , de la femme ou des enfants de l'Empereur : & l'on conçoit que ces types ont pu entrer dans des pieces de tribut & d'hommage ; mais qu'il faudroit se faire violence, pour admettre que ces Médailles sans nombre que nous avons des Princesses Romaines , ayent jamais été frappées à titre de monnoies.

C H A P I T R E I I.

De l'Origine commune des Monnoies & des Médailles chez les Peuples , & de la plus ancienne date des Monnoies que l'on connoisse. Nouvelles preuves que nous n'avons aucune Monnoie Romaine à effigie de Particulier , ni à effigie d'Empereur , avant l'âge d'Alexandre-Sévère , & que toutes ces prétendues Monnoies sont des Médailles.

L'ITALIE réclame sur toutes les autres Contrées l'invention de la Monnoie , la rapportant à Saturne au temps du Roi Janus , 700 ans avant la fondation de Rome ; ce qui fait dire à Ovide :

*Nam bona posteritas puppim signavit in ære ,
Hospitis adventum testificata Dei.*

Cette tradition est , sans contredit , une fable ; mais cette fable au moins prouve que l'usage de la Monnoie étoit d'une excessive antiquité dans l'Italie. D'autres font honneur de cette invention à Janus lui-même , personnage non moins fabuleux que Saturne. Ils prétendent que ce Prince fit graver sur les Monnoies une

couronne, ou un pont, ou un bateau, parce qu'il avoit été l'inventeur de ces trois choses. On peut à-peu-près conclure de tout cela, que sur les plus anciennes piéces monnoyées qui se trouvaient en Italie, on voyoit d'ordinaire ou une poupe, ou un bateau, ou un pont, ou une couronne, & que ces piéces paroissoient être d'une telle antiquité, qu'on étoit réduit à leur chercher une date fabuleuse.

Quelques Savants ont voulu faire honneur de l'invention des Monnoies aux Chinois, parce que l'usage des moules, des types, & de l'impression, paroît excessivement ancienne chez ce Peuple. Ils prétendent même que 1500 ans avant notre Ere, l'Empereur Tching-Tang fit fondre les premières piéces monnoyées. Mais la seule réflexion que les Chinois, aujourd'hui même, ne frappent point de Monnoie, fait évanouir jusqu'à l'ombre d'une telle prétention.

Il y en a d'autres (en petit nombre, à la vérité,) qui ont cherché à donner cette palme aux Egyptiens; mais M. de Paw leur a opposé, comme un fait constant, que les Egyptiens n'eurent point de métal monnoyé avant Ariandès, sous la domination des Persans.

Laissons donc l'Italie en possession de cette gloire bien ou mal acquise. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Monnoies précéderent de bien long-temps les Médailles, & que la plupart de celles-ci, par-tout ailleurs que chez les Romains, ne sont, dans l'origine, que de vieilles Monnoies tombées en désuétude dans le commerce, & conservées par le hasard, ou par la vanité de ceux qu'elles pouvoient intéresser. Et quant aux Médailles proprement dites, ou Médailles qui ne furent jamais des Monnoies, je soupçonne fort qu'elles prirent naissance à Rome. En effet, personne n'avoit droit dans cette République, de faire mettre son effigie sur la Monnoie courante. C'étoit un droit régalien, qu'on avoit pros crit pour jamais en abolissant la Royauté. Les Romains voyoient tous les jours entre les mains de plusieurs Grecs, de très-belles Monnoies antiques, conservées à titre de monuments de famille, lesquelles représentoient les Archontes & autres Magistrats des Villes Helléniques; ils ne pouvoient s'empêcher d'envier secrètement une si belle prérogative : ce qui leur fit imaginer de faire fabriquer de grands Médaillons d'airain, à têtes d'argent, en forme d'écussions, pour en faire parade aux funérailles & à l'entrée des maisons, ou même pour en orner certains Temples, & pour transmettre ainsi à

leurs héritiers le souvenir de leurs actions , ou des postes honorables qu'ils remplissoient dans la République. Plusieurs s'y firent même autoriser expressément par le Sénat , qui peut-être s'étoit réservé le droit exclusif de donner ces sortes de permissions : & delà cette formule si commune , *ex Senatûs-Consulto*. Pline fait mention de ces écussons , l. 35 , ch. 2 : *Ærei ponuntur clypei , argenteæ facies* : & au chapitre 3. du même livre : *Suorum vero clypeos in sacro vel publico privatim dicare primus instituit Appius Claudius , qui Consul cum Servilio fuit*. Ces dédicaces d'écussons à effigie étoient accompagnées d'un sacrifice , comme le dit ici Pline , & suivies d'un banquet public , comme on peut le voir chez Gruter , p. 441 & 496 : ce qui suppose que ces cérémonies ne se faisoient point sans l'aveu tacite ou public du Sénat. Lorsque ce consentement étoit public , on avoit soin d'ajouter à l'inscription la formule dont j'ai parlé. Quoi qu'il en soit , jusqu'au temps où Pline écrivit le trente-cinquième livre de son Histoire , les Romains ne connurent point les Médailles de familles. Ces Médailles , comme je crois , succéderent aux écussons consacrés , & furent copiées d'après ces anciens monuments. Pline ne parle nulle part de cette innovation ; mais je pense qu'il n'étoit pas mort depuis long-

temps, lorsque la vogue en commença : car il passe pour constant que Titus fit frapper des Médailles (ainsi que le soutient M. le Baron de la Bastie) pour Auguste, Agrippa, Livie, Drusus, Tibere, Drusus fils de Tibere, Germanicus, Agrippine, Claude, Galba, Othon. Je ne fais si c'étoit la coutume d'élever des écussons aux Impératrices dans les Temples, ainsi qu'aux Empereurs; mais au surplus, ces Médailles d'Impératrices, rétablies par Titus, pourroient l'avoir été d'après les piéces de tribut ou d'hommage, lesquelles, comme je l'ai déjà dit, pouvoient indifféremment porter toutes sortes de têtes. Domitien imita (en ce point seulement) la conduite de son frere. On trouve sous son regne beaucoup de Médailles restituées. Trajan alla plus loin : non-seulement il *restituâ*, pour me servir toujours du terme usité, celles des Empereurs & des Princesses, décorés du titre d'Auguste; mais encore il en fit autant pour un très-grand nombre de familles Romaines, dont il renouvela en Médailles les écussons consulaires, telles que les familles *Æmilia*, *Cœcilia*, *Claudia*, *Horatia*, *Julia*, *Junia*, *Martia*, *Rubina*, & plusieurs autres dont nous avons les Médailles. Il est clair que Trajan n'eut en cela d'autre but que de se procurer une histoire consulaire par les Médailles. Cette

histoire, conséquemment, commençoit au premier Brutus, & finissoit à Trajan; de même que l'histoire des Césars par les Médailles, qui fut l'ouvrage de Titus, commençoit à Jules-César, & finissoit à Titus. Long-temps après ces deux époques, l'Empereur Gallien se procura pareillement une histoire d'Apothéoses Impériales par les Médailles, & fit frapper des Médailles pour renouveler la mémoire de la consécration de tous ses prédécesseurs qui avoient été mis au rang des Dieux après leur mort.

Je ne fais comment il est seulement venu en pensée à nombre d'Antiquaires, de prendre ces Médailles restituées pour des Monnoies courantes. Le Pere Hardouin, qui s'est moqué, à très-juste titre, de cette explication de Monnoies d'anciens Princes, réforgées & remises en vogue par un Prince régnant, apporte lui-même une solution plus ridicule encore. Il fait de ces Médailles restituées, les figures ou types des anciennes vertus que les Princes régnants vouloient remettre en vogue, en les consacrant par des Médailles. Mais Tibere & Néron, des modeles de vertus! Passons à l'hypothese de M. Vaillant. Ce Savant s'est figuré que, pour se concilier les esprits du Sénat & du Peuple, Trajan fit

fit restituer les Monnoies des Empereurs qui avoient régné avant lui, & celles sur lesquelles étoient gravés les noms des familles Romaines. Mais encore une fois, nulle famille Romaine n'avoit droit de mettre son nom sur la Monnoie; & s'il est absurde de supposer que Titus ou Trajan ait fait frapper de la Monnoie au coin de Néron & de Tibere, il ne l'est pas moins de supposer que l'un ou l'autre ait fait charger de nouvelles Monnoies d'anciens noms de familles privées. Je le répète, ces Princes n'eurent d'autre but que celui d'imprimer l'histoire sur l'airain, pour la rendre plus durable, & de se procurer une histoire Consulaire & Césarienne par les Médailles. Ces deux premiers pas étant faits, il restoit à se procurer une histoire par Médailles, des familles Questoriennes, Censoriennes, Prétoriennes, Ediliennes, Dictatoriennes, Pontificales, &c. C'est ce qu'on fit avec le temps, en convertissant insensiblement en Médillons portatifs, & bientôt en Médailles ordinaires, la plupart des écussons à effigie & inscription, consacrés dans les divers Temples. Il est, dis-je, singulièrement vraisemblable que cette seconde opération fut sensiblement postérieure à celle de Titus & de Trajan. On conçoit que ces Médailles frappées à l'instar d'un écusson stemmatique, étoient tirées en assez petit nom-

D

bre, n'étant faites que pour orner le cabinet de chaque famille. Leur matière, souvent riche, les exposoit au vol; & leur forme portative les y rendoit plus sujettes encore que les écuiffons, qui, selon Pline, étoient souvent dérobés dans les Temples mêmes. On ne pouvoit remédier à cet inconvénient, qu'en renouvelant, de temps à autre, la précaution d'en faire fabriquer de nouvelles, dont le coin, la matière, & la forme varioient au gré des restaurateurs. Delà cette foule de Médailles de famille, dont la plupart portent la formule *rest.*, qui signifie *restituta*. Et je doute, à l'égard de toutes les Médailles de ce genre, que celles même où cette formule est omise, & qui ont rapport à des époques antérieures à l'âge de Pline, ayent cependant été fabriquées antérieurement à cet Auteur, puisque dans un Ouvrage où il n'omet rien de ce qui a rapport aux Monnoies & à toutes sortes de portraitures, il ne fait absolument aucune mention de Médailles. Concluons donc que ces Médailles de familles où ne se voit point le *REST.*, ne sont pas moins que celles où il se trouve, des Médailles frappées postérieurement à Pline, d'après les écus ou écuiffons de famille dont il a si clairement traité. Je pourrois ajouter qu'il est infiniment vraisemblable que c'est delà que le nom d'*Écu*

s'est introduit dans nos Monnoies. Car les Médailles frappées d'après les *Clypei*, ou écus de famille consacrés dans les Temples, dûrent conserver cette ancienne qualification de *Clypei*, c'est-à-dire, d'écus ou écuffons, qui indiquoit leur origine : & lorsque le titre de la Monnoie courante vint à déchéoir & s'altérer sous cette longue suite de Brigands qui prirent le nom d'Empereurs, on dut rechercher excessivement ces anciennes pieces écuffonnées, & les préférer souvent dans le commerce à la Monnoie d'alors, comme représentant beaucoup mieux par leur titre & par leur poids, une valeur réelle : ce qui fit que lorsqu'ensuite certains Princes, amis de l'ordre public, voulurent relever le titre de la Monnoie courante, ils donnerent le nom d'écus aux pieces d'argent & d'or d'un légitime aloi monétaire, regardant cette dénomination d'écus ou *pieces d'écuffons*, comme la plus accréditée qui fût alors, vu le décri sensible où étoit tombée la Monnoie comparée au titre beaucoup plus constant des anciens écuffons ou Médailles. Ceci explique, je crois, d'une manière très-satisfaisante, l'origine des *Contorniates*, ou pieces antiques, terminées dans tout leur contour par une sorte d'encadrement de même métal : car on peut raisonnablement supposer que dans ces pieces, le cadre

en question, qui fait corps avec la pièce, & qui n'en est séparé qu'en apparence par une simple rainure, ne servoit à autre chose qu'à représenter le rebord effectif qui terminoit les vrais écus, ou boucliers de guerre. Je dis donc que ce fut à l'imitation de ces écus, ou boucliers de guerre, qu'on fit premièrement les écussons à effigie, qui s'exposoient dans les Temples; auxquels écussons succéderent bientôt les Médaillons & Médailles de familles, probablement toujours sous le nom de *Clypei*, ou écus; ce qui amena enfin la mode d'appeler du même nom les plus considérables d'entre les Monnoies courantes, parmi lesquelles il arriva plus d'une fois aux Médailles d'être admises, par une sorte de contrebande que justifioit complètement l'altération introduite par certains Empereurs dans les Monnoies réelles. Une autre difficulté que leve mon système, c'est celle des Médailles *incusés*, ou qui ne sont frappées que d'un côté. Il est clair que ces pièces n'appartiennent point au genre des Monnoies; mais que ce sont des Médailles frappées d'après les anciens écussons, lesquels étoient sans revers. On suppléoit souvent au défaut de revers, par quelque type allégorique, analogue au personnage, & fondé sur quelque autorité historique: mais quelquefois aussi on n'y suppléoit pas; & de telles pie-

ces , dans cet état incomplet , n'en conservoient que mieux leur caractère primitif ; celui de simple écusson à effigie , & sans revers. Voilà une explication bien naturelle que fournit mon hypothèse , & qu'on ne trouvera point dans toute autre. Peut-être me saura-t-on gré d'avoir publié un système aussi propre à concilier les contradictions apparentes qui se sont présentées jusqu'ici à l'entrée même de la science des Médailles , & d'avoir , par ce moyen , levé le voile qui , malgré les soins de tant de Savants , couvroit encore les éléments de cette noble étude.

Par exemple , une des considérations qui ait le plus exercé les Doctes , c'est de savoir pourquoi dans aucune pièce antique du genre des Monnoies , on n'a jamais mis d'épée ni aux Empereurs ni aux Soldats , quoiqu'en habit militaire. Et mon système résout pleinement cette difficulté. Car je réponds que cela vient de ce que ces pièces que l'on prend pour des Monnoies antiques , sont de pures médailles ou pièces de tribut. Or ces pièces d'hommage étoient toujours fournies par des Provinces vaincues ou pacifiées ; & par conséquent , ni le Chef de Rome , ni ses Soldats n'y devoient paroître armés : au-lieu que rien n'eût empêché ce cos-

tume armé dans une Monnoie , & notamment dans les Monnoies obsidionales , & dans toutes celles qui se frappoient pour subvenir aux fraix d'une guerre. Aussi voyons-nous souvent les derniers Empereurs , tels qu'Anthemius & Zénon , sous qui l'usage des Monnoies à effigie du Prince étoit dès long-temps introduit , se faire représenter avec le bouclier & la lance ; parce qu'on en étoit venu au point de confondre le costume propre aux Monnoies , avec celui qui n'étoit propre qu'aux Médailles de familles , Médailles destinées à représenter certains faits éclatants , & dans lesquelles , par conséquent , il n'étoit point rare de rencontrer des guerriers armés de lances , (*) d'épées , &c. De ce nombre est une Médaille de la famille *Servilia* ,

(*) Ce n'est assurément point une Monnoie , mais une Médaille frappée d'après quelque écusson des Temples , que cette prétendue Monnoie de Caligula où ce Prince est représenté avec la lance , & un bouclier dont le bord est semé d'étoiles & de croissants , ainsi que sa couronne triomphale , avec un revers où se voit un trophée de dépouilles & cette inscription : VICTORIA DE GERMANIS. S. P. Q. R. Il est clair ,

je le répète , que cette Médaille a été frappée d'après un écusson semblable , qui avoit été dédié dans un Temple par l'adulation du Peuple & du Sénat Romain ; & qu'au surplus , cette Médaille n'existoit point encore du temps de Plin , puisqu'encore une fois , il ne fait aucune mention de Médailles , mais seulement des écussons à effigie , dédiés dans les Temples. On ne peut trop insister sur ce point.

dont l'exergue porte : C. SERVIL. M. F.; c'est-à-dire, *Gaius Servilius, fils de Marcus* : & la légende, FLORA. PRIMUS; c'est-à-dire, *Floralis primus*, premier Pontife Floral. Le type de la face représente la tête de la Déesse Flora; & derriere elle, le Bâton Augural, symbole de la dignité Pontificale de Caius Servilius : & le revers représente deux guerriers en présence, armés de boucliers & l'épée nue à la main, enfin, prêts à se mesurer. Voyez les Médailles de Pline, du Pere Hardouin, Tom. II, Table 9 ; & l'édition de mon Pline, T. VI, p. 514, L. 18, Ch. 29, note 5. Cet exemple prouve, dis-je, dans quelle erreur étoient ceux qui regardoient indifféremment toutes les Médailles comme d'anciennes Monnoies, puisque l'on conviendra que cette derniere Médaille de Servilius, ne peut passer ni pour une Monnoie, ni pour une piece de tribut, mais pour une Médaille frappée d'après un écusson de famille, & qu'ainsi il y a certaines regles qui conduisent à distinguer formellement tous ces différents genres d'antiques. Or il est extrêmement vraisemblable que ces regles sont précisément celles que j'ai indiquées dans ces deux premiers Chapitres.

Avant de terminer ce Chapitre, je crois devoir

m'arrêter de nouveau, & plus amplement que je n'ai fait encore, sur cette considération : *Que Pline le Naturaliste n'a rien omis de ce qui pouvoit éclaircir cette matiere, & que, des notions précises qu'il donne, il résulte que, de son temps, il n'existoit encore aucune Monnoie Romaine à effigie ou buste d'Empereur.* En effet, il parle au Livre 33, Chapitre 3, des deniers d'argent & des deniers d'or. Il dit que l'empreinte du denier d'argent représentoit un char attelé de deux ou de quatre chevaux ; il entre même dans le détail du denier d'argent *victoriat*, ou marqué d'une victoire, & qui contenoit un huitieme d'alliage. Tite-Live, en plusieurs endroits, & notamment L. 22, & L. 34, parle de ces deniers *bigati* & *quadrigati*. Mais nulle mention, ni chez Tite-Live, ni chez Pline, de bustes ou effigies de personnages Romains, sur ces diverses sortes de deniers. Alexandre *ab Alexandro*, qui a rassemblé sur cette question tout ce qu'on savoit de son temps, & tout ce qu'une lecture immense lui avoit appris, garde le plus grand silence sur les Monnoies Romaines à bustes de personnages Romains. Il dit seulement, L. 4, Ch. 15, que cette innovation fut l'ouvrage des Empereurs, & paroît croire que Néron en donna le premier exemple ; ce qu'il n'avance que pour avoir lu que Néron avoit fait

fait frapper une piece numismatique, (*nummum*) probablement une piece de tribut, où étoit empreinte une figure représentant un joueur de luth. Mais en supposant même que le *nummus* dont il s'agit ici, pût s'entendre d'une Monnoie, il me seroit facile de démontrer que cette figure ne pouvoit être un buste (*), ni une représentation exacte des traits de Néron, mais une simple allusion au talent favori de ce Prince; & que Suétone, de qui cette fausse présomption a été trop inconsidérément tirée, ne parle de cette empreinte que comme d'une marque de Monnoie, *quâ notâ* (CR-

(*) Quant à la Médaille de Néron, qui se voit aujourd'hui dans plusieurs cabinets, & qui représente, d'une part, un buste ou effigie distincte de Néron, & dont le revers, surchargé d'une multitude vicieuse d'objets, représente, entr'autres, l'effigie indistincte d'un joueur de luth, cette piece porte tous les caractères de la plus insigne supposition; ainsi elle ne sauroit servir ni à appuyer, ni à infirmer ce que j'avance. Je dis que cette Médaille est supposée; en effet, il est évident qu'elle a été fabriquée par un homme qui a très-mal compris Suétone, & qui l'a inter-

prété précisément de la façon absurde dont l'interprete Jean Louveau, dans son *Epitome du Trésor des antiquités de Jacques Strada*, p. 39 & 40, relativement à cette même Médaille: on retrouve là cette même confusion étrange d'objets & de faits, qui se rencontre dans la Médaille en question; confusion dont, avec des yeux attentifs, on ne trouve aucune trace dans le texte de Suétone, ainsi qu'on peut le vérifier en se donnant la peine de comparer le passage de Jean Louveau avec celui de cet Historien.

E

THARÆDI) *etiàm nummum percussit*. Or, ce que les Auteurs nomment *nota*, en fait de Monnoie, n'indique point une tête ou effigie ressemblante, mais un emblème ou dessin symbolique, le plus souvent inanimé; & dans le cas où cet emblème étoit animé, le costume y faisoit tout, & la ressemblance des traits avec tel ou tel autre personnage vivant n'y entroit pour rien; tellement que la configuration des traits dans ces fortes de figures monétaires, étoit livrée au caprice de l'Artiste qui les fabriquoit. C'est pourquoi Pline, en parlant de la Monnoie Romaine antique, écrit : *Nota æris fuit ex alterâ parte Janus geminus, ex alterâ rostrum navis*. Le joueur de luth du *nummus*, frappé sous Néron, étoit donc comme le Janus des plus anciennes Monnoies de la République, une figure indistincte & sans ressemblance sensible avec qui que ce fût, si ce n'est par la partie du costume, qui, comparée au costume des statues de Néron, rappelloit l'idée de ce Prince à tous ceux qui avoient pu voir de telles statues. Si l'on montre dans les cabinets de véritables figures de Néron, accompagnées du costume Cytharédien, il faut supposer de deux choses l'une, ou que ce sont de simples Médailles, ou que ce sont des Monnoies controuvées.

De Néron, qu'Alexandre *ab Alexandro* a pris mal-à-propos pour le premier auteur des Monnoies à effigies de Césars, ce Critique passe tout de suite à Alexandre-Sévere, comme ayant fait frapper des Monnoies qui le représentoient avec le costume d'Alexandre-le-Grand. Et puisque, de Néron à Sévere, il n'a point trouvé d'exemple intermédiaire d'effigies de Césars empreintes sur la Monnoie, & que c'est pour avoir mal compris Suétone, qu'il s'est figuré que Néron s'étoit fait ainsi monnoyer; enfin, puisque Pline, qui écrivoit sous Vespasien, ne dit pas un mot des effigies des Césars empreintes sur les Monnoies, n'est-il pas démontré que c'est avec raison que je fixe l'époque de cette innovation au siecle d'Alexandre-Sévere, qui, en effet, en fournit, chez l'histoire, le premier exemple? Si chez Martial, L. IV, Epigr. 28, tous les Manuscrits portoient au cinquieme vers : *Et centum Dominos novæ Monetæ*, ce seroit une raison pour croire que les premières Monnoies à effigies du Maître de l'Empire commenceroient sous Domitien, successeur & frere de Titus; ce qui expliqueroit pourquoi Plinẽ, mort avant l'avènement de Domitien à l'Empire, n'a point connu de Monnoies Romaines à empreintes despotiques : mais au surplus, cette leçon, *Dominos*, est évidemment sub-

reptice , comme le fait voir la leçon *Numeros* , beaucoup plus vraisemblable , que présentent d'autres Manuscrits de Martial ; ce que n'a pu se dissimuler Farnabius.

Quant à l'origine des Médailles , je le répète , elle a pris sa source dans ces anciens écus ou boucliers d'airain dont les Romains faisoient des dédicaces. Le milieu de ces écus , c'est-à-dire l'écuffon , représentoit en argent la figure du Citoyen après le décès duquel on consacroit ces écus d'airain , à effigies d'argent ; & cet usage avoit aboli chez les Romains , du temps de Pline , la mode de conserver l'effigie des particuliers , par le secours de l'Art de la peinture. Écoutons-le parler lui-même , L. XXXV , Ch. 2 : *Imaginum quidem picturâ quam maximè similes in ævum propagabantur figuræ ; quod in totum exolevit. Ærei ponuntur Clypei , argenteæ facies, surdo figurarum discrimine Suorum Clypeos in sacro vel publico privatim dicare primus instituit , ut reperio , Appius Claudius , qui Consul cum Servilio fuit anno Urbis CCLIX. Posuit enim in Bellonæ æde Majores suos , placuitque in excelso spectari Post eum M. Æmilius Collega in Consulatu Quinti Lutatii , non in Basilicâ modo Æmiliâ , verùm & domi suæ posuit Origo plena*

virtutis faciem reddi in scuto cujusque qui fuerit usus illo. Poeni ex auro factitavere & Clypeos & imagines. Ce fut cet ancien usage des écus à effigies ressemblantes, que fit revivre le Sénat pour faire honneur à Claude le Gothique, comme le témoigne Trebellius Pollio dans la vie de cet Empereur, p. 203 : *Illi Clypeus aureus, vel, ut Grammatici loquuntur, Clypeum aureum, Senatûs totius, judicio, in Romanâ curiâ collocatum est, ut etiam nunc videtur : expressa, thorace tenûs, vultûs ejus imago.*

Delà, je le répète, cette foule de Médailles de familles Romaines. Lorsque l'usage de ces Médailles s'introduisit, peu de temps après la mort de Pline, (car, au surplus, cet Auteur n'a connu aucune Médaille Romaine, preuve irrécusable qu'il n'en existoit point de son temps); lorsque l'usage, dis-je, de ces Médailles s'introduisit, il fut aisé à la plupart des familles d'en faire fabriquer un grand nombre d'après ces écussons consacrés. Et quant aux écussons dégradés par le laps de temps, par le pillage (*), ou par les incendies, il

(*) Les effigies représentées sur le centre des Boucliers stemmatiques, étoient d'argent, *Clypei ærei, argenteæ facies*; ce qui tentoit quelque-

fois la cupidité des voleurs, ou l'avarice des héritiers même : *Ut frangat hæres, furis detrahat laqueus*, écrit Pline.

fut facile d'y suppléer, par le moyen des statues, des tableaux, des bas-reliefs; & sur-tout en consultant la riche collection d'effigies que Varron avoit rassemblées, & dont il avoit enrichi un Volume précieux de ses Œuvres, aujourd'hui perdu. Ces effigies de personnages illustres, recueillies par Varron dans un Ouvrage dont les exemplaires s'étoient multipliés & répandus partout, montoient au nombre de sept cents. Je ne doute point qu'elles n'ayent été la source d'un grand nombre de Médailles de famille. Je présume qu'on me saura gré de rapporter ici le passage de Pline sur lequel cette conjecture importante est fondée : *Et Marcus Varro, benignissimo invento, insertis Voluminum suorum fecunditati non nominibus tantum septingentorum illustrium, sed & aliquo modo, imaginibus : non passus intercidere figuras, aut vetustatem ævi contrà homines valere, inventor muneris etiàm diis invidiosi, quandò immortalitatem non solùm dedit, verùm etiàm in omnes terras misit ut præ-sentes, &c.*

On a long-temps regardé comme une preuve que, du temps de Tibere, la Monnoie Romaine portoit l'empreinte de la figure de l'Empereur, un trait historique recueilli par Tacite & par Seneque. Ces Historiens ra-

content qu'un libertin fut accusé du crime de lèse-Majesté envers Tibere, pour avoir porté dans un lieu de débauche l'image de l'Empereur empreinte sur un *nummus*. Mais qui ne voit au contraire qu'un tel fait prouve invinciblement que la Monnoie Romaine n'étoit point alors empreinte de la figure du Prince ? Car puisque les lieux de débauche étoient autorisés à Rome, il est constant qu'on n'y entroit qu'en déboursant de la Monnoie ; & puisqu'on fit un crime à quelqu'un de s'y être présenté avec l'effigie du Prince, rien ne prouve mieux qu'il ne s'agit point ici d'une Monnoie, mais d'une Médaille. Ainsi le fait qui, selon Charles Patin & d'autres Antiquaires, établissoit le mieux l'existence des Monnoies à effigies d'Empereurs sous les premiers Césars, est, à mon avis, ce qui démontre le plus solidement la non-existence de telles Monnoies.

Il en faut dire autant des Médailles de plomb, dans lesquelles on a cru voir d'anciennes Monnoies Romaines, & cela sur le témoignage de Martial & de Plaute mal-entendus. En effet, Plaute, *in Mostellaria*, apostrophe avec injure un homme qui altéroit les especes, dans le vers : *Tace tu faber qui cudere soles plumbeos*

nummos. Cela est de la plus grande évidence (*). Et quant à l'avare de Martial, qui rassembloit le plus qu'il pouvoit de *plumbei nummi*, pour régaler sept de ses amis, qui ne voit que Martial a voulu dire que cet ancien prodigue, tout récemment devenu avare, s'étoit jetté dans une telle réforme, & vivoit tellement à l'épargne, qu'on lui avoit vu folder le compte en question avec des pieces décriées, avec de la Monnoie de rebut, en un mot, avec des deniers d'argent altérés & plombés? Car comme le denier Romain avoit un poids d'une justesse rigoureuse, ceux qui, par fripponnerie, évuidoient cette sorte d'espece, couloient du plomb dans les vuides pour remédier au défaut du poids. C'est certainement de ces pieces altérées & plombées dont a voulu parler Martial en se servant des expressions *plumbea selibra*, & *sordibus nigræ Monetæ*. Enfin, Pline, qui a traité des Monnoies Romaines, ne parle nulle part

(*) Et cela nous éclaire en même-temps sur deux autres passages de Plaute, déjà très-clairs par eux-mêmes,

l'un *in Casina*, & l'autre, *in Trinummo* :

Cui homini hodie peculi nummus non est nisi plumbeus.

Cui si capitis res sit nummum numquam credam plumbeum.

part de la Monnoie de plomb; ce qui est un argument du plus grand poids contre l'existence d'une telle Monnoie. Ainsi les Médailles de plomb, du nombre des Romaines, sont de simples Médailles. C'étoit le sentiment de Saumaïse, qui, dans une Note sur Vopiscus, soutient que jamais les Romains n'ont eu de Médailles de plomb : ce qui ne l'autorisoit point à prétendre que Martial a voulu parler de Monnoies Romaines, qui, de l'aveu de l'Etat, étoient un mélange de cuivre & de plomb. On a prouvé à Saumaïse, en fondant différentes pieces antiques, que ce mélange n'a commencé à avoir lieu que sous Alexandre-Sévère, le trenteunieme Empereur, & non sous Domitien, qui n'étoit que le douzieme, & de qui Martial étoit contemporain.

Il est à observer qu'avant Charles Patin, la plupart des Savants penchoient (*) pour l'opinion que je défends ici, & qui consiste à distinguer nettement les

(*) „ C'est une assez grande question, de savoir si les monuments antiques que nous conservons si soigneusement dans nos cabinets, sous le titre de Médailles, ont servi au-

„ trois de Monnoies. Les avis des plus savants hommes du siècle passé sont partagés là-dessus, &c. ”

Ce sont les propres paroles de M. Patin, *Hist. des Méd.* p. 33.

Médailles d'avec les anciennes Monnoies. Ce fut cet Antiquaire, qui, par le poids de son autorité, accoutuma le plus grand nombre de ses confreres à regarder comme Monnoies de pures Médailles. Or on ne peut nier que les preuves sur lesquelles il fonde ce sentiment, manquent d'évidence. Au surplus, il ne fait commencer cette confusion qu'à Jules-César, à qui, dit-il, le Sénat accorda le droit de faire mettre son effigie sur la Monnoie; mais quel témoignage invoque-t-il pour établir cette assertion? C'est celui de Dion Cassius: sur quoi il faut remarquer que cela n'est point dit clairement chez cet Auteur, qui s'est servi d'expressions également applicables à la Monnoie & aux Médailles, ou aux pieces de tribut; & qu'en second lieu, Dion Cassius, le seul Historien dont s'autorise Charles Patin pour ce fait important, n'a écrit que sous l'Empereur Alexandre-Sévere, temps auquel les Empereurs étoient dans l'usage de faire mettre leur effigie sur la Monnoie courante. Il y a donc à parier que Dion s'est trompé sur la vraie date de cet usage, & qu'il l'a fait remonter, ou par méprise, ou par adulation, beaucoup trop haut, en cas toutefois qu'il ait réellement dit ce qu'on lui fait dire. L'arrêt du Sénat qui ordonnoit, selon le même Dion, que toutes les pieces numismatiques, où

l'on trouveroit le portrait de Caligula, feroient fondues, ne prouve assurément rien de plus en faveur de l'opinion qui veut que ces pieces fussent des Monnoies; & quand Xiphilin, postérieur à Dion, écrit que Vitellius, l'un des douze Césars, donna cours aux pieces marquées à l'image des Césars ses prédécesseurs, cela ne peut raisonnablement s'entendre que des pieces de tribut, puisque Pline le Naturaliste, qui a écrit avec exactitude sur tout ce qui concerne les Monnoies Romaines, & qui a survécu à Vitellius, ne fait nulle mention de ces Monnoies à effigie de Césars; ce qui prouve qu'elles n'existoient point de son temps. A l'égard des Monnoies à effigie d'Empereurs, frappées depuis Alexandre-Sévère, & dont fait mention Charles Patin, je n'ai garde de les contester: mais osera-t-on dire que l'existence de telles Monnoies, postérieures à Alexandre-Sévère, établisse l'existence de Monnoies semblables antérieures à ce Prince, en remontant jusqu'à Jules-César? C'est une prétention dont je pense avoir fait voir le peu de solidité, en discutant le sens de la validité des passages des Auteurs qu'on faisoit venir à l'appui de cette chimérique idée.

Une question importante, regardée jusqu'ici comme

F ij

insoluble par Charles Patin & les autres Antiquaires ; c'est pourquoi il est si rare de rencontrer une Médaille antique parfaitement semblable pour l'ensemble des types , à une autre Médaille antique d'un même Personnage ; pourquoi , dis-je , cela est si rare , que les Antiquaires en ont fait une sorte de règle tendante à regarder comme fausses deux Médailles que tout annoncerait pour avoir été frappées au même coin. Or cette énigme si obscure , mon système l'explique. C'est que ces pièces à empreintes de personnages , principalement les Romaines avant l'âge d'Alexandre-Sévère , ne sont point des Monnoies , mais de simples Médailles , dont chaque génération faisoit faire un nouveau coin , pour les perpétuer dans chaque famille , qui n'en faisoit frapper à la fois qu'une très-petite quantité. Delà ce grand nombre de Médailles identiques dans l'objet , & variées dans la forme , dans le style , dans la matière , &c. ; delà enfin ce grand nombre de Médailles *restituées* , comme je l'ai déjà insinué plus haut. Et même depuis Alexandre-Sévère , les pièces de tribut , autre genre de Médailles , ont dû avoir en commun avec les Médailles de famille , une grande diversité de types , puisque ce Prince ne voulut plus qu'elles sortissent d'une seule fabrique , mais octroya

aux diverses Cités tributaires, le droit de les fabriquer elles-mêmes : *Vedigalia Civitatibus ad proprias fabricas deputavit.* Voilà ce qu'explique parfaitement mon hypothese , & ce qui reste inexplicable dans toute autre.



C H A P I T R E I I I.

Explication nouvelle de quelques Médailles. Nouvelle Théorie d'explication. Réfutation de l'ancienne Théorie.

APRES avoir porté le jour dans le cahos des principes de la Science des Médailles, en distinguant celles-ci en Médailles propres, en pieces de tribut, & en Monnoies, & en faisant voir en quoi les dernières different des deux autres, & ces deux autres entre elles, il me reste à redresser certains principes non moins erronnés que ceux mêmes que je viens de détruire, & sur lesquels étoit fondée la Science de l'interprétation des Médailles. J'avoue que la réforme que je viens d'introduire dans la maniere de distinguer les genres, étoit un grand acheminement à l'art d'interpréter les légendes, exergues & autres inscriptions de chaque piece en particulier, puisque c'étoit de l'incertitude même du genre, qu'étoient nées tant d'interprétations arbitraires, & la plupart illusoires.

En effet, du moment qu'on prenoit une Médaille

de famille Romaine pour une Monnoie de l'Empire , il n'y avoit qu'un pas de-là à confondre toutes les époques, & à transporter une Médaille Républicaine , à tel ou tel autre événement du regne d'un Empereur , au moyen de l'interprétation plus ou moins bisarre qu'on osoit faire de l'inscription de cette prétendue Monnoie. Le Pere Hardouin s'est particulièrement distingué par cette audace étrange , & dans laquelle on peut dire qu'il n'a point connu de frein.

C'est par une de ces témérités impardonnables, qu'il a transporté au siecle de l'Empereur Trajan , une Médaille Républicaine antérieure à Auguste , & qui appartient à quelque ancien Céthegus , ancêtre de celui que Cicéron fit périr comme complice de Catilina. Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere. No. 1.*)

Sur quoi écoutons délirer le Pere Hardouin , (Plin. T. I, p. 692.) lorsqu'il vient à l'explication du revers :
» *Vir* (ce sont ses paroles) *capræ inequitans , palmam*
» *humero gerit. Infrà capram , legitur CET-EGUS ,*
» *litteris tribus inter se nexis , TH & E. Inferiùs RO-*
» *MA : intrà coronam lauream , Victoriæ symbolum al-*
» *terum , &c. Sententia vocis CETHEGUS , hæc est :*

» *Cohors Equestris Trajani, Hostilem Equitatum*
 » *Germanorum Vicit Sexiès.* »

Mais qui ne voit, comme je l'ai démontré dans mon Edition de Pline, Tome V, L. XIII, Ch. 13, p. 70, note 3, que cette explication est une rêverie impardonnable ? Céthegus est représenté monté sur une chevre, parce que cette figure est le symbole de son nom, qui, interprété d'une manière brute, comme c'est l'usage dans les symboles de race, & dans les figures de Blason, peut signifier la même chose que *καθ' αιγόν*, c'est-à-dire *insidens capræ*. Le Pere Hardouin se seroit rapproché de ce vrai principe, & ne fût point tombé dans une chimere ridicule, s'il eût eu devant les yeux cette maxime aussi sage qu'infailible, qu'en fait de légende & d'inscription, tout mot formant un sens raisonnable, doit être interprété dans ce sens direct, & que rien alors ne nous autorise à le convertir forcément en un assemblage de lettres initiales pour en tirer une explication arbitraire.

C'est avec la même témérité que le Pere Hardouin fait honneur à Vespasien d'une Médaille de la famille Servilia, dont le revers porte P. SERVIL. I. M. F.
 c'est-à-dire

c'est-à-dire , *Publius Servilius* , Général , fils de *Marcus*. Quant à la face de la Médaille , sa légende porte RULL. I. , c'est-à-dire , *Rullus* , Général , *RULLUS Imperator*. En effet , ce nom , *Publius Servilius Rullus* , n'est point inconnu dans l'Histoire Romaine ; c'étoit précisément celui du Tribun du Peuple qui porta la Loi Agraire sous le Consulat de Cicéron. Il est donc à croire qu'il y eut plusieurs personnages de ce nom , & que l'un d'eux commanda les troupes Romaines , avec avantage , dans le district de l'Occident ; car une autre Médaille à-peu-près semblable , quant au revers , mais incuse de l'autre part , porte la même inscription & le même char de victoire ; si ce n'est qu'au cou des chevaux , pend un écriteau , sur lequel se lit en sens inverse , **·S·E·V·Q·M·I·** c'est-à-dire , *Impetus Vespasianus*. C'étoit sans doute la devise de Rullus ; & cette devise étoit onomatique , c'est-à-dire relative au nom. En effet , *Rull* , source du nom *Rullus* , est un mot Barbare , qui , dans plusieurs langues modernes , se prend *pro vertigine* & *furore præcipiti*. De là le verbe Suédois *Rulla* , rouler , tourner en rond. Or , sans égard pour le sens direct , indiqué par l'inscription , le Pere Hardouin veut , à toute force , faire honneur de cette Médaille à Vespasien ; ce qui le réduit à interpréter la légende RULL. I. de

G

la sorte : *Raphanæ Vespasianus L Legiones Imposuit.*
 Interprétation qu'il étaye de ce beau raisonnement :
 » *Raphana urbs est è præcipuis regionis Decapolitanæ.*
 » *Ibi Vespasianus , cùm in Judæâ Decapoli proximâ res*
 » *ageret , legiones præfidiarias collocavit. Littera LL ge-*
 » *minatur ad pluralem numerum significandum. ”*

En vérité, voilà une Ville Raphana, & une Judée Décapolite, que l'on n'attendoit gueres là, à propos d'une Médaille de Publius Servilius Rullus. Comme j'ai déjà réfuté cette interprétation étrange du Pere Hardouin dans le troisiemè Tome de mon Plinè, L. VIII, Ch. 51, je ne m'étendrai pas davantage sur la critique d'une assertion, dont j'ai mis tout le monde à portée de sentir le faux; & je passe sans autre délai à la réfutation de plusieurs autres erreurs, où ce même Savañt est tombé.

N'est-ce pas, par exemple, une audace sans exemple, que d'avoir prétendu transporter une Médaille de Julie, soit la fille, soit la petite-fille d'Auguste, où cette Princesse fait un vœu ou une invocation à sa Junon; d'avoir, dis-je, prétendu transporter cette Médaille à l'Empereur Sévere & à la Ville de Narbonne?

Je dis que cette Médaille représente la tête de Julie, comme le fait est évident ; & au revers , une Junon , comme le voile , le Paon , & la légende ne permettent pas d'en douter. Et puisque la légende de la face porte *Julia Augusta* , & celle du revers , *Junonem* ; y a-t-il un seul instant à mettre en question que cela ne signifie , *Julia Augusta Junonem invocat* ? On fait que les hommes avoient un génie natal , & les femmes , une Junon ; ce qui fait dire à Tibulle , à propos du jour natal de sa maîtresse :

Natalis Juno sanctos cape thuris honores.

Les femmes qui atteignoient leur dixieme lustre , étoient dans l'usage de faire alors un vœu à leur Junon *prò decimo lustro* , comme dans l'époque critique de leur âge : ainsi qu'il résulte d'une inscription antique dont il sera fait mention dans une savante Dissertation sur les Voconces , que j'invite depuis long-temps M. le Comte de Véronne à publier. Il est à remarquer que dans la Médaille , dont il s'agit ici , Julie n'est plus jeune , comme on en peut juger à l'inspection de la figure représentée dans cette même Médaille , & que voici. (*Voyez Planche Iere. N^o. 2.*)

G ij

Ce qui justifie singulièrement notre interprétation.

Au reste , Pline fait une mention expresse de ces Junons tutélaires , L. II , Ch. 7 , où il dit : *Cum singuli quoque ex semet-ipsis totidem Deos faciant , Junones Geniosque adoptando sibi* ; ce que confirme encore ce passage remarquable de Sénèque , Ep. 110 : *Singulis aut genium , aut Junonem dederunt*.

Si donc il est invinciblement prouvé que cette Médaille (*) ne sauroit avoir d'autre sens que celui que je lui donne , ne conviendra-t-on point qu'il importoit extrêmement de fixer des regles qui continssent l'audace effrénée des Interpretes , & qui déterminassent les principes de la Science des inscriptions , abandonnée trop long-temps aux écarts d'une incertitude aveugle , ou d'une imagination déréglée ? Or le premier & le plus important de tous ces principes , je le ré-

(*) Cette Médaille , selon toute apparence , aura été faite d'après quelque tableau , quelque relief , ou autre monument votif , exposé dans un Temple ou dans une Chapelle , par ordre de Julie. J'ai fait voir plus haut que la plupart des Médailles de fa-

milles ont été faites d'après les écussons à effigie exposés dans les Temples. Aussi plusieurs de ces Médailles sont-elles incuses , ou en plomb , ce qui auroit bien dû empêcher les Antiquaires de les prendre pour des Monnoies.

pete, c'est de ne se jamais permettre de changer un mot qui offre un sens raisonnable, en un assemblage de lettres initiales pour en former une phrase arbitraire; abus le plus énorme dont on se soit avisé depuis la renaissance des Lettres.



 C H A P I T R E I V .

Suite de l'Explication de quelques Médailles.

P S S C.

IL y a une Médaille d'Auguste, dont le revers est une belle statue de ce Prince, au pied de laquelle sont ces quatre lettres, P S S C. Autour sont les noms des Duumvirs Lollius & Domitius; ce qui a fait penser que ce devoit être une Médaille de Colonie : car les Duumvirs étoient les Chefs ou Souverains Magistrats des Colonies. Mais il est à observer qu'il y avoit aussi des Duumvirs dans les Villes municipales, & que les Commissaires extraordinaires des flottes prenoient aussi ce nom, comme aussi ceux des Aqueducs; considération qui auroit pu dispenser de chercher le nom d'une Colonie, dans l'une des lettres de l'inscription P S S C; & de l'interpréter, *Posuere Suffetes Carthaginiis*. D'autres, sans même s'attacher à y trouver le nom d'une Colonie, n'ont pas moins cru que cette Médaille avoit été frappée par les Duumvirs de la Colonie d'Utique;

& ils traduisent ces mêmes lettres initiales par , *Poni Suo Sumptu Curavere.*

Pour moi , laissant à part toute idée de Colonie , & sans me mettre en peine de deviner , sans preuves , de quelle Ville Lollius & Domitius étoient Duumvirs , ou si leur Poste étoit affecté à l'inspection de la flotte , je me contente de voir dans cette Médaille tout ce qui s'y trouve réellement , c'est-à-dire la mémoire d'un monument d'adulation envers Auguste , & qui lui a été érigé par les Duumvirs Lollius & Domitius ; & quant à l'inscription PSSC , je me crois très-fondé à l'interpréter *Publica Salus Salus Cæsaris* , c'est-à-dire , *le salut public & celui de César , ne sont qu'un.* Cette Médaille aura été frappée postérieurement à Pline , d'après quelque ancien écusson de la famille Lollia ou Domitia. Et cet écusson lui-même n'étoit qu'une commémoration de la statue réelle élevée à Auguste par ces Duumvirs , sur la base de laquelle devoit se lire en toutes lettres :

Publica Salus Salus Cæsaris.

Inscription que l'on aura réduite en lettres initiales ,

d'abord dans l'écuffon, & ensuite, à plus forte raison, dans la Médaille qui fut frappée d'après cet écuffon, lorsque Titus, Trajan & d'autres Empereurs eurent amené la mode des Médailles de famille.

L'explication particulière que je donne ici de la réduction d'une inscription complète sur la base d'une statue, en un abrégé ou assemblage de lettres initiales sur une Médaille, peut rendre raison de toutes les réductions semblables, que d'autres Médailles nous montrent. Il ne faut pas croire que ces abrégés fussent toujours de convention, & qu'il en existât des clefs, comme pour les abréviations ordinaires de l'écriture. Ainsi il n'en étoit pas de ce P S S C de la Médaille en question, comme du S. P. Q. R. (*Senatus Populusque Romanus*,) des diplômes, & comme du S. P. D. (*Salutem Plurimum Dicit*,) du style épistolaire.

Les Médailles, encore une fois, n'étoient que des abrégés de monuments plus considérables alors existants & connus de tout le monde, soit statues, soit reliefs, soit cipes, soit colonnes, soit trophées, soit arcs de triomphes, soit édifices, soit écuffons consacés

facrés dans les Temples, & exposés à tous les yeux. Il étoit donc naturel qu'on se contentât de rapporter seulement dans les Médailles les initiales des inscriptions, dont on savoit alors où trouver les originales : Et d'ailleurs la teneur de ces inscriptions étoit tellement connue dans l'époque où se frappaient ces Médailles, que de simples initiales pouvoient suffire à les rappeler à la mémoire. Une comparaison rendra ceci encore plus sensible. Supposons que le Roi jugeât à propos de faire rebâtir l'Arsenal de Paris, & qu'on frappât une Médaille à cette occasion. On fait que cet Arsenal est sur-tout célèbre chez les étrangers par le Distique de *Borbonius*, qui se lit sur la Porte', & que voici :

*Etna Hæc Henrico Vulcania Tela Ministrat,
Tela Gigantæos Debellatura Furores.*

L'Artiste qui exécuteroit cette Médaille, sur-tout si elle n'étoit point de grande forme, ne s'attacheroit point à y rapporter l'inscription de *Borbonius* en toutes lettres. Bien sûr que tout le monde doit se la rappeler, il se contenteroit de l'exprimer par des initiales, en cette sorte :

H

Æ. H. H. V. T. M.

T. G. D. F.

Ce que feroit aujourd'hui cet Artiste, les Anciens se croyoient pareillement autorisés à le faire, ne prévoyant point que les prototypes d'après lesquels ils gravoient leurs Médailles, & dont la durée leur paroïssoit presque devoir être éternelle, résisteroient infiniment moins aux ravages du temps & de la barbarie, que ces petites pieces portatives. D'où il est arrivé que les inscriptions originales ont péri pour la plupart, & que les abrégés de ces mêmes inscriptions, consignés dans les Médailles, sont restés sans explication; ou qu'il faut une érudition presque sans bornes, & de profondes recherches, pour en saisir le vrai sens.



VCRIMOR. & VCRIMPR.

Sur une Médaille d'Aurélien au revers de Vabalathus.

Le Pere Jobert se moque avec raison d'un Historien moderne, qui, faute de se connoître en Médailles, a cru que cet assemblage d'initiales n'étoit qu'un mot, & a fait Vabalathus, Roi d'un Peuple imaginaire, qu'il nomme hardiment les *Verimoriens*. » Belle découverte pour les Géographes, » s'écrie le Pere Jobert !

Jusques-là on ne peut qu'applaudir à sa critique. Mais ensuite peut-être fait-il mal d'adopter, sans restriction, l'interprétation de ces mêmes initiales, donnée par quelques Savants, qui expliquent la premiere légende abrégée par :

Vice Cæsaris Reçtor IMPerii ORientalis.

& la seconde, par :

Vice Cæsaris Reçtor IMPerii R Romani.

H ij

» On a si doctement justifié (écrit le Pere Jobert)
 » & les termes de la dignité qu'on donne à Vabala-
 » thus, adopté pour Collegue par Aurélien, & le sens
 » attaché à ces termes, qu'il a paru à tous les Savants
 » qu'on avoit rencontré juste. »

Permettons-nous ici quelques observations. On a d'autres Médailles d'Aurélien, au revers de Vabalathus, & dont la légende, de part & d'autre, est en Grec, & porte, pour Aurélien, ... ΔΟΜ. ΑΤΡΗΛΙΑΝΟC. CEB.; & pour Vabalathus, ΟΥΑΒΑΛΛΑΘΗC. ΑΡΜΕΝΙΑC. Ce mot tronqué.... ΔΟΜ, ne sauroit être qu'un fragment du mot ΑΝΤΙΔΟΜατα (*mutua dona*, ou *mutua munera*) qui subsistoit autrefois; & annonce qu'Aurélien & Vabalathus s'envoyèrent réciproquement leurs portraits en présent. Pour consacrer cet événement, on fit frapper, de part & d'autre, des Médailles avec l'effigie des deux Princes. L'Empereur Romain les fit faire à légendes Latines; le Roi d'Arménie à légendes Grecques, parce que la Langue Grecque étoit devenue familière aux Arméniens sous les successeurs d'Alexandre-le-Grand. Il y a donc à parier que la légende Latine doit concourir, pour le fond de l'inscription, avec la légende de la Médaille Grec-

que , puisqu'elle a été fabriquée à même intention.
Ainsi je ne balance point à croire que cette légende

U C R I M O R

signifie ,

*Vabalathus Cæsari Romano Imperatori Munus Oblatum
Reddit.*

& que cette autre légende

U C R I M P R ,

est postérieure à la première , & doit s'interpréter :

*Vabalathus Cæsari , Romano Imperatori , Munus
PRorogat.*

Dans la première , c'est Aurélien qui , redoutant Vabalathus ; a recherché son amitié , & l'a prévenu par le présent de son portrait ; ce qui est exprimé par la tenneur du remerciement de Vabalathus : mais la seconde appartient à l'époque où Aurélien , vainqueur de Zénobie , est devenu tout-puissant ; ce qui convertit le présent mutuel de Vabalathus en véritable hommage : *Munus prorogat.* Cette explication satisfait à tout.

 O Σ A N.

On trouve sur la plupart des Médailles de la fameuse Cléopâtre, dernière Reine d'Égypte, quatre caractères Grecs, qui, pris ensemble, forment le mot énigmatique OΣAN. Les Savants, jusqu'ici, se sont vainement appliqués à le comprendre. L'un d'eux, par une audace que l'acquiescement de quelques demi-connoisseurs a failli justifier, a prétendu que la première lettre n'étoit point un O, mais un Θ, c'est-à-dire un *thêta*, dont le trait central s'étoit effacé. Il n'en est pas demeuré-là. Il a métamorphosé la seconde lettre, qui est un *sigma*, en un E, qu'il soutient avoir été mal formé par le Monétaire. Tellement que de quatre lettres, il en change deux; ce qui lui donne le mot ΘEAN (*Thean*), au-lieu de OΣAN (OSAN) qu'il ne peut expliquer. Encore de ce mot THEAN, qu'il fabrique ainsi à son gré, est-il forcé de détacher la dernière lettre, pour en faire l'initiale, & le signe abrégé du mot Νέωτέρα, qui signifie *la plus jeune*.

Rien ne lui coûte de supposer que Cléopâtre a été surnommée *Théa*, ou Déesse, par adulation, & qu'on

joignoit à ce surnom d'Apothéose, l'épithete de *Neótera* ou *plus jeune*, pour distinguer cette Princesse d'une autre Cléopatre, mere d'un Roi de Syrie, nommé Antiochus, & surnommé *Théos*, ou le Dieu : car il lui paroît infiniment raisonnable de présumer que la femme d'Antiochus, surnommé *Théos*, a dû être surnommée *Théa*; & cette conséquence illusoire, insidieuse, & contradictoire avec les usages du temps & de la Contrée dont il s'agit, lui tient lieu d'une démonstration en faveur de la fausse interprétation du mot *Osan* dans les Médailles de la Cléopatre d'Egypte.

Abandonnons cet Antiquaire & ses Sectateurs à la chimere qu'ils ont embrassée, & cherchons à cet OΣAN une explication que l'histoire, la raison & l'évidence concourent à établir. D'après un mûr examen, je crois devoir diviser ce mot en trois parties O¹Σ. A². N¹; ce que je traduis O¹*Siris*. A²*ulætæ*. N¹, interprétant à l'ordinaire cette dernière lettre par *Decimus-tertius*. On sait que *Osiris* est le nom de Bacchus ou Dionysus, Egyptien, comme l'article expressément, entre autres Anciens, le Poëte Tibulle, L. 1, Eleg. 8, dans ces Vers :

*Te canit, atque suum pubes miratur Osirim,
Barbara Memphitem plangere docta bovem.*

Primus aratra manu solertia fecit Osiris,
Et pigram ferro sollicitavit humum.
Hic docuit teneram palis adjungere vitem,
Et viridem durâ cædere falce comam.
Illi jucundos primùm matura saporis
Expressa incultis uva dedit pedibus.
Non tibi sunt tristes curæ nec luctus, Osiri;
Sed chorus, & cantus lenis, & aptus amor, &c.

Cette opinion qu'Osiris étoit le Bacchus Egyptien, n'est point particuliere à Tibulle. On la trouve formellement confirmée par Diodore de Sicile, qui écrit au premier Livre de ses Antiquités, qu'Osiris est interprété *Dionysius*, de même qu'Isis s'interprete CERÈS: *Osiridem interpretatum Dionysium, Isidem verò Cererem, &c.* Cette identité d'Osiris & de Bacchus est encore attestée par Plutarque, en divers endroits de son *Traité d'Isis & d'Osiris*.

De ce principe, une fois reconnu, qu'*Osiris* est le nom Egyptien du *Bacchus* des Latins, ou *Dionysios* des Grecs, naît, sans contredit, la solution du mot mystérieux OΣ. A. N, dans les Médailles de Cléopatre. En effet, personne n'ignore que cette Princesse étoit sœur du dernier Ptolémée; que ce Ptolémée, fils de Ptolémée Aulêtês, étoit le treizieme Roi de la Dynastie des

des Lagides; & que les Ecrivains Grecs l'ont nommé *Dionysios*: ce qui suppose, comme de foi, que les Egyptiens le nommoient *Osiris*. Sur quoi j'admire que M. d'Origny invoque le témoignage de Plutarque, pour établir qu'*Osiris* étoit un nom Grec, & non une dénomination Egyptienne. J'ouvre le Traité de Plutarque sur *Isis* & *Osiris*, & j'y trouve expressément qu'en langage Egyptien, le mot *Khên-Osiris* signifie plante d'*Osiris*; ce qui détruit de tout point la prétention de M. d'Origny. Plutarque dit encore au même Traité, que le nom de constellation *Syrius*, est la même appellation en Grec que celle d'*Osiris* en Egyptien; & que ce qui a empêché le commun des Grecs de s'en appercevoir, c'est l'addition de la lettre *o*, qui jointe par les Egyptiens au mot *Syrius*, produit leur mot *Osiris*. Or *Syrius* est un des surnoms de Bacchus, comme le prouve Diodore de Sicile en citant un Vers du Poëte Eumolpe.

Tout m'autorise donc à interpréter $O\Sigma$. A. N. par $\Xi^{\prime}\Sigma\rho\iota\sigma$ *Aυλῆτης*, N, c'est-à-dire *Osiris* ou *Dionysius*, fils d'*Aulétés*, Roi treizieme, puisqu'encore une fois la lettre N, en Grec, désigne le treizieme nombre; que Ptolémée, fils d'*Aulétés*, & frere de Cléopâtre, étoit

le treizieme Roi (*) depuis Ptolémée Lagide, fondateur de la dernière Dynastie; que les Ecrivains Grecs l'ont qualifié de *Dionysios*; & que cette appellation ne sauroit être autre chose que la traduction du surnom honorifique *Osir* ou *Osiris*, qu'on donnoit indubitablement à ce Prince en langue Egyptienne. C'est ainsi que dans les Médailles des Villes Grecques, le nom d'Auguste se trouve traduit *Sebastos*; usage qui eut aussi lieu pour tous ses successeurs à la Majesté Augustale.

(*) Les douze Rois Lagides qui régnerent avant Ptolémée Dionysios, frere de Cléopâtre, sont:

- 1°. Ptolémée Lagide.
- 2°. Ptolémée Philadelphie.
- 3°. Ptolémée Evergetes.
- 4°. Ptolémée Philopator.
- 5°. Ptolémée Epiphanes.
- 6°. Ptolémée Philométor.
- 7°. Ptolémée Physcon.
- 8°. Ptolémée Lathurus. (qui monta deux fois sur le Trône.)
- 9°. Ptolémée Alexandre I^{er}, premier de ce surnom.
- 10°. Ptolémée Alexandre II.

11°. Ptolémée Alexandre III.

12°. Ptolémée Aulétés, ou le Flûteur.

A ce douzieme Roi de la race des Lagides, succéda immédiatement son fils Ptolémée Osiris, ou Dionysios, qui partagea le Trône, pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, avec sa sœur Cléopâtre. Celle-ci alors régna seule, puis épousa Marc-Antoine, fut vaincue par Auguste, & se donna la mort. Celles de ses Médailles où se voit le mot ΟΣΑΝ , ont été frappées du vivant de son frere; & ce mot même en donne l'époque.



Ε Ν Π Α Θ Μ Ω Δ Α.

On lit sur une Médaille de Septime-Sévère, ΕΝ-Π Α Θ Μ Ω Δ Α. En faisant de ΑΤΗΜÔΔΑΣ un nom de Magistrat, & de ΕΝΠ un assemblage de lettres initiales, on étoit parvenu à croire devoir lire : Εφεσίων Νεωκόρων Ποβλις, ΑΘΜΩΔΑ. *C'est-là (s'écrie un Antiquaire) une vraie découverte pour tous les Savants, qui avoient été obligés de dire qu'ils ne pouvoient rien entendre à cette Médaille.*

J'accorde à cet Antiquaire que les Savants n'y ont rien entendu; mais je dois lui faire observer que lui-même n'y entend rien : car très-évidemment cette inscription ne signifie autre chose que :

Ε Ν Π Α Θ Μ Ω Δ Α σ μ ο σ .

In Pathmo Tributum.

Ainsi cette Médaille n'est autre chose qu'une pièce de tribut de l'Isle de Pathmos. C'est ici le cas plus que jamais, de se rappeler l'important principe que

I ij

j'ai établi, en soutenant que toutes les fois qu'un mot forme un sens raisonnable, c'est une témérité d'en faire un composé d'initiales. L'étrange abus qu'on avoit fait, par cette voie, des deux mots si clairs, εν Παθμω, fait assez voir qu'on ne fauroit trop insister sur ce principe.



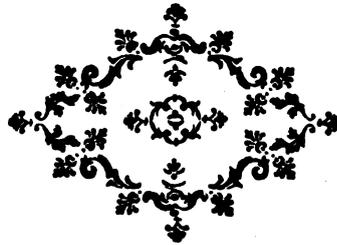
A Σ.

Sur une Médaille d'Antiochus, frappée à Tyr, on trouve ce mot AΣ. On s'est déterminé à faire de ce mot AΣ un assemblage de deux lettres initiales, que l'on interprete : A. ΣΤΡΙΑΣ, c'est-à-dire première Ville Syrienne, ou Métropole de Syrie. Je trouve qu'on s'est rendu un peu trop légèrement à cette conjecture ; & je soutiens que *as* n'est autre chose ici que le surnom Tyrien donné à Antiochus, surnommé *le Dieu*. En effet, AS est le nom de Dieu en une infinité de langues, tant Européennes qu'Orientales. C'est delà que les Grecs ont fait leur *As-Ylon*, mot composé de *As*, Dieu, & de *Ylé*, bois, forêt. C'est pourquoi Virgile remarque que Romulus donne ce nom d'*As-Yle* à un Luc ou bois consacré à la Divinité :

..... *Hinc lucum quem Romulus acer Asylum.*

Les Babyloniens appelloient Dieu *As*, puisqu'ils donnoient ce nom au feu, qui étoit leur Divinité. Les Hébreux appellerent aussi le feu *As*; mais ils auroient cru partager l'idolâtrie des Chaldéens, en don-

nant ce nom à Dieu. On retrouve ce mot *As*, avec le double sens de Dieu & de Soleil, dans le *Mithr'As* des Persans. *Æs*, signifioit Dieu chez les anciens Toskans & Tyrréniens, comme on le peut voir chez Suétone, *Vie de César-Auguste*, Ch. 97, & chez Hésychius : & ces peuples tenoient ce mot des Phrygiens & des Scythes, selon le docte Jean Ihre, au mot Gothique & Celtoscythe *As*, Dieu. Ainsi Antiochus, surnommé en Grec *Théos*, & en Latin *Deus*, c'est-à-dire *le Dieu*, étoit surnommé *As*, à Tyr. Voilà le mot de l'énigme.



M A C. A U G.

Une Médaille de Néron représente un très-bel édifice, avec ces six lettres M A C. A U G. On les a long temps interprétées *Macellum Augusti*, ou *Macellum Augustum*, c'est-à-dire *Boucherie d'Auguste*, ou *Boucherie Auguste*; ce qui s'entendroit de Néron, qui, en qualité d'Empereur, prenoit aussi celles de César & d'Auguste. » Mais qui pourra croire (écrit le Pere Jobert) » qu'on ait destiné à une boucherie un superbe bâtiment à plusieurs étages, qui ne paroissent nullement » disposés pour la commodité ni des Bouchers, ni du » Peuple; qu'en un mot, on ait choisi une Boucherie, » pour ériger à l'entrée, qui ne fauroit être trop dégagée, une belle statue, soit à Auguste, soit à Néron? »

Fondé sur ce scrupule, le Pere Jobert se jette dans le parti de ceux qui interpretent cette même inscription *Mausolæum Cæsaris Augusti*. En effet, dit-il, Suétone, Chap. 100, marque le Mausolée d'Auguste *inter Flaminiam viam, Ripamque Tiberis*. C'étoit un édifice (observe cet Historien) qu'Auguste avoit fait construire de son vivant, dans l'année de son

fixieme Consulat; & ce fut-là qu'il fut déposé après sa mort.

D'après ces indications historiques, je suis porté à croire que Néron eut la vanité de se faire construire un Mausolée semblable de son vivant; & comme l'usage s'étoit introduit de diviniser les Empereurs après leur mort, il fit mettre pour inscription :

MA Carion AUGustum.

Comme qui diroit :

Siege de l'Apothéose Augustale.

Car les Latins n'avoient aucun mot pour désigner cette sorte de Béatification qu'on décernoit aux Empereurs; & ils étoient contraints d'employer pour exprimer cela, des expressions Grecques latinisées, telles que *Makariston*, *Apotheôsis*, &c. Au reste, Néron étant mort chargé de la haine publique, n'eut point les *hon-neurs divins* qu'il s'étoit promis. Il fut simplement déposé, par ses deux nourrices & par une Courtisane, dans le tombeau des Domitiens. Quoi qu'il en soit, cette Médaille de Néron, au revers inscrit M.A.C. AUG., me paroît trouver la solution la plus naturelle dans l'hypothese que je propose.

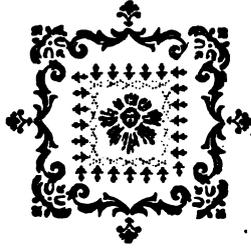
SAC.

S A C. P E R. I S.

On a déterminé, sans contestation, que le premier de ces trois mots signifie SACra, & le troisieme ISelastica. Mais on hésite à croire que le second signifie PERpetua. En effet, cette expression désigneroit des fêtes continuelles; & l'on ne peut, sans violence, entendre par-là des fêtes qui reviennent tous les ans. Mais la difficulté sera levée, si en se rapprochant encore plus de la teneur de l'inscription, on traduit PERennia. En effet, *Perennis*, comme l'observent les Grammairiens, est composé de *per* & de *annus*, comme qui diroit, *per annos omnes*. Ainsi *Perennia sacra*, ce sont des fêtes ou jeux sacrés qui reviennent tous les ans; & ils sont ainsi nommés par opposition aux jeux séculaires, qui reviennent tous les cent ans. Cicéron a clairement distingué l'expression *perpetuus* d'avec l'expression *perennis*, en donnant à la révolution des étoiles, c'est-à-dire à la grande année, le nom de *perennis*, & celui de *perpetuus* à leur cours non-interrompu: *Perennes & perpetui cursus stellarum*. Cic. L. II, De Nat. Deor. J'avoue qu'on a quelquefois abusé, dans

K

l'application, de ce mot *perennis*, en l'employant dans le sens de *continuus* & de *perpetuus*. Mais un abus n'est pas une regle; & il suffit du simple bon sens, pour reconnoître que dans l'inscription SAC. PER. IS, PERennia se prend dans le sens propre, dans le sens le plus analogue à son étymologie.



A P T. Σ E B A.

Seguin, p. 63, rapporte une Médaille à tête de femme, avec la légende APT. ΣEB. Au revers est un Cerf, sans légende, ni exergue. Il interprete la légende de la tête, APT *εμ*is ΣEBA *ση*. Mais il attribue cette dénomination à Livie, femme d'Auguste; ce que je ne crois nullement fondé en raison. En effet, je trouve deux autres Médailles parfaitement analogues à celle-ci, & qui concourent comme à l'envi à déterminer son application. L'une est celle rapportée par Occo, p. 474, où on lit: CORNELIA SALONINA AUGUSTA. Or le revers de cette Médaille porte: JUNONI. CONS. AUG., avec la représentation d'un Cerf. Le Pere Hardouin, d'autre part, a fait graver une Médaille qui représente l'Empereur Galien, mari de *Cornelia Salonina Augusta*; & le revers de cette dernière Médaille représente également un Cerf, avec cette légende: JUNONI. CONS. AUG. Il est donc manifeste que la Médaille APT. ΣEBA, rapporté par Seguin, regarde cette même Impératrice, dont le symbole de race étoit probablement un Cerf;

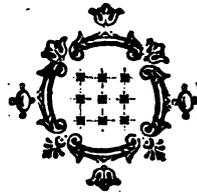
K ij

& comme le Cerf étoit aussi le symbole de Diane (*), cela donna lieu de désigner allégoriquement, & par flatterie, cette Princesse sous le nom de la Diane Auguste. Ceux qui ont quelque teinture du rapport du nom au symbole, & de l'usage fréquent qu'en ont fait les Anciens, m'accorderont aisément que le Cerf devoit ou pouvoit être le symbole de la femme de Gallien, en qualité de Cornelia, nom dont la racine est *cornu*, en Grec, *Keras* : or l'analogie de Corne & de Cerf est assez sensible ; & delà vient le nom de Corinne, donné à une sorte de petit Cerf, que l'on range dans la classe des Gazelles. Il est donc à présumer que dans la famille Cornelia, les femmes prenoient un Cerf pour symbole, comme les hommes un foudre, témoin la branche des Scipions ; ou bien un cavalier sur une Chevre, comme la branche des Cethegus ; ou bien une tête de Bélier, comme *Quintus Cornelius Augur*. Pour en revenir aux trois Médailles dont nous venons de parler, je maintiens que toutes trois ont rapport à Cornelia Salonina Augusta. La première, rapportée

(*) Le Cerf est le symbole onomatique de Diane, parce que *bars*, en quelques idiômes, en Anglois,

par exemple, signifie un Cerf, & que *Artemis* est l'un des noms de Diane.

par Seguin, fait allusion à l'avènement de cette Princesse à la dignité Impériale, ce qu'exprime très-bien l'inscription ingénieuse de Diane Auguste, *Artemis Sebasté*. Les deux autres sont des Médailles ex-votives, frappées par l'ordre de Gallien, pour remercier la Junon tutélaire de sa femme, qui venoit d'échapper à quelque grand danger, c'est-à-dire, selon toute apparence, à quelque maladie. Voyez ce que j'ai dit sur la Médaille *Julia Augusta Junonem*, vers la fin du Ch. III^e.



GALLIENÆ AUGUSTÆ.

C'est ici le désespoir des Antiquaires. Il n'y a point d'efforts qu'ils n'aient faits pour expliquer cette légende à terminaison féminine, dans la fameuse Médaille d'or à tête de Gallien, avec cette autre légende au revers : *Ubique pax.*

Les uns ont cherché s'il n'y auroit pas moyen d'en faire honneur à la femme de Gallien ; mais la tête virile qu'offre cette Médaille, & les traits bien connus de Gallien, réfutoient trop puissamment cette prétention, que sa seule bisarrerie & mille incompatibilités suffisoient pour exclure.

Le Pere Hardouin, dont on peut dire, en fait de Médailles, que *réglant tout, il brouilla tout*, met ici en usage son hypothese des *initiales à suite arbitraire*, pour transformer le mot *Augustæ*, & la légende du revers *Ubique pax*, en une phrase composée d'autant de mots que ces quatre mots contiennent de lettres. Il explique, dis-je, ainsi la premiere légende : » GAL

» LIENo Augusto Edua AUGusta, Urbis Serva-
» tori, Triumphalem Arcum Erexit. Et la seconde, il
» l'interprete de cette sorte : *Victoria Bisuntina Quie-*
» *tem Eduæ Peperit, Augusti X (id est Decennialibus).*
» Il ajoute, à l'appui de cette bisarre interprétation :
» *Bisuntini sunt quos hodie vocamus, les Besançonnois*
» *en Franche-Comté; quorum Nummus argenteus, etiã*
» *sæculo XIII, inscribitur BISUNTIUM. Primus ille*
» *annus Gallieni fuit, ut Decennalia significant : Et*
» *prima ea simplexque victoria; cùm bigæ pictæ sint, non*
» *quadrigæ.*”

Cette interprétation du Pere Hardouin n'a point fait fortune, & est tombée dans le même discrédit que la plupart de ses autres paradoxes; ce qui ne surprendra personne. En effet, y a-t-il rien de plus abusif que cette méthode de décomposer un mot complet, & dont le sens est entier, pour en faire un assemblage de mots, sans autre regle que celle du caprice de l'imagination? Et pour faire voir que le Pere Hardouin, qui a interprété de la sorte des Médailles Romaines, antérieures aux Césars pour l'époque des faits & de l'inscription, n'a pas toujours cru lui-même à la certitude de ses propres principes; c'est qu'en expliquant

la Médaille d'or THEODOBERTIA, au revers JOHANNES, (Note 10 de la 17^e. Section du 33^e. Livre de Pline,) il établit comme une règle par lui découverte, qu'avant Théodose, on ne trouve point de légende de revers composée d'un assemblage de lettres qui forment en apparence un nom propre, comme *Johannes*, *Bonifatio*, &c. ou bien un nom de Ville; mais seulement des légendes qui, par l'assemblage artificiel des lettres, paroissent composer un simple mot Latin, ou une sentence, comme, par exemple, *Pax ubique*, &c. Or nous avons vu plus haut par les Médailles Républicaines de Cethegus & de Rullus, que le Pere Hardouin transporte sans scrupule, & avec une inconséquence manifeste, aux temps républicains, une règle dont lui-même fixe la date au temps de Théodose : ce qui démontre combien la méthode de ce Savant, adoptée cependant par quelques personnes, est contradictoire & chimérique.

Passons à l'interprétation du Pere Jobert. Celui-ci ne voit dans les deux légendes *Gallienæ Augustæ* & *Pax ubique*, qu'une raillerie fine, & dont il n'a, dit-il, remarqué aucun trait dans les autres Antiques : tellement qu'il en fait une Médaille ancienne d'un genre unique,

unique, une Médaille d'ironie, dont le but auroit été de représenter Gallien comme un efféminé, qui prenoit pour devise *Pax ubique*, pendant que, par sa lâcheté & son indolence, l'Empire étoit déchiré par les trente Tyrans.

Voilà des explications bien différentes pour une seule Médaille : voilà des avis bien disparates entre eux sur un seul point. Consultons ici le véritable Oracle, je veux dire l'Histoire, & voyons si elle nous fournira une interprétation plus satisfaisante & plus d'accord avec les principes que nous avons établis.

Trebellius Pollion, dans la vie de Gallien, observe que ce Prince n'étoit pas tellement abandonné à la mollesse, qu'il n'eût des accès & comme des veines de vigueur ; témoin une guerre dangereuse où il fut victorieux : *Victrix Gallieni pars fuit pluribus præliis erat enim in Gallieno subitæ virtutis audacia*. Il remarque à cette occasion, que ce Prince extermina subitement, d'autre part, toute la faction Bisantine, en l'investissant avec ses troupes, & en la faisant massacrer sans miséricorde : & que, dans le même temps, il reçut la nouvelle que les Scythes avoient été repoussés par

L

ses Généraux hors des frontières de l'Empire : *Per eadem tempora etiam Scythæ , in Asiâ Romanorum ducum virtute ac ductu vastati , ad propria recesserunt.* Ce fut, dit Trebellius , à propos de ce moment de prospérité, que Gallien se livra à l'ostentation d'une pompe excessive, dont cet Historien donne le détail, pompe que Gallien chercha encore à prolonger & à rendre pour ainsi dire continuelle, en accumulant jeux sur jeux, fêtes sur fêtes, banquets sur banquets, spectacles sur spectacles, & demandant sans cesse autour de lui : *Quæ voluptates paratæ sunt ? qualis cras erit cœna ? quales Circenses ?* &c. Tellement que, chez Gallien, toutes les fonctions d'Empereur paroïsoient se réduire à celles d'Ædile.

Il remplit, en effet, cette dignité, comme quantité de détails de sa vie en font foi. Je pense que ce fut d'abord sous son Pere qu'il l'exerça, & qu'ensuite, lorsque la captivité de son Pere l'eut élevé à la majesté Impériale, il ne jugea point à propos de se démettre d'un poste pour lequel son goût pour les fêtes, les pompes & les spectacles, lui donnoit tant d'attrait. Et delà, selon moi, cette fameuse Médaille du cabinet du Roi:

GALLIEN. Æ. AUGUST. Æ.

que je ne balance point à interpréter :

GALLIENus Ædilis. AUGUSTa Ædilitas.

Quant à la légende PAX UBIQUE , il faut la laisser subsister dans son entier. Elle est suffisamment justifiée par l'Histoire , qui atteste , comme on vient de le voir , que Gallien crut un instant avoir pacifié l'Empire au-dedans & au-dehors. Au reste , l'inspection même du char représenté sur le revers , annonce clairement un monument qui a rapport aux jeux du Cirque , & par conséquent à l'Edilité ; car ce char est conduit , non par une Victoire , comme se l'est figuré le Pere Hardouin , mais par un Génie ailé , représentant le Génie de la course Currule. En effet , ce Génie qui d'une main tient les rênes des chevaux , tient de l'autre , non une couronne , ou une palme , ou un laurier , comme feroit la Victoire , mais un aiguillon pour hâter les deux coursiers , comme chacun peut le voir ici : (*Voyez Planche Iere. , No. 3.*)

C'est sans doute , dans cette même circonstance , &

L ij

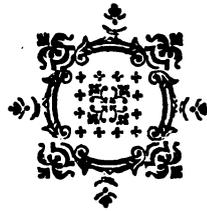
dans cette ivresse de succès, que Gallien fit frapper une Médaille à l'Allégresse, ALACRITATI, représentée par un cheval ailé & bondissant, Médaille qui, jusqu'ici, étoit restée sans explication satisfaisante.

Achevons de justifier notre interprétation.

Gallienus Ædilis. Augusta Ædilitas.

Je trouve deux autres Médailles d'Edilité, en des temps bien différents, où la lettre Æ, placée à la fin d'un nom propre, exprime pareillement le mot *Ædilis*: l'une appartient à un Sabinus, qui doit avoir été Edile sous Néron; & l'autre, à un Sabinus, qui doit avoir été Edile sous Constantius. Car du temps de Néron, nous voyons plusieurs Sabinus, témoin Sabinus, frère de Vespasien, Sabinus le Déclamateur, contemporain de Sénèque, un autre Sabinus, qui, chez Joseph, figure dans la guerre de Judée, &c.; & d'autre part, nous voyons un Sabinus Consul sous l'Empereur Constantin, à qui succéda Constantius. Le Sabinus Edile sous Constantius, étoit probablement le fils ou le neveu de ce Sabinus, Consul sous Constantin. Or ces Sabinus devoient tous prendre pour symbole, à titre d'emblème

onomatique, un enlèvement des Sabines. C'est pourquoi dans l'une & l'autre de ces Médailles, frappées à plusieurs siècles l'une de l'autre, on voit ce même enlèvement représenté au revers avec l'Exergue SABIN. Æ : c'est-à-dire, comme je n'en fais aucun doute, *Sabini Ædilitas*. Il n'est pas croyable combien on a débité d'extravagances pour expliquer & concilier ces deux Médailles, sur lesquelles je me flatte qu'il n'y aura plus d'ambiguïté.



Σ Ι Δ Ω Ν Ο Σ Θ Ε Α Σ.

Jusqu'à présent on n'est point parvenu à expliquer cette Médaille Grecque, frappée à Sidon. Les uns ont rapporté ce Θ Ε Α Σ à la Ville même de Sidon, comme une dénomination honorifique; les autres ont cru devoir en faire honneur à Europe, parce que cette jeune fille, qui est montée sur un taureau dans cette même Médaille, leur a paru désigner l'enlèvement d'Europe: mais ici ce taureau n'est point représenté sur la mer. Enfin, d'autres ont cru devoir lire Σ Ι Δ Ω Ν Ο Σ Θ Ε Α Α Σ Τ Α Ρ Η: mais cette jeune fille, montée sur un taureau, n'a aucun des attributs de Vénus, qu'on fait être la même qu'*Astarté*. Quant à moi, je ne balance point à lire:

Σ Ι Δ Ω Ν Ο Σ Θ Ε ος Α Σ.

Sidonis Deus As.

Nous avons vu plus haut que *As* étoit le nom de Dieu chez les Tyriens, parce qu'ils adoroient la Force, ou Hercule. Or cette jeune fille, montée ici sur un

taureau, n'est autre que la Force personnifiée, c'est-à-dire le symbole propre du Dieu des Tyriens & des Sydoniens, qui est le même qu'Hercule, & qu'ils honoroient sous le nom de *As*, nom qui, dans une infinité de langues, signifie également Dieu ou Force. Voyez le docte Jean Ihre, au mot Gothique *As*, Dieu, & au mot Suédois moderne *Ask*, frêne. Au lieu de *As*, la force, les Grecs disoient *IS*, d'où les Latins ont fait *Vis*. On fait que d'un idiôme à l'autre, *A* se change en *I*, comme *Ibrahim* pour *Abraham*, &c.



 S I D O N A C H E M.

On connoît la Médaille, en caractères Samaritains, qui porte une légende dont le sens est *Simeon Princeps Israël* : au revers, une autre légende pareillement Samaritaine, & dont le sens est : *Anno primo redemptionis Israël*. Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere., N^o. 4.*)

Ces caractères Samaritains n'ont nullement inquiété les Savants, parce qu'ils en connoissent la valeur, & qu'il a été facile de convertir ces légendes Samaritaines, en légendes Hébraïques. Leur embarras a commencé, lorsqu'ils ont rencontré une autre Médaille, la même absolument, quant à la légende du revers; mais chargée, de l'autre côté, d'une légende composée d'un moindre nombre de caractères, caractères d'ailleurs inconnus. La voici. (*Voyez Planche Iere., N^o. 5.*)

Il manquoit aux Antiquaires, pour déchiffrer ces caractères inconnus, de se douter 1^o. que c'étoient des caractères Grecs Asiatiques; 2^o. que ces caractères doi-
vent

vent se lire comme toutes les inscriptions Grecques, de la droite à la gauche de l'inscription, & non de gauche à droite, comme les inscriptions Orientales; 3°. que l'inscription n'est point rangée sur deux colonnes, mais sur deux lignes horizontales, & que la séparation formée perpendiculairement par le tronc de l'arbre, doit n'être comptée pour rien. Avec ces trois renseignements, chacun reconnoîtra avec moi que la légende du Palmier porte, en caractères Grecs Asiatiques, cette phrase Syriaque : *Sidôn Achem*, c'est-à-dire *Sidonii Fratres*; & que, par conséquent, la Médaille en question est une pièce de subside fournie aux Juifs de Judée, par leurs frères les Juifs établis à Sidon. Ce subside regardoit, ou l'entretien du Temple, ou quelque impôt particulier, au prix duquel les Juifs de Judée avoient probablement racheté leur liberté, & auquel ceux de Sidon vouloient bien contribuer, pour soutenir, ou la cause commune, ou la réparation des édifices de la Métropole nationale. Aussi ces Juifs de Sidon ne font-ils aucune mention de *Siméon* dans leur Médaille; car ce Chef de la nation n'étoit reconnu qu'en Judée. Ils se contentent d'articuler que ce subside est envoyé à ceux de Judée par leurs frères de Sidon. Ils prennent part, autant qu'il est en eux, à l'heu-

M

reuse révolution d'Israël, en datant, comme leurs freres de Judée, *Anno primo liberationis Israël*. Mais prenez garde qu'au-lieu que ceux de Judée prennent au revers de la Médaille Samaritaine, pour symbole de leur patrie, une feuille de vigne, ce qui désigne une vigne vive & sur pied, ceux de Sidon, comme séparés de leur patrie, prennent pour symbole une grappe de transport. Ajoutez qu'au-lieu que ceux de Judée prennent pour symbole (de l'autre côté de la Médaille en question) un Palmier vif, portant fruit, & muni de son écorce, ceux de Sidon, comme languissants dans un long exil, ne prennent, de ce côté-là, pour symbole, qu'un Palmier stérile, & dépouillé de son écorce. Tout semble donc conspirer à justifier notre interprétation. Mais ce qui achevera d'en démontrer la justesse, ce sera la comparaison réfléchie de l'inscription Sidonienne avec la Paléographie Hellénique. En effet, on se convaincra que le premier caractère, qui ressemble à un P couché, en cette sorte , n'est autre que le petit sigma Grec σ , &, par conséquent, que c'est la première lettre du mot Topographique indéclinable *Sidôn*; que le second caractère est un *iota*, qui a conservé la forme que plusieurs nations Asiaticques donnoient à leur *iôd*: que la troisième lettre , n'est autre qu'un D couché;

que la quatrième lettre est un *oméga* de forme quarrée, & tel qu'on en trouve encore dans quelques anciennes inscriptions ou dans quelques anciens manuscrits Helléniques, sur-tout dans ceux qui nous sont venus d'Asie; & que la cinquième lettre qui termine la première ligne, & qui est faite à-peu-près comme un 4 retourné, n'est autre chose que l'N Hellénique, telle que les Grecs, établis en Syrie, dûrent s'habituer à la configurer: car vous remarquerez que cette N figurée ainsi en 4 retourné (), est précisément l'inverse de l'N Samaritaine, qui termine le nom propre *Siméon*, & qui est figurée ainsi .

A l'égard de la seconde ligne, que je dis être formée par le mot *Achem*, il est constant que la première lettre est un *Alpha*, mot qui, dans l'origine, signifie un *bœuf*. Aussi cette lettre , qui conserve ici les éléments de sa figure primitive, représente-t-elle fort bien les trois proportions principales de la tête d'un bœuf, exprimée par trois lignes qui décroissent par ordre, & dont la plus longue, qui est la première, représente la plus grande largeur de la tête, comprenant le front, les oreilles & les cornes. La seconde ligne, qui occupe beaucoup moins de champ, exprime la

M ij

partie de la tête où sont les yeux : enfin, la plus basse ligne, qui est la plus courte, exprime la partie de la tête où est la bouche de l'animal. Les Arabes ont simplifié ce caractère en le réduisant à la première ligne, qu'ils ont un peu cambrée en cette sorte \smile . Les Grecs & les Latins l'ont moins simplifié ; mais par un abus sensible, ils l'ont renversé en cette sorte \equiv , & par la suite, ils se sont encore avisés de l'encadrer en cette sorte Δ ; d'où est venu notre A ordinaire.

Le second caractère du mot *Achem*, dans la seconde ligne de la Médaille Sidonienne, est bien évidemment le χ ou CH des Grecs. Il n'est personne qui, dans la lettre d'ensuite E , ne reconnoisse l'*epsilon* (E), prolongé par un appendice ; ainsi qu'on en rencontre souvent dans les anciens manuscrits. Enfin, la dernière lettre M est l'M des Grecs Asiatiques, qui dûrent s'accoutumer à former cette lettre à-peu-près comme les Orientaux, en se contentant de lui donner une figure inverse. Or les Hébreux, par exemple, donnoient à l'M cette forme D ; les Chaldéens donnent aussi à l'M la figure d'un carré irrégulier, en cette sorte D : tous caractères dont il sera facile de reconnoître l'analogie avec l'M Grecque Orientale de l'inf.

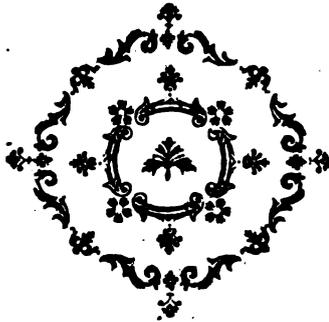
cription Sidonienne. Tout ce que je viens de dire , deviendra encore plus sensible , lorsqu'on fera un peu plus familiarisé avec la Paléographie Grecque & Latine ; connoissance absolument nécessaire à la Science des Inscriptions , & sur laquelle un Ouvrage récent , qui est venu à ma connoissance , apporte le plus grand jour : je veux parler des savantes *Recherches Diplomatiques* , qui viennent d'être imprimées par les soins de M. La Combe , Libraire à Paris , rue Christine , & que tout Antiquaire fera bien de consulter.

Il me reste à justifier pourquoi cette Médaille Juive Sidonienne est chargée , d'un côté , de caractères Samaritains , & , de l'autre , de caractères Grecs , quoique la légende écrite en caractères Grecs soit une phrase Syriaque. Je pourrois me contenter de répondre à cette difficulté , en prouvant qu'on rencontre pareillement des Médailles mixtes à légende Grecque d'un côté , & à légende Latine de l'autre , témoin la Médaille MAKE- Δ ON Ω N , au revers AESILLAS : & que quelquefois aussi les Grecs , au-lieu de traduire le nom d'Auguste par le nom Grec Σ EBASTO Σ , comme ils faisoient le plus souvent , traduisoient brutalement *Augustus* , par A Υ ΘO Υ Σ TOS ; ce qui étoit écrire

en caractères Grecs un nom Latin. Mais je dirai de plus ici, que les Juifs de Sidon étoient des Commerçants, à qui les caractères Grecs devoient être plus familiers que ceux même de Sidonie, puisque ces caractères Helléniques avoient généralement cours dans toutes les parties de l'Asie commerçante. Ils dûrent donc les employer de préférence à tous autres pour la légende Syriaque, *SIDÔN ACHÉM*, (*Sidonii Fratres*). Et quant à la légende Samaritaine, dont le sens est *anno primo liberationis Israël*, comme ils la trouverent toute établie par les Médailles frappées en Judée, ils en respectèrent la teneur qui étoit propre à jeter sur eux quelque considération, & la conserverent à dessein dans la Médaille qu'ils frappèrent à Sidon, se contentant d'affecter, dans le choix des symboles, une légère différence, dont je me flatte d'avoir complètement rendu raison.

Après une explication aussi détaillée, aussi claire & aussi convaincante de ces deux Médailles, on me dispensera volontiers de perdre ici un temps précieux à réfuter l'incroyable assertion du Pere Hardouin, qui, tout en avouant qu'il n'a pu déchiffrer la légende, que j'interprete *Sidôn Achém*, a cependant la témérité

d'affurer que ces caracteres, inconnus pour lui, doivent signifier la même chose que la légende qui répond à celle-ci dans la Médaille Samaritaine, c'est-à-dire *Simeon Princeps Israël*. Faisons-lui grace de ce rêve, & ne nous amusons point à combattre un fantôme.



 C H A P I T R E V.

Symboles Onomatiques , ou analogues au nom.

JE suis , je pense , le premier Ecrivain moderne qui me sois apperçu que les symboles de la plupart des anciens Personnages , ainsi que les symboles des Cités , étoient presque toujours relatifs à leurs noms ; & j'en ai apporté un grand nombre de preuves dans le septieme Chapitre de mes Origines Uriennes , bien avant que M. Court de Gebelin ne fît usage des mêmes vues. J'y ai fait voir que le symbole de Macédon étoit un Loup , parce qu'en Egypte , Macédon signifie un Loup ; que le symbole d'Anubis étoit un Chien , par la raison qu'Anubis signifie un Chien ; que le symbole de Turnus , étoit une Urne ; celui de Nilée , les Bouches du Nil ; celui des Locres Hespériens , un Hesperus , ou étoile du soir ; celui de l'Artiste *Sauros* , un Lézard ; celui de l'Artiste *Batrakhos* , une Grenouille ; parce que *Batrakhos* signifie Grenouille , & *Sauros* , Lézard , &c.

Dans l'Ouvrage actuel , j'ai fait voir , ci-dessus ,
qu'en

qu'en vertu d'un rapport semblable du nom au symbole, l'emblème de Cethegus étoit un Cavalier monté sur une Chevre ; & celui de divers Sabinus, un enlèvement de Sabines.

Achevons d'expliquer par ce principe si fécond, plusieurs Médailles antiques. On trouve dans les Familles de Patin, p. 174, une Médaille de la Famille Memmia, représentant une tête de Romulus. Cette Médaille fut frappée pour Caius Memmius. La tête en question est entre deux légendes posées verticalement, dont l'une porte

C. MEMMIUS,

& l'autre,

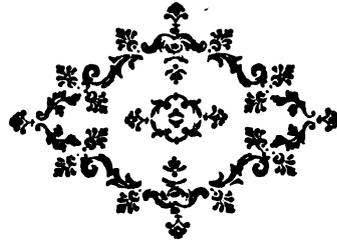
QUIRINUS.

Quand on se rappelle que l'un des noms de Romulus étoit *Quirinus*, on comprend tout de suite pourquoi Caius Memmius Quirinus avoit pour symbole une tête de Romulus.



N

Une Médaille de Quintus Cornélius , Augure & Général , représente une tête virile , armée de cornes de Bélier , par allusion au nom propre Cornélius. *Chez Patin , p. 93.*



Une Médaille de Celsus le Trivir , & de Lucius Papius , chez Patin , p. 196 , représente , d'une part , un triomphe personnifié , symbole Onomatique de Celsus , qui proprement signifie exhaussé , exalté (*) en gloire ; & de l'autre , elle représente une Aigle , qui , par son attitude , témoigne s'indigner de voir une Hyene renversant un flambeau pour l'éteindre. C'est un symbole parlant du nom propre *Papius* , formé de l'interjection religieuse *Papæ* ! Cette interjection s'employoit à la vue d'un sacrilege , d'une action impie. Or le comble du sacrilege , chez les Romains , c'étoit que le feu sacré s'éteignît. Ce feu sacré est ici sous la garde d'une Aigle ; ce qui fait voir qu'il s'agit du feu sacré de Rome , & par conséquent que le symbole en question regarde un Romain. L'Hyene est le symbole de l'inondation , de la submersion du Déluge , & par conséquent de l'extinction du feu. Il n'est point dit dans la Médaille , que Lucius Papius fût *Trivir* ; cette

(*) Celsus signifie porté au Ciel ,
ou qui atteint le Ciel ; c'est la défi-

| nition emphatique de la Victoire : ce
 | qui fait dire à Horace :

*Palmaque nobilis
Terrarum Dominos evehit ad Deos.*

N ij

qualification n'est donnée qu'à Celsus : & s'il s'agissoit ici d'une Médaille ou d'une Monnoie chargée des noms des Trivirs , il s'y trouveroit trois noms , ou un seul pour les trois , & non pas deux seulement. Ainsi cette Médaille à symbole Onomatique a été faite d'après quelque ancienne dédicace faite en commun par Celsus , & par Papius : car , encore une fois , les Médailles ont succédé aux Ecussons, Médaillons & autres Types consacrés dans les Temples ; & l'origine de cette mode des Médailles est manifestement postérieure à Pline , puisqu'il n'en parle point dans le Livre où le sujet même le forçoit d'en parler. Voyez sur le sacrilege d'éteindre le feu , tant chez les Perses que chez les Romains , mes *Origines Uriennes* , p. 38 , note 41 , & p. 256.

Le Pere Hardouin ne s'est nullement douté que dans cette Médaille , le Triomphe personnifié par une tête couronnée de laurier , & par un trophée , ainsi que par la légende TRIOMPUS , appartenoit , en qualité de symbole , au Trivir Celsus , dont le nom est rejeté au revers dans la partie supérieure du champ , parce que ce nom auroit été gêné de l'autre côté par la légende symbolique. Tout l'avertissoit , au surplus , que ces mots Celsus III VIR ne pouvoient appartenir à Lucius Pa-

pius, nom dont celui de Celsus est spécialement distingué, non-seulement par l'espace qu'occupent l'Hyene & l'Aigle, mais encore par la ligne de séparation, tracée horizontalement sous ces deux figures, ligne qui détermine l'Exergue : en sorte que Celsus est dans le champ du revers, & Lucius Papius dans le hors d'œuvre, immédiatement au-dessous de l'Aigle & de l'Hyene. Comment donc le Pere Hardouin a-t-il pu se figurer qu'il falloit renverser toute l'ordonnance de l'inscription, & lire *Lucius Papius Celsus Trivir*? Voici l'unique but de ces étranges témérités : c'étoit de faire du mot TRIUMPUS, un assemblage d'initiales, & de transporter, à tel prix que ce fût, cette Médaille Républicaine à l'Empereur Trajan; en cette sorte : *TRajani Imperatoris Victoria Maxima Peperit Vrbi Securitatem*. Si l'on considère, en outre, que le Pere Hardouin a pris l'Hyene de la Médaille pour une Louve (symbole de Rome, aussi-bien que l'Aigle), & qu'il a cru que cette Louve étoit là pour éteindre le flambeau de la sédition, on avouera qu'il a fait à-peu-près, sur une seule Médaille, toutes les méprises qu'on pouvoit faire.



Une Médaille d'argent de la Famille *Pomponia*, porte une tête de Quintus Pomponius Musa, comme la légende le donne à connoître, ou, comme d'autres prétendent, une tête de Numa Pompilius, dont la Famille de Pomponia se disoit descendre. Au revers est un Hercule jouant de la lyre, avec cette légende, divisée en deux colonnes :

HERCULES
MUSARUM.

Le rapport du nom au symbole, est ici tellement sensible, que le Pere Hardouin est inexcusable d'avoir été chercher l'explication de cette Médaille si loin de son véritable sens. L'Hercule des Muses, ou l'assemblage de la Force & des Arts, étoit à la vérité une allégorie des plus familières aux Romains : & l'on appelloit ainsi une idole d'Hercule conduisant les Muses; un Hercule autour duquel, & sous la protection duquel furent rangées les statues des neuf Muses que Ful-

vius Nobilior fit venir d'Ambracie, l'an 666 de la fondation de Rome. Cet Hercule fut aussi nommé *Musagète*, par la même raison. Voyez sur ce fait, Plinè, L. XXXV, Chap. 10, & le Rhéteur Eumène, dans sa harangue *Prò Restaurandis Scholis*, N°. 7. Mais l'existence de ce simulacre, connu dans Rome sous le nom de *Hercules Musarum*, empêche-t-elle le rapport évident de cette même devise avec le nom propre *Musa*? Et pouvoit-ce être sérieusement que le Pere Hardouin prétendoit que dans la Médaille en question, l'inscription **HERCULES MUSARUM** devoit s'interpréter *HERCULEs Signis MUSarum Ambraciensibus Romuli Urbem Muneravit?*

C'est ici, plus que jamais, qu'il faut se rappeler le principe que nous avons établi; savoir, que toutes les fois qu'une légende présente un sens plein, raisonnable, & directement analogue au type, c'est folie de vouloir en faire un assemblage arbitraire de lettres initiales.



Une Médaille, chez Patin, p. 266, représente une tête virile nue, avec la légende, C. N. STAT. LIBO. Au revers, on lit dans l'exergue : *Sacerdos*; & au-dessus, on voit un vase à faire des libations, avec sa jatte, laquelle est dressée sur son bord, comme c'est l'usage dans un buffet ou dans une sacristie. On s'est avisé mal-à-propos de prendre cette jatte ainsi dressée, pour un bouclier. Cette erreur en a entraîné plusieurs autres, témoin celle de M. Vaillant, qui interprète ici le mot *Sacerdos*, à la manière du Pere Hardouin, par un assemblage arbitraire d'initiales en cette sorte : *Solidum Auro Clypeum Eduæ Restitutori Donavit Ordo Sacerdotum.*

Il étoit temps, sans doute, de frapper sur ces interprétations illusoires, forcées, & monstrueuses, & d'établir à la place de toutes ces rêveries puériles, le principe évident *du rapport du nom au symbole*; rapport qui, j'ose le dire, est la clef de la majeure partie des énigmes antiques. Par exemple, ici, qui ne voit que l'exergue *Sacerdos*, ainsi que cette jatte
&

& ce vase à libations, sont le symbole Onomatique du Personnage nommé *Libo*? Cette Médaille, indiquée chez Patin, se trouve en original au Cabinet des Médailles de Sa Majesté.



Une Médaille de la Famille *Clodia*, chez *Patin*, p. 75, représente la tête de la Déesse Flore, avec la légende C. CLODIUS. C. F.; c'est-à-dire *Caius Clodius*, fils de *Caius*. Au revers on voit une Vestale assise, & qui tient une lampe à sa main. La légende du revers est, VESTALIS.

Comme il est presque sans exemple (*) que, chez les Romains, jamais fils se soit nommé précisément

(*) On pourroit même assurer que cela est absolument sans exemple : car vainement voudroit-on s'autoriser de celui des deux *Quintus Fabius Maximus*, pere & fils. Le Pere étant surnommé *Maximus*, ne trouva aucun inconvénient à nommer son fils *Quintus Fabius*; le surnom de *Maximus*, qu'il se réservoir, ne permettant pas que l'on confondit son fils avec lui. Mais le peuple trouva juste de perpétuer le surnom honorifique, *Maximus*, dans cette famille; tellement, que, contre l'attente du pere, les trois mêmes noms devinrent communs entre lui & son fils. Or, une exception

de cette nature, loin d'infirmier la règle générale, semble, au contraire, la confirmer. En effet, encore que le surnom de *Maximus* fût depuis longtemps commun dans la Famille *Fabia*, cependant il est certain que tous les *Fabius* ne portoient point ce surnom, & que quelques-uns d'entr'eux ne le prirent qu'après coup, & après l'avoir mérité par la gloire de leurs actions. Par exemple, *Caius Fabius Lucinius*, qui fut Consul l'an de Rome 481, ne prit jamais le surnom de *Maximus* : & *Quintus Fabius Gurges* ne prit le surnom de *Maximus* qu'à son troisième Consulat. Ainsi on

comme son pere, sans aucune distinction qui servît à ne point confondre l'un avec l'autre, il est bien évident qu'ici ce *Caius Clodius*, fils de Caius Clodius, attend un troisieme nom qui le distingue de son pere. Ce troisieme nom est le furnom *Vestalis*, qui se lit au revers, & en conséquence duquel, ce Caius Clodius Vestalis prend pour symbole Onomatique, une Vestale. Ce furnom étoit assez commun à Rome. Je crois qu'il étoit donné à ceux qui étoient nés d'une Vestale hors de fonctions; je veux dire d'une Vestale qui, après avoir servi Vesta tout le temps prescrit, rentroit dans la classe des Citoyennes, & se marioit. Une fille entroit Vestale à six ans, servoit Vesta pendant trente années, après quoi elle étoit libre de quitter le culte de cette Déesse, & de se marier. Parmi les divers Personnages qui porterent ce furnom, je trouve un Historien Latin, nommé Fabius Vestalis, dont Pline fait mention, L. VII, Ch. 60. Il paroît par la tête de la

peut établir comme un axiome certain, que, chez les Romains, jamais fils, dans le principe, ne s'est nommé précisément comme son pere, & que cette confusion, lorsqu'elle a eu lieu, est survenue fortuitement & posté-

rieurement aux premiers noms imposés aux fils. La confusion vient aussi quelquefois, de ce que l'Histoire ne nous a point fait passer le nom d'un Personnage avec tous ses furnoms.

O ij

Déesse Flora, que le Caius Clodius Vestalis de la Médaille en question, avoit été Prêtre Floral, mais non pas premier Pontife Floral : car en ce cas, il eût pris dans la légende la qualité de *Floralis Primus*, comme nous avons vu Servilius le faire dans une Médaille dont nous avons traité sur la fin du Chap. II^e.

Quoi qu'il en soit, le Pere Hardouin a commis la méprise la plus étrange, en ne s'apercevant point que *Vestalis* étoit le surnom distinctif de *Caius Clodius* le fils; ce qui lui eût ouvert les yeux sur le rapport du nom au symbole, si évident dans cette Médaille. On ne peut donc que gémir sur le génie paradoxal de ce Savant, lorsqu'on le voit soutenir que *Vestalis* est ici une inscription composée en partie d'un mot en toutes lettres, & en partie d'autres mots indiqués par de simples initiales, en cette sorte :

VESTALES *Inclut* Septis;

ce qui signifie, selon lui, que *Caius Clodius*, fils de *Caius Clodius*, a fait rétablir l'enclos des Vestales. O abus pitoyable du savoir!



On trouve , chez Patin , p. 40 , une Médaille représentant , d'un côté , une tête virile nue , avec la légende , *Quintus Labienus Parthicus Imperator*. Au revers , se voit un cheval , sur les flancs duquel pend une espece de housse ; cette housse paroît être une dépouille de Lion. Le revers de cette Médaille n'a ni légende , ni exergue.

On demande qui étoit ce Labienus. Je réponds que c'étoit celui qui avoit passé au service des Parthes , & qui commanda leurs armées : comme on le peut voir chez Appien , dans ses *Guerres Parthiques* , où il écrit que Labienus & Phraartes , Généraux des Parthes , perdirent une grande bataille contre Venti-dius , Lieutenant d'Antoine. Les descendants de ce Labienus , se targuant de cette qualité de Général Parthique , qu'avoit eue leur ancêtre , suivirent , sans doute , l'usage indiqué par Pline ; je veux dire qu'ils dédièrent , dans quelque Temple de Rome , l'écuffon à effigie de *Quintus Labienus* , avec sa qualité de *Parthicus Imperator*. Et lorsque , par la suite , la mode s'introduisit de frapper des Médailles d'après ces anciens

écussions, on comprit celui de *Quintus Labienus* parmi ceux dont on perpétua la mémoire par des Médailles. Le symbole de ce *Quintus Labienus* est ici un Cheval, par allusion à son surnom de *Parthicus*. Car la racine du nom des Parthes, est le mot Celtique *Perdt*, qui, encore aujourd'hui en langue Belgique, signifie *Cheval*.

Le Pere Hardouin, qui s'est efforcé d'expliquer cette Médaille, y a échoué comme dans une infinité d'autres. Selon lui, il faut détacher *Quintus Labienus*, dont il fait un Questeur, d'avec *Parthicus Imperator*, dont il fait une qualification honorifique donnée à Auguste, à l'occasion de sa victoire sur les Parthes. Quant au Cheval, le Pere Hardouin prend la housse, ou peau de Lion jettée en travers sur son dos, pour un sac vuide d'argent; & ce sac vuide d'argent désigne, s'il faut l'en croire, que la caisse militaire du Questeur Labienus avoit été épuisée par les dépenses de cette guerre. J'ai quelque honte de rapporter de telles rêveries; à plus forte raison me ferois-je un scrupule de perdre du temps à les réfuter.



Parmi les Médailles d'argent du Cabinet du Roi ; se remarque celle de *Quintus Metellus Pius* (ainsi porte la légende), avec son effigie en buste. Au revers, se voit Enée, enlevant de sa main droite le Palladium, & portant, sur son bras gauche, son pere Anchise. Ce revers a pour légende *CRAESAR*. Cette légende extraordinaire n'est autre chose que la devise Phrygienne de cette action d'Enée. Elle signifie, *il enleve ses Dieux*. Car cette légende est composée de deux mots Phrygiens ; *KRA*, enlever ; *ÆSAR*, Dieu, ou les Dieux. Le docteur Jean Ihre, au mot Celto-scythe ou Gothique *AS*, Dieu, remarque que ce mot *AS*, dans ce sens, est la source du mot *Æsar*, qui, selon Suétone, avoit cette même signification en langue Tyrrhénienne ; & le même Savant observe que ce mot *Æsar*, les Tyrrhéniens l'avoient reçu des Phrygiens, comme ceux-ci des Scythes. A l'égard du mot *CRA*, je suis fondé à soutenir qu'il exprime ici l'action d'enlever ; car on vient de voir par le mot même *Æsar*, que le Phrygien étoit un dialecte Celto-scythe (*). Or en lan-

(*) C'est ce que j'ai pleinement prouvé dans mon Commentaire sur

Pline, en faisant voir que le mot Phrygien *Cofing*, qui, en langue Celto-

gue Celto-scythe moderne, je veux dire en Slawon, le verbe KRASÇ signifie expressément enlever, dérober. D'où je conclus que cette légende barbare CRAESAR, peint l'action d'Enée qui dérobe ses Dieux aux flammes; comme fit aussi Quintus Metellus, lorsqu'il sauva ce même Palladium de l'incendie du Temple de Vesta : ce qui lui fit donner le surnom de *Pius*. Or c'est en vertu de ce surnom de *Pius*, qu'il prit l'image du pieux Enée pour symbole Onomatique, ainsi que la devise Phrygienne CRAESAR, dont jusqu'ici personne n'avoit donné l'explication. Cette Médaille est trop curieuse pour n'en point mettre la représentation sous les yeux du Lecteur. (*Voyez Planché Iere.*, N°. 6.)

Je pense aussi qu'on me saura gré de rapporter les Vers remarquables d'Ovide, sur l'action qui mérita à Métellus, d'abord le surnom de *Pius*, & par la suite, l'écusson honorable, source de cette même Médaille.

OVIDE,

scythe moderne, signifie *petite che-
vre*, a été effectivement traduit en
Grec dans ce même sens par Tzet-

zès. Voyez le Plin de mon Edition,
L. VIII, Ch. 40, Note 11, Tom. III,
p. 456.

OVIDE, Fast. L. VI.

*Heu! quantum timere Patres, quo tempore Vesta
Arsit, & est sectis obruta pene suis!
Flagrabant sancti sceleratis ignibus ignes,
Mixtaque erat flammæ flamma prophana piæ.
Attonitæ flebant demisso crine Ministra;
Abstulerat vires corporis ipse timor.
Provocat in Medium : & magnâ, succurrite, voce,
Non est officium flere, Metellus ait.
Pignora Virgineis fatalia tollite dextris;
Non ea sunt voto, sed rapienda manu.
Me miserum! dubitatis, ait. Dubitare videbat
Et pavidas posito procubuisse genu.
Haurit aquas, tollensque manus, ignoscite, dixit;
Sacra vir intrabo, non adeunda viro.
Si scelus est, in me commissi pœna redundet;
Sit capitis damno Roma soluta mei.
Dixit & irrupit. Factum Dea rapta probavit,
Pontificisque sui munere tuta fuit.*

On fait assez la maniere bisarre dont le Pere Har-
douin avoit tenté d'expliquer cette Médaille; je ne me
répéterai point ici, l'ayant suffisamment réfutée dans
mon Commentaire sur Pline, L. VIII, Ch. 48, Note
43, Tom. III, p. 516.

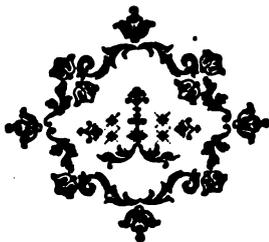


On rencontre chez quelques Curieux une Médaille représentant le buste de Jules-César, avec la légende DIVI IVLI. Au revers, se voit un Veau, au-dessus duquel se lit pour légende, Q. VOCONIVS; & au-dessous duquel se lit pour exergue, VITVLVS.

Comme derrière Jules-César, qualifié ici de Dieu, il y a un bâton augural, je soutiens qu'il faut sous-entendre SACERDOS ou AVGVRR; qu'au revers, le mot VITVLVS n'est que le surnom de Quintus Voconius; & que ce surnom est placé en exergue sous le symbole Onomatique, précisément pour faire connaître l'analogie du nom au symbole; comme nous avons vu plus haut le nom de *Lucius Papius* inscrit pareillement en exergue, sous son symbole Onomatique. Ainsi la Médaille actuelle doit s'interpréter : *Quintus Voconius Vitulus Sacerdos Divi Julii*. Le surnom *Vitulus* étoit commun à plusieurs familles Romaines; entr'autres, à la famille *Mamilia* : témoin *Lucius Mamilius Vitulus*, Consul l'an de Rome 489, & *Quintus Mamilius Vitulus*, Consul l'an de Rome 492.

Quoique cette Médaille soit un monument directe-

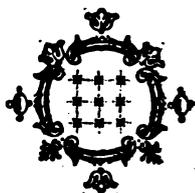
ment relatif à la famille Voconia , cependant le nom de Quintus Voconius Vitulus ne s'y voit qu'au revers, parce qu'il est juste que la Divinité occupe la place d'honneur , & le Prêtre la place respectueuse : observations qui servira de clef a beaucoup d'autres légendes.



Une Médaille de Géta, chez *Patin*, p. 317, porte un buste de ce Prince, avec la légende SEPT. GETA CAES. PONT. Au revers, est un Bœuf, au-dessus duquel se lit STA. L'exergue de ce même revers porte BOV.

Cette Médaille a été interprétée de la manière la plus bizarre par le Pere Hardouin, qu'il seroit, je pense, superflu de réfuter. Pour moi je n'y vois point d'explication plus claire & plus satisfaisante que celle-ci. Je pense, dis-je, que cette Médaille a été frappée à l'occasion du Pontificat de Septimius Géta, déclaré César. Aussi son buste occupe-t-il le côté d'honneur dans la Médaille. Le revers ne porte point de buste, mais seulement le nom & le symbole Onomatique de son Collegue au Pontificat. On ne fait, au reste, de quelle sorte de Sacerdoce il s'agit ici, la Médaille n'en disant rien; & cette connoissance d'ailleurs n'est nullement essentielle à l'explication de la Médaille. Quoiqu'il en soit, il s'agit, dans le revers, d'un Collegue de Géta, au Sacerdoce; & ce Collegue se nommoit, comme je présume, STAtilius BOVillus. En effet, les

noms tirés du Bœuf ou du Taureau étoient ordinaires dans la famille *Statilia*. Témoin T. Statilius Taurus, qui fut Consul avec César-Auguste, l'an de Rome 728: & T. Statilius Sisenna Taurus, qui fut Consul sous l'Empire de Tibere, l'an 16^e. de l'Ere Chrétienne. Le Bœuf qui se voit ici entre les deux mots abrégés STA & BOV, n'est donc autre chose que le symbole Onomatique de Statilius Bovillus, Collegue de Géta au Sacerdoce.



On trouve chez *Patin*, p. 209, une Médaille d'argent de la famille *Cestia*. D'un côté est une tête d'homme, derrière laquelle on aperçoit une pièce de monnaie marquée d'un T; ce qui signifie *Tribut*. Au revers se voit la figure de la Déesse *Sors*, qui présidoit aux coups de dez; & pour qu'on ne s'y méprenne point, au-dessous du buste de cette Déesse, on lit le mot *SORS*, en toutes lettres. La légende du revers (car l'autre côté n'en a point) porte *M. P LAET OR. CEST. S. C.*; Ce que j'explique : *M. Publius LAETus, Ocriculana, Romulia, CESTius. Senatûs Consulito*. Les mots *Ocriculana Romulia*, expriment l'ancienne & la nouvelle Tribu de *Cestius*. Ces circonstances tirées de l'ancienne & de la nouvelle Tribu, sont fréquentes dans la nomenclature Romaine; & *M. Boindin* en a recueilli nombre d'exemples. Il faut donc écarter ces deux circonstances étrangères au nom, & il se trouvera que le personnage en question se nommoit *Marcus Publius Lætus Cestius*. L'Histoire fait souvent mention des *Cestius*; témoin, entr'autres, *Cestius Florus*, Procureur en Judée, l'an 64^e. de l'Ere Chrétienne. Mais celui dont fait mention la Médaille actuelle, fut

probablement envoyé en Sicile, en qualité de Questeur, ou de Prêteur, commis au recouvrement d'un tribut. C'est pourquoi sa tête se voit sur cette Médaille, qui n'est autre, selon toute apparence, qu'une des pieces de ce même tribut. En effet, j'ai déjà fait observer qu'on permettoit aux particuliers, du temps de la République, de faire mettre leur image sur les pieces de tribut, mais non sur la monnoie publique; & il paroît par cette piece-ci, qu'on ne leur permettoit point de faire mention de leur nom du même côté où étoit la tête, pour éviter toute ressemblance avec les monnoies des Souverains. On souffroit seulement que leur nom fût mis au revers; & on y ajoutoit la légende S. C., c'est-à-dire *Senatûs Consulto*, pour faire voir que ces pieces tributaires étoient frappées, non de l'autorité particuliere de celui dont on voyoit le buste, mais de l'autorité du Sénat Romain. Et ces pieces de tribut, ainsi chargées de têtes de familles Romaines, devenoient par la suite des titres d'illustrations. Au reste, on ne frappoit de ces pieces qu'en aussi grand nombre qu'il y avoit de têtes contribuables dans la Province imposée; & ces pieces ne passaient point dans le commerce, mais étoient envoyées au grand Monnoyeur, pour être refondues, & converties en monnoies cou-

rantes. On ne gardoit de chaque espece, qu'un certain nombre d'échantillons, qui d'ordinaire se conservoient dans la famille du Personnage, dont le buste étoit représenté sur ces pieces, ou qui se distribuoient par faste, aux Princes & Ambassadeurs étrangers.

Je trouve une autre Médaille de ce même Cestius ; où, de tous ses autres (*) noms, on ne lui donne que celui de Marcus Cestius. Cette fois-ci on ne voit point son buste sur la Médaille ; mais à sa place, on voit celui de la Déesse Cérès, tenant un flambeau allumé. Au revers, cette même Déesse Cérès est montée sur un char attelé de quatre coursiers, tenant de la main droite les rênes du char, & de l'autre un flambeau allumé. La légende de la tête porte M. CESTI. V. S., & celle du revers, MVN. HENNA ; c'est-à-dire, *Marci CESTIi Votum Solvit MVNicipium HENNA* ; en François, *la Cité Municipale d'Enna acquitte le vœu de Marcus Cestius*. Ceci fait présumer que c'est en

(*) Ces suppressions de prénoms sont très-fréquentes, sur-tout en style d'inscription. C'est ainsi qu'on trouve quelquefois *Marcus Tullius Cicero*,

quelquefois seulement *Marcus Tullius*, ou simplement *Tullius*, ou simplement *Cicero*, &c.

en qualité de Préteur que Cestius avoit été envoyé en Sicile ; car le vœu qu'il avoit fait à Cérès étoit sans doute pour la fertilité de la Province, & c'est pourquoi ceux d'Enna acquitterent son vœu. La tête de la Médaille représente la Déesse à qui est fait le vœu, c'est-à-dire Cérès ; comme le revers représente le symbole de la Ville d'Enna, qui est une Cérès parcourant la terre sur son char, un flambeau à la main.

Il me reste à expliquer pourquoi, dans la première Médaille, Cestius prend pour symbole une Déesse *Sors*, avec l'inscription *Sors*. Avant d'avoir découvert le principe fécond du rapport du nom au symbole, dans la plupart des Médailles, il eût été très-difficile de résoudre cette question ; mais ce renseignement une fois donné, il est très-possible d'en venir à bout, en joignant à la connoissance de ce principe celle du sens attaché au nom propre *Cestius*. Nous sommes déjà prévenus que ce nom propre doit avoir une analogie marquée avec le symbole qui y est annexé. Ce symbole est la Déesse *Sors*, laquelle préside au sort des dez ; ce qui fait dire à Horace, qu'on tire au sort des dez la royauté du vin :

. . . . *Regna Vini sortiæ talis.*

Q

Si présentement la racine du nom propre *Cestius* se trouve signifier *un coup de dez*, ou *le sort du dez*, il sera démontré que le symbole en question n'est autre que le symbole Onomatique de *Cestius*.

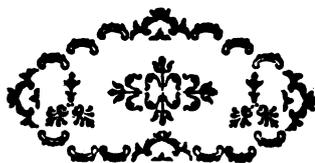
En effet, la racine de *Cestius* est le mot Celtique *Cest* ou *Cast*, qui signifie expressément *un coup de dez*, *le sort du dez*, &c.

Encore aujourd'hui, *Kaste*, en Danois, ou, ce qui revient au même, en Anglo-Saxon, qui est un reste du Celto-scythe, signifie *jetter le dez*, *tirer au dez*; d'où *Kast af to firer*; le coup de Carmes, ou des deux quatre au jeu de dez. Delà aussi le mot Suédois, *Kesa*, élire; parce qu'autrefois les élections se faisoient en tirant au sort. *Cestius* est donc un nom propre Barbare latinisé, & qui, dans l'origine, signifie *jet du dez*, *coup de dez*, *élection par le sort*, &c. Aussi *Cestius* prenoit-il pour symbole une Déesse *Sors*, avec la devise *Sors*. Pline, L. II, Chap. 7, atteste que la Déesse *Sors* avoit un culte chez les Romains. Voici ses paroles : *Adeoque obnoxia sumus sortis, ut SORS ipsa PRO DEO sit*, &c. On entendoit par *Sors*, la même chose

que Lucain entendoit par *alea fati*, le coup de dez du Destin :

*Cadat alea Fati,
Alterutrum mensura caput.*

C'est pourquoi nous disons encore, *le sort en est jetté*, comme pour dire, *les dez sont hors du cornet, il n'y a plus à revenir sur le coup*. C'est le mot de César, lorsqu'il eut passé le Rubicon : *jac̄ta est alea*, le sort en soit jetté ; ce que Plutarque traduit : *le dez quelconque en soit jetté*.



On trouve quelquefois un Bélier sur les Médailles d'Antioche. C'est le symbole Onomatique de cette Ville : car *Anthiokheô*, en Grec, signifie, je résiste, je suis revêche. C'est par la même raison qu'on voit un Bélier au revers de la belle Médaille d'Antinoüs, qui étoit jadis dans le Cabinet du Président de Thou, & qui, je pense, est à présent au Cabinet du Roi. La légende du revers, que le temps a beaucoup endommagé, porte, selon Casaubon,

ΣΜΥΡΝΑΙΟΙΣ ΠΟΛΕΜΩΝ ΑΝΕΘΗΚΕ.

Smyrnensibus Polemon Fecit.

Voici cette Médaille. (*Voyez Planche Iere., N^o. 7.*)

Or le nom propre *Antinoos*, signifie *esprit revêche*, *esprit contentieux*; idée que rend fort bien le symbole du Bélier. Ainsi la raison pour laquelle la Ville d'Antioche & Antinoüs ont un Bélier pour symbole, est la même; & qui explique l'un, explique l'autre.



C H A P I T R E V I.

Des Amulettes , Pierres & Anneaux constellés , & autres Talismans chargés de Gravures magiques & superstitieuses.

PETRONE fait mention d'un anneau d'or constellé, c'est-à-dire incrusté d'étoiles de fer. C'est l'anneau qu'il prête à Trimalcion. *Annulus totus aureus, sed plane ferreis veluti stellis ferruminatus.*

Ovide fait mention d'une certaine formule magique, qu'il appelle *Carmen auxiliare*. Pline, L. XXVIII, lui donne aussi le même nom. Il paroît par un passage de Quintus Serenus, que c'étoit la fameuse formule *Abra-cadabra* ou *Abra-sadabra*. Voici les Vers d'Ovide, Métam. L. 7, V. 137.

*Neve parum valeant à se data gramina, carmen
Auxiliare canit, secretasque advocat artes.*

Quintus Serenus enseigne la maniere d'employer

cette formule, selon le rit d'une ancienne & aveugle superstition :

*Inscribes chartæ quod dicitur ABPACAΔABPA;
Sapius & subter repesis : sed detrabe summam,
Et magis atque magis, desint elementa figuris
Singula, quæ semper rapies, & singula figes.
Donec in angustum redigatur littera conum.*

C'est-à-dire que, selon Serenus, il falloit que cette formule, réitérée plusieurs fois, formât un cône inversé en cette sorte :

A B P A C A Δ A B P A
 A B P A C A Δ A B P
 A B P A C A Δ A B
 A B P A C A Δ A
 A B P A C A Δ
 A B P A C A
 A B P A C
 A B P A
 A B P
 A B
 A

C'est ainsi que j'ai vu cette formule disposée sur une petite pierre ovale, que feu M. Hugarit de la

Marche avoit rapportée de Pologne ; & j'ai retrouvé depuis cette même disposition dans une figure publiée long-temps avant par le Pere Hardouin. Mais il est beaucoup plus fréquent de rencontrer des $ABPA \Sigma A \Xi$, qui sont des Amulettes, dont ce Jésuite a donné une très-fausse interprétation : car il en fait une invocation à la Sainte Trinité, moitié en langue Hébraïque, & moitié en langue Grecque, toujours par le procédé des initiales; sans être plus heureux dans cette conjecture que dans toutes les précédentes, où nous l'avons si complètement réfuté. En effet, $ABPACA \Xi$ n'est que l'indication abrégée de la formule entière $ABPACA \Delta ABPA$, & la lettre Ξ est ici un caractère numérique, qui indique qu'il faut répéter cette formule quatorze fois, nombre dans lequel est compris deux fois le nombre *sept*, si révérent des Hébreux. Ainsi les *Abraxax* sont des Talismans Hébraïques; qui portent en abrégé la formule *Abraxadabra*; formule que le vulgaire prononce *Abracadabra*, parce qu'il a pris le C, ou *sigma* des Grecs, pour le C des Latins.

ABR' AS signifie le Dieu fort, le Dieu auxiliaire, celui que le Médecin appelloit à son aide, quand il n'espéroit plus rien des secours de l'art. Encore au-

jourd'hui, dans presque tout l'Orient, on a recours à des pratiques magiques & superstitieuses, dans les maladies où la science du Médecin est en défaut. ABRAS est composé de deux expressions antiques, Orientales; AS, Dieu dans la plupart des langues, tant Orientales qu'Européennes; & ABR, fort, puissant, auxiliaire, en langue Hébraïque : sur quoi il est à observer que ce sont sur-tout les charlatans Juifs, qui ont amené la vogue des Amulettes & des Talismans.

C'est certainement de leurs Livres iatro-magiques, que l'illustre Ticho-Brahé (qui, comme on fait, avoit le malheur d'être livré à plusieurs superstitions, entr'autres, à celles de l'Astrologie judiciaire & de la Divination,) avoit tiré nombre de figures, aussi curieuses à titre de recherches d'Antiquaire, que méprisables à titre de découvertes relatives à la science chimérique des Devins. Il consuma bien du temps & bien des fatigues à ces Recherches, qu'il publia en 1592, sous le titre de *Calendarium Naturale Magicum*, en se cachant sous le nom de *Joannes-Baptista Groschedel, ab Aicha*. C'est une grande estampe, aujourd'hui fort rare, de plus de trois pieds de haut, chargée

chargée d'une multitude de figures relatives à l'Astrologie, selon les principes illusoires des Chaldéens, des Egyptiens & de certains Juifs. En écartant de ce monument bisarre de délire & d'érudition, tout ce qui n'a rapport qu'aux influences des astres, & aux prédictions que nos Peres se flattoient d'en tirer, on remarque dans ce laborieux Ouvrage nombre de choses curieuses, rares, savantes, & qui intéressent directement cette partie de la science des Antiquaires qui concerne les Amulettes & les Talismans.

Par exemple, l'Auteur a eu soin d'y rassembler tous les caractères abrégés qui ont servi chez les différents Peuples, & dans les différents âges, à désigner les Planètes, ainsi que les symboles usités dans l'ancienne Magie astrologique, pour représenter les douze signes du Zodiaque : ce qui forme une espèce de clef hiéroglyphico-astrologique, infiniment précieuse pour tout Antiquaire.

Je crois donc rendre un véritable service aux Amateurs, en dégageant ces riches & précieuses recherches, du fatras obscur des rêveries astrologiques dans lesquelles elles étoient ensevelies.

R

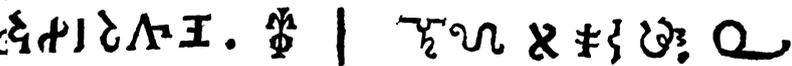
Ticho-Brahé distingue tous les caractères représentatifs des Planètes, en caractères sigillaires, en caractères graphiques, & en caractères sacrés ou hiéroglyphiques, en cette sorte. (*Voyez le Tableau ci-contre.*)

De plus, Ticho voyant que les Chaldéens, qui croyoient les Planètes gouvernées par ces Esprits célestes, que nous nommons Anges, avoient souvent représenté une Planète par le symbole propre au Génie qui y préside, a savamment recherché quel Génie, dans leur système, présidoit à telle Planète, & quelle étoit le symbole ou hiéroglyphe propre à chacun de ces Génies. Cette recherche est certainement très-curieuse, & précieuse à l'art des Antiquaires, qui trouvent souvent de ces hiéroglyphes sans en comprendre le sens. Je crois donc devoir les rapporter ici, comme des matériaux essentiels à l'intelligence des Amulettes & Talismans qu'on peut rencontrer, & comme, au surplus, faisant partie de la science, jusqu'ici très-obscur, des anciens Hiéroglyphes.

Ticho, dis-je, d'après le système des Chaldéens; donne à l'Ange de Saturne, le nom de *Cassiel*; à celui

ANCIEI MARS.

LE SOLEIL.

CARACTERES SIC 

DES PLANI

LA LUNE.

Recueillis par Tr



ANCIEI MARS.

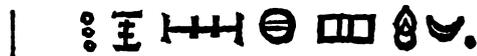
LE SOLEIL.

CARACTERES GR 

DES PLANE

LA LUNE.

Recueillis par Tr



ANCIEI MARS.

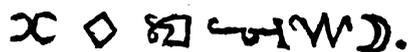
LE SOLEIL.

CARACTERES HIÉ 

DES PLANI

LA LUNE.

Recueillis par Tr



de Jupiter, le nom de *Sâchiel*; à celui de Mars, le nom de *Samaël*; à celui du Soleil, celui d'*Anaël*; à celui de Vénus, le nom de *Raphaël*; à celui de Mercure, le nom de *Michaël*; à celui de la Lune, le nom de *Gabriël*.

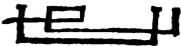
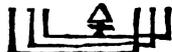
Suit le Tableau des Hiéroglyphes, ou caractères mystiques & figillaires de ces Génies célestes, lesquels, dans les Amulettes & Talismans, figurent les Planetes mêmes auxquelles ils sont annexés, & les représentent hiéroglyphiquement.

Nouvelles Recherches

CARACTERES Sigillaires & Hieroglyphiques des Anges ou Génies des PLANETES, avec les noms de ces Génies.

SATVRNVS.		JVPIITER.	
CASSIEL.		SACHIEL.	
MARS.		MERCVRIVS.	
SAMAEI.		MICHAEL.	
LYNA.		SOL.	
GABRIEL.		ANAEI.	
		VENVS.	
		RAPHAEL.	

En outre, Ticho réfléchissant que souvent, chez les Orientaux, les Planetes sont représentées par leur tempérament ou esprit, c'est-à-dire par les effets qu'on leur attribue sur l'esprit ou sur la constitution morale de l'homme, il s'est attaché à recueillir ces noms qu'on donnoit à ces divers tempéraments supposés inhérents aux corps célestes, ainsi qu'à rassembler les Hiéroglyphes par lesquels ces tempéraments ou humeurs des Planetes étoient représentés. Les voici :

<i>Spiritus Saturni.</i>		<i>Spiritus Jovis.</i>
ARATRON. 		BETOR. 
<i>Spiritus Martis.</i>		<i>Spiritus Solis.</i>
PHALEC. 		OCH. 
<i>Spiritus Veneris.</i>		<i>Spiritus Mercurii.</i>
HAGIT. 		OPHIEL. 
<i>Spiritus Lunæ.</i>		
PHVL. 		

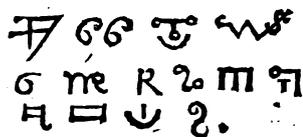
La science, aujourd'hui purement curieuse & amusante, des Talismans constellés, est encore redevable à Ticho, des Tableaux Sigillaires des douze signes du Zodiaque. Ce Savant non-seulement a rassemblé ces Talismans ou Sceaux des douze signes; mais encore il a recherché à quel signe chaque emblème appartenait: tellement que dans le Tableau qu'il en a donné, on trouve chaque signe du Zodiaque annexé au symbole mystique & magique qui lui est propre; en cette sorte. (*Voyez Planche II.*)

J'aurois désiré pouvoir dégager ces anciens Tableaux Sigillaires, de ce que la superstition des Modernes y a ajouté. Le nom de Jesus, ainsi que plusieurs légendes Latines & Grecques qui s'y trouvent, annoncent qu'on en a altéré la simplicité primitive. Les Tableaux Arithmétiques, en chiffres Arabes, qui se trouvent aussi mêlés à travers les emblèmes de ces signes, & quelquefois dans le champ même du symbole, décelent l'interpolation; mais j'ai mieux aimé laisser subsister ce qui se voit de trop ici, que de m'exposer au reproche d'avoir retranché quelque partie essentielle, ou simplement curieuse. Il suffira de prévenir le Lecteur, qu'il fera bien de ne considérer comme

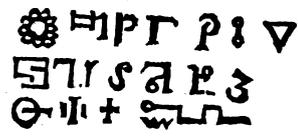
monuments d'antiquité dans ces Tableaux des douze signes, que les linéaments hiéroglyphiques qui les représentent.

Il n'en est pas ainsi des symboles figillaires des quatre Eléments, recueillis par le même Ticho. Il les a puisés dans des sources plus pures & moins altérées; & tout ce qu'il nous a donné à cet égard, est précieux. Aussi est-ce avec confiance que j'en enrichirai ce Chapitre.

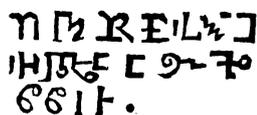
Le Feu.



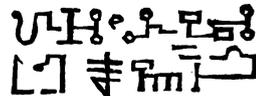
L'Air.



L'Eau.

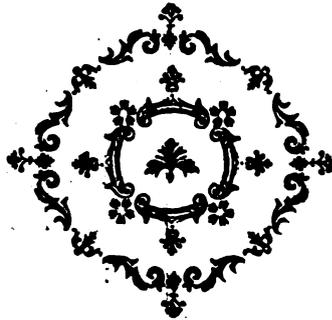


La Terre.



J'aurai plus d'une occasion, par là suite, de faire voir de quelle ressource est, dans l'interprétation des divers hiéroglyphes, la connoissance de ces divers ca-

rafteres & symboles antiques , échappés comme par miracle au naufrage des siècles , & rassemblés par un Homme illustre avec d'incroyables recherches, & au prix d'un grand travail , comme il le dit lui-même : *Hæc sunt quæ ad Magiæ naturalis introductionem, magno labore & investigatione coegimus, &c.*



CHAPITRE

C H A P I T R E V I I .

*Examen & explication de deux Inscriptions antiques :
L'une Grecque , trouvée sur le tombeau d'Homere ;
l'autre Egyptienne ou hiéroglyphique , trouvée sur le
monument qu'on est convenu de nommer l'ISIS DE
TURIN , quoique ce ne soit point une ISIS , mais
une HERM' ALETHE , c'est-à-dire LA SAGESSE
VÉRIDIQUE.*

AYANT pris connoissance de l'interprétation que M. de Peyssonnel avoit donnée de l'inscription trouvée sur le tombeau d'Homere , je ne crus point devoir être de l'avis de ce Savant ; & je portai le même jugement sur l'interprétation donnée par M. Paris. J'écrivis en conséquence la lettre suivante à M. La Combe , auteur du Mercure de France.

„ Trouvez bon , MONSIEUR , que je n'approuve ni
» la première ni la seconde interprétations qui ont
» été faites de l'inscription Grecque , trouvée sur le

S

» tombeau d'Homere, & qui se trouvent dans le se-
 » cond Mercure d'Avril de la présente année 1773.
 » Cette inscription porte :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
 ΣΜΥΡΝΕΟΥ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ
 ΚΑΛΥΠΤΕΙ
 ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ, ΘΕΙΟΝ
 ΟΜΗΡΟΝ.

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
 ΜΕΛΙΤΑΣ.

» Quant aux deux Vers Alexandrins qui composent
 » l'Épitaphe, il n'y a pas deux manières de les ex-
 » pliquer ; ainsi, d'après le sentiment général, j'essaye-
 » rai de les traduire ainsi, en deux Vers Latins :

*Sacrum hinc terra caput, divinum condit Homerum,
 Qui canit heroum laudes & fortia facta.*

» Mais pour ce qui est du commencement & de la
 » fin de l'inscription, on s'y est doublement mépris
 » jusqu'à présent ; tant ceux qui ont fait de *Smyrneou*
 » une épithete d'Homere, contre la construction de la

» phrase, que ceux qui ont interprété *Boulos Smyr-*
» *neou* par Boulos de Smyrne. Dans ce dernier cas,
» il est constant qu'il faudroit *Boulos Smyrnaïos*.
» Voici donc une autre explication qui porte avec
» elle son évidence :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΥΡΝΕΟΥ
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

» A la lettre :

Bolus faciebat
Smyrnei ;
Bolus faciebat
Melitenfis.

» C'est-à-dire :

Ce fut fait par Bolus ;
Fils de Smyrnée ;
Ce fut fait par Bolus ;
Natif de Mélite.

» On fait qu'un nom propre au génitif, venant à

S ij

» la suite d'un autre nom propre au nominatif, indi-
 » que le nom du pere. C'est ainsi que dans l'inscrip-
 » cription Grecque rapportée par Pline :

NΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ,

Nausicrates Tisameni dedicavit.

» Tout le monde convient que *Tisamenou* est le
 » nom du pere de Nausicrate, & qu'il faut entendre :

Nausicrates, Tisameni filius, dedicavit.

» Rien de plus commun, chez les Grecs, que cette
 » soustraction du mot *uios*, fils, ou *thugatér*, fille ;
 » & cet usage avoit passé des Grecs aux Latins. Ainsi
 » de même que les premiers disoient *Alkibiadés*, o *Kli-*
 » *niou*, Alcibiades, fils de Clinias; *Alexandros*, o *Phi-*
 » *lippou*, Alexandre, fils de Philippe, &c. : de même
 » aussi les Latins disoient, *Porcia Catonis*, Porcie,
 » fille de Caton; *Tullia Ciceronis*, Tullie, fille de
 » Ciceron, &c. *Boulos Smyrneou*, signifie donc très-
 » certainement ici, *Boulos, fils de Smyrnée.*

» J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette nouvelle interprétation avoit à peine paru , que M. La Combe reçut deux Lettres , l'une directement adressée à lui pour lui-même , l'autre pour me faire remettre. Cette dernière étoit d'un Anglois , qui ne se croyant peut-être pas assez familiarisé avec notre langue , avoit pris le parti de m'écrire en Latin. Voici sa Lettre , datée de Montauban en Quercy , le 27 Juin 1773. Cette Lettre , ni les trois suivantes , n'ont point encore été publiées.

Viro Doctissimo Domino Domino POINSINET DE
SIVRY , Societatis Regiæ Lotharingorum Socio ;

SWINNEUS , Societatis Reg. Lond. Socius ,

Salutem Plurimam.

Maximâ cum voluptate legi , Vir Optime , Literas quas de Homeri monumento & de inscriptione ejus ad Dominum Lacombum scripsisti ; eas etiam legi conjecturas , quas celeberrimus iste Medicus Paris , ()*

(*) Allusion à la Lettre de M. Paris, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier , à M. La Combe, Auteur du Mercure de France, datée de Constantinople, le 18

Janvier 1773, & publiée dans le second Mercure d'Avril de la même année. M. Paris y rapporte l'explication que M. de Peyssonel a donnée de l'inscription trouvée sur le

Constantinopoli, de eâdem Re vulgavit; &, licet mea de vestrà discrepet sententia, nequeo tamen quin unius & alterius acumen in Re tam difficili collaudem & admirer. Quare verò ipse aliter quam vos sentiatis, opiner, breviter exponam: deinde si quid luminis ex tenebris istis elicere possim, id lucro apponendum censebo.

Placeat vobis, inprimis, ut inscriptionem integram ante oculos vestros reponam; deinde argumenta proferam mea, quibus nisus, è vestrà opinione dissentendum duco.

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΤΡΝΕΟΥ

ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑ-
ΤΑΙΑ ΚΑΛΥΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ
ΘΕΙΟΝ ΟΜΗΡΟΝ

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ.

tombeau d'Homere, & lui-même es-
saye de l'expliquer autrement. M.
Poinfinet de Sivry a contredit ces

deux explications, & en a apporté
une troisieme, conignée dans le Mer-
cure du mois de Juin.

Dominus Paris opiniatur, nī fallor, æque ac tu, duplicem lectionem Prænominis »ΒΟΥΛΟΣ» integram esse conservandam. Illustris verò Consul vester Pessonellus, qui civitate Smyrnenſi moratur, mihi videtur ſenſum iſtorum Prænominum aſſecutus eſſe, cum dicit, Conſilium, vel Senatam Smyrnenſe (»ΒΟΥΛΗΝ») Homeri Memoriam voluiſſe in perpetuum conſecrare : igitur ſecundum ejus ſententiam, hocce modo debet inſcriptio principium ſuum ſumere »ΒΟΥΛΗ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ.»

Permittas mihi, Vir Colendiſſime, ut obſervantiunculam quandam faciam, antequam longiùs progrediar, quã Conſulis iſtius acutiſſimi conjecturam ſtabiliri poſſe mihi videatur. Dominus Paris, errore ſcilicet typographi in Epistolâ ad Dominum Lacombum ſignificare videtur, quòd tres in Græciâ Civitates Homeri natalitia ſibi vendicaverint. Ipſe verò affirmare auſim ſeptem Civitates Honorem eundem ſibi arrogaffe, teſte hoc antiquo verſu.

ΣΜΥΡΝΑ. ΡΟΔΟΣ. ΚΟΛΟΦΩΝ. ΣΑΛΑΜΙΣ.
ΧΙΟΣ. ΑΡΓΟΣ. ΑΘΗΝΑΙ.

Miror verò (Pace tantarum Civitatum dixerim) quòd iſtæ ſeptem Civitates de Homeri natalitiis contende-

rint, cùm prò certo habeatur, quòd Homerus ipse per easdem Civitates victum mendicaverit!

Nunc autem ad ipsam inscriptionem nobis revertendum.

In duabus Chartis Mercurialibus (scilicet tam mensis Aprilis, quàm mensis Junii) verbum »καταγαια» mihi legenti occurrit. Quoniàm verò ipse sensum ejusdem verbi prorsus nesciam, mihi persuadere vellem, quod adverbium Grecum »καταγαια» interponi debuerit: censeo, insuper, quod »κοσμητορα Θειον Ομηρον» in Chartis, & in ipsâ inscriptione, ponantur pro »κοσμητωρ θειος Ομηρος.»

Si hæc mea sententia de inscriptione Homericâ tibi visa sit satis clara, Vir Scientissime; integra inscriptio sequentem in modum corrigenda esse debet:

Βουλη εποιοι Σμυρναϊων
 Ενθαδε την ιεραν κεφαλην καταγαια καλυπλει
 Ανδρων ηρωων κοσμητωρ δειος Ομηρος
 Ευβουλος εποιοι Μελιτας.

*Magnopere vellem ut, si occasio aliquis inciderit, quâ Virum præclarum Dominum Paris, aut videas, aut illi Literas scribas, illi sane dicas verbum Grecum »ΒΟΤΛΟΣ»
 rarissimè*

*rariſſimè mihi in Libris occuſiſſe , niſi in illis qui de Pharmaceuticis rebus tractant : » Βουλος ” enim derivati-
nem ſuam mihi ducere videtur à verbo » Βαλλω ” : ſcilicet
quandò Βουλον , vel potiùs Βολον ſumpturus eſt ægrotus ,
id nimirum in guttur ſuum jacit.*

*Viſ-ne verò mihi permittere ut Dominationi veſtræ
meam ſententiam de hâc inſcriptione dicam ? Ipſe opinor
quòd inſcriptio iſta aut cujuſdam viri itinerantis , aut
ſacerdotis Græci , ſit compoſitio. Quoniàm enim non ſu-
per ipſum monumentum , ſed in ſarcophago , inveniatur ;
procul dubio ingenii luſus eſt jocoſi , magis quàm antiqui
ſculptoris opus.*

Valeas.

A Montauban en Quercy ,
le 27^e. Juin 1773.

Chez Monsieur REY, Greffier,
rue de l'Hôtel-de-Ville.

Monsieur Swinne reçut de moi la réponse ſuivante.

T

Réponse de M. POINSINET DE SIVRY, de la
Société Royale de Lorraine, à M. SWINNE, de la
Société Royale de Londres.

Paris ce 8 Juillet 1773.

„ Je ne vois guere moyen, MONSIEUR, de pou-
„ voir vous accorder, non plus qu'à M. de Peysson-
„ nel, que dans ces mots :

B O T Λ O Σ E Π O I E I
Σ M T P N E O T ,

„ qui commencent l'inscription trouvée sur le tom-
„ beau d'Homere, le mot B O T Λ O Σ (*Boulos*) ne
„ soit pas un nom propre, mais l'équivalent de
„ B O T Λ H (*Boulé*), c'est-à-dire de *Décret*; en sorte
„ que ces trois premiers mots de l'inscription puissent
„ signifier, comme vous le desirez, *Décret* ou *Ar-*
„ *rêté du Sénat de Smyrne*. Ce n'est pas, MONSIEUR,
„ qu'il soit nécessaire, comme vous paroissez l'insi-
„ nuer, de changer B O T Λ O Σ, en B O T Λ H, pour
„ lui faire signifier, *arrêt, décret, délibération, &c.* ;
„ mais encore une fois, si vous prenez le mot B O T-
„ Λ O Σ dans cette acception, & si vous le rappor-
„ tez à Σ M T P N E O T dans le sens de Smyrne; en

„ un mot, si vous interprétez ce préambule des deux
„ Vers de l'Építaphe, dans le sens de :

Ce fut fait par ordonnance de l'Etat de Smyrne,

„ il faut alors : 1°. que le génitif ΣΜΥΡΝΕΟΥ, qui
„ se trouve expressément dans l'inscription, puisse
„ être le génitif du nom qu'on donnoit en Grec à la
„ Ville de Smyrne : 2°. Il faut, en outre, que dans
„ les mots

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ,

„ qui terminent l'Építaphe, ce mot, ΒΟΥΛΟΣ,
„ se prenne aussi dans le sens de ΒΟΥΛΗ, *Consilium*;
„ & que ce mot ainsi expliqué & appliqué à ΜΕ-
„ ΛΙΤΑΣ, ne contredise point la signification que
„ vous lui avez donnée en premier lieu.

„ Or, d'une part, dans l'interprétation que vous
„ adoptez, le sens de *Décret* que vous donnez au mot
„ ΒΟΥΛΟΣ, au commencement de l'inscription, est
„ si peu fondé, que vous-même faites un nom pro-
„ pre de ce même ΒΟΥΛΟΣ, dans les trois mots

T ij

„ qui forment la soufcription de l'Épitaphe. Il est vrai,
 „ que cherchant, en quelque sorte, à vous faire illu-
 „ sion, vous métamorphosez ici, de votre pleine au-
 „ torité, ΒΟΥΛΟΣ en ΕΤΒΟΥΛΟΣ : mais, MON-
 „ SIEUR, vous savez fans doute qu'en fait d'inscrip-
 „ tion, les *conjectures* & les *suppositions* ne prévalent
 „ point contre la *lettre*. Ainsi, de deux choses l'une :
 „ ou *Boulos* n'est point un nom propre, dans l'une
 „ ni l'autre position; ou bien il est, au contraire, *nom*
 „ *propre*, au commencement, comme à la fin. Permet-
 „ tez-moi, MONSIEUR, de m'en tenir à cette der-
 „ niere opinion, & même de me flatter que vous
 „ ne tarderez point à l'adopter vous-même.

„ D'autre part, (& cette raison, j'ose le dire, est
 „ dirimante,) il est impossible que ΒΟΥΛΟΣ ΣΜΥΡ-
 „ ΝΕΟΥ, signifie *ordonnance de Smyrne*, puisque
 „ Smyrne, en Grec, se dit ΣΜΥΡΝΑ, au génitif
 „ ΣΜΥΡΝΗΣ, & que ce nom de lieu a, pour son
 „ composé, ΣΜΥΡΝΑΙΟΣ : d'où il n'y a pas
 „ moyen de dériver le ΣΜΥΡΝΕΟΥ de l'Épitaphe.
 „ J'en conclus invinciblement que ΣΜΥΡΝΕΟΥ
 „ n'est point ici un nom de Ville, mais le génitif du
 „ nom propre ΣΜΥΡΝΕΑΣ, *Σμυρνας*, qui se décline

„ comme AINEΑΣ, ΑΙΝΕΑΣ, KINEΑΣ, ΚΙΝΕΑΣ, &c.
„ Vous ne sauriez plus vous retrancher, MONSIEUR,
„ que dans ce je ne fais quel scrupule que vous laissez
„ paroître pour admettre que *Boulos* soit un person-
„ nage, & que ce mot ait la physionomie d'un nom
„ propre. Vous vous croyez si sûr de votre fait à
„ cet égard, qu'empruntant quelque chose de la rail-
„ lerie de votre compatriote Swift, vous supposez
„ malignement que M. Paris, en qualité de Médecin,
„ n'a pas eu de peine à se familiariser avec l'étrange
„ nom propre *Boulos*, y étant comme préparé par les
„ termes de pharmacie, *bol* & *bolus*. Pour moi, MON-
„ SIEUR, qui n'ai point l'honneur d'être Médecin,
„ & qui conséquemment n'aurois pas la même excuse
„ à fournir, j'avoue que je suis dès long-temps, mais
„ par une toute autre raison, apprivoisé avec ce nom
„ *Boulos*. En effet, c'est le même, au changement
„ de déclinaison près, que le nom propre *Boulis*, nom
„ d'un fameux personnage Lacédémonien chez Plutar-
„ que, dans son *Traité de Politique*. De plus, on re-
„ trouve évidemment ce nom propre *Boulos* dans une
„ infinité de noms Grecs, qui n'en sont que les com-
„ posés, comme, *Eu-boulos*, *Cleo-boulos*, *Trasi-boulos*,
„ *Aristo-boulos*, &c. Il faut encore vous tirer d'erreur,

„ même à l'égard de *Bolos*, que vous croyez n'être
 „ uniquement qu'un terme de Pharmacie vulgaire : car
 „ si vous vous donnez la peine d'ouvrir La Popeli-
 „ nière, *Histoire des Histoires*, p. 148, vous verrez
 „ ce qu'il dit, d'après Suidas, de l'Historien *Bólos* de
 „ Mendese, Philosophe Pythagoricien ; ainsi que d'un
 „ autre *Bólos* de la Secte de Démocrite, & qui a écrit
 „ sur la Médecine. Or il est bon d'observer qu'en
 „ Dialecte Eolique, *Bólos* est absolument le même
 „ nom que *Boulos*, les Ecrivains Eoliens changeant
 „ volontiers ou en *ó* ; car c'est ainsi qu'ils disent *Μῶσαι*,
 „ au-lieu de *Μουσαι*, *Λειπῶσαι*, au-lieu de *Λειπουσαι*,
 „ &c. comme le fait remarquer l'*Appendix* de *Joannes*
 „ *Grammaticus*, sur la diversité des Dialectes Helléni-
 „ ques. Tout conspire donc à prouver, MONSIEUR,
 „ contre votre assertion, & contre l'opinion de M. de
 „ Peyssonnel, que dans l'inscription dont il s'agit, *Bou-*
 „ *los* est le nom de l'Auteur de l'Epithaphe d'Homere,
 „ & que *Smyrneou*, qui suit, est le nom du pere de
 „ *Boulos* ; tellement qu'on ne peut se dispenser d'in-
 „ terpréter ainsi ce préambule :

Ce fut fait par Boulos, fils de Smyrneas.

„ *Smyrneas* est un nom propre dérivé de *Smyrna*, qui

„ est l'un des noms de la myrrhe, & qui a été le nom
„ propre de plusieurs Personnages : notamment de
„ *Smyrna*, femme de Thésée le Theffalien; lequel Thé-
„ sée, en considération de sa femme, donna à la Ville
„ de Smyrne le nom qu'elle porte encore : d'où l'on
„ peut conclure que ce Personnage *Smyrneas*, qui
„ figure dans l'inscription du tombeau d'Homere, en
„ qualité de pere de Boulos, n'a probablement aucun
„ rapport avec cette Ville de Smyrne; celle-ci, toute
„ ancienne quelle est, s'avouant postérieure à l'exis-
„ tence des noms propres tirés des diverses dénominations
„ de la myrrhe, puisqu'elle-même rapporte sa
„ fondation à une Princesse nommée *Smyrna*. D'ail-
„ leurs, que Smyrne ait été le berceau d'Homere,
„ comme elle l'a prétendu, malgré la réclamation de
„ six autres Villes, je ne vois pas que, même en pre-
„ nant sur soi de lui adjuger cette palme, on puisse
„ en conclure que le nom de Smyrne doit figurer
„ dans l'Épitaphe d'Homere, trouvée à Néo, lorsque
„ l'inscription qui subsiste ne dit absolument rien de
„ tel, & dit même évidemment toute autre chose; à
„ savoir, *Boulos, fils de Smyrneas, faisoit ceci, &c.*
„ C'est ainsi que l'ancienne inscription rapportée par
„ Reinesius, p. 284,

ΑΓΑΣΙΑΣ. ΔΟΣΙΘΕΟΥ. ΕΦΕΣΙΟΣ, ΕΠΟΙΕΙ;

„ ne souffre point, & n'a jamais reçu d'autre interpré-
 „ tation que celle-ci :

AGASIAS, DOSITHEI *filius*, EPHESIUS, FECIT.

„ Et il ne faut pas croire que le mot ΕΠΟΙΕΙ ne
 „ puisse se placer qu'à la suite des circonstances du
 „ nom : au contraire, c'est une élégance & une ri-
 „ chesse de tour, de le mettre immédiatement après
 „ le nom, & de le faire précéder les circonstances de
 „ ce même nom.

„ C'est ainsi qu'on lit chez Pausanias, *Eliac.* L. V :

Βοηθὸς δὲ ἐτόρευσεν αὐτὸ Καρχηδόνιος,

Boethus autem sculpsit illud, Carchedonius;

„ Et dans l'Anthologie, L. IV, Chap. 6, l'inscription
 „ que fit Simonide pour le fameux Colosse de Rhode,
 „ ne porte-t-elle pas :

Λάχης ἐποίηι ὁ Λινδίου.

Lachès fecit Lindius.

„ Enfin,

» Enfin, chez le même Simonide, on trouve ex-
» pressément le nom du pere d'un Personnage placé
» bien après le nom du Personnage même, & tout à
» la fin de la phrase, précisément comme dans l'Épi-
» taphe d'Homere. C'est de soi-même que parle Si-
» monide dans le passage allégué. Le voici :

Μνημη δ' ἔτινα φημι Σιμωνίδῃ ἰσοφαρίζειν
Ουδοκονιάετι, παῖδι Λεωπρεπέος.

» A la Lettre : *en Mémoire, personne, je le sou-*
» *tiens, à Simonide n'est comparable, dans sa quatre-*
» *vingtieme année, fils de Leoprepès, au-lieu de : En*
» *fait de mémoire, personne, je le soutiens, n'est compa-*
» *rable à Simonide, fils de Leoprepès, quoiqu'agé de*
» *80 ans. Après des autorités aussi évidentes & aussi*
» *formelles, douterez-vous encore, MONSIEUR, que*
» *j'aye été fondé à interpréter Boulos epoïei Smyrneou,*
» *par : ceci fut fait par Boulos, fils de Smyrnée ? A*
» *l'égard de la réforme que vous proposez de faire*
» *dans les deux Vers de l'Épitaphe, je crois ne pou-*
» *voir trop insister sur l'axiôme, qu'on ne doit rien*
» *changer dans une inscription antique ; & que le premier*
» *devoir de l'Interprete est de s'en rapporter au texte.*

» Ainsi trouvez bon, MONSIEUR, que je réclame
 » la leçon antique, Κοσμήτορα θεῖον Ὀμηρον, contre
 » la leçon nouvelle Κοσμήτωρ θεῖος Ομηρος que vous
 » proposez : trouvez bon sur-tout que, contre votre
 » avis, je ne change rien au Καλατ' Αἶα Καλύπτει de
 » l'inscription, & que je rejette impitoyablement vo-
 » tre adverbe inusité Καλαγαῖα, *subterraneiter*. Quel be-
 » soin, MONSIEUR, de faire ainsi violence au texte,
 » pour y lire ce qui n'y est point, quand ce qui s'y
 » trouve est de la plus grande clarté? Dans ce Καλατ'
 » Αἶα Καλύπτει qui vous indispose, ne voyez-vous
 » point que le Poète, par élégance, a détaché la
 » préposition Καλα de son verbe Καλύπτειν? Ne vous
 » rappelez-vous point que ce verbe Καλα-Καλύπτειν
 » est employé par nombre d'Auteurs, notamment par
 » Platon, dans son Timée, & même dans ce passage
 » célèbre traduit par Cicéron : Καλα-Καλύπτονται, καὶ
 » πάλιν ἀναφαινόμενοι, à nostro conspectu oblitescunt, &
 » rursus emerſi, &c.? Le Poète, auteur de l'inscrip-
 » tion, n'a donc fait autre chose que d'interposer par
 » élégance le mot Αἶα, qui signifie la Terre, entre
 » la préposition Καλα, & son verbe Καλύπτει; &
 » par euphonie, il a joint cette préposition Καλά, au
 » mot Αἶα, par la particule surabondante & parasite

„ τε, qui n'ajoute ici rien au sens, & dont la voyelle
„ s'élide devant une autre voyelle. Ainsi Καλα τὲ Αἶα
„ Καλύπτει a produit ce monstrueux Καλαλαϊα, dont
„ vous ne faites qu'un seul mot, & qui, présenté de
„ la sorte, n'offre, en effet, aucun sens raisonnable :
„ au-lieu que rien n'est plus clair que tout le Vers en
„ question, par l'analyse que j'en donne.

„ J'en reviens donc, MONSIEUR, a soutenir, &
„ je pense l'avoir bien complètement prouvé, que
„ l'inscription

Β Ο Υ Λ Ο Σ Ε Π Ο Ι Ε Ι
Σ Μ Τ Ρ Ν Ε Ο Υ ,

Ἐνθάδε ἴην ἱερὰν κεφαλὴν κατὰ τ' Αἶα καλύπτει
Ἀνδρῶν ἠρώων κοσμήτορα θεῖον Ὀμηρον

Β Ο Υ Λ Ο Σ Ε Π Ο Ι Ε Ι
Μ Ε Λ Ι Τ Α Σ ,

„ ne sauroit présenter d'autre signification raisonnable
„ que celle-ci :

*Bólus fecit ;
Smyrneæ filius ,*

V ij

SANCTUM HIC TERRA CAPUT DIVINUM CONDIT
HOMERUM,
QUI CANIT HEROUM LAUDES ET FORTIA FACTA,

*Bólus fecit
Melitensis.*

„ C'est une Epitaphe enclavée , pour ainsi dire ,
„ & comme encadrée dans son annonce ; en sorte
„ que le nom de l'Auteur s'y présente au commen-
„ cement & à la fin ; là , avec le nom de son pere ,
„ ici , avec le nom de sa patrie. Voilà tout le
„ mystere.

„ J'ai l'honneur d'être , &c.

Je croyois cette dispute terminée , lorsque M. La Combe me fit part de la Lettre suivante , qui lui avoit été adressée presqu'en même-temps par M. C. , en date de Paris , le 25 Juin 1773.

Lettre de Monsieur D C. , à M. LA COMBE , Auteur du Mercure de France , au sujet de l'interprétation que M. POINSINET DE SIVRY a donnée de l'inscription trouvée sur le tombeau d'Homere.

„ Permettez , MONSIEUR , que j'aye l'honneur de
„ vous adresser quelques réflexions sur une Lettre de
„ M. Poinsinet de Sivry , que j'ai lue dans le Mercure
„ de Juin. Il désapprouve , avec raison , les deux in-
„ terprétations qu'on a données de l'Épitaphe d'Ho-
„ mere , dans le Mercure d'Avril. Celle qu'il y sub-
„ titue , est ingénieuse ; mais elle est sujette à quelques
„ difficultés , qu'il ne trouvera pas mauvais que je lui
„ propose. Voici l'inscription :

ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΣΜΤΡΝΕΟΥ
ΕΝΘΑΔΕ ΤΗΝ ΙΕΡΑΝ ΚΕΦΑΛΗΝ ΚΑΤΑΤΑΙΑ
ΚΑΛΗΠΤΕΙ
ΑΝΔΡΩΝ ΗΡΩΩΝ ΚΟΣΜΗΤΟΡΑ ΘΕΙΟΝ
ΟΜΗΡΟΝ
ΒΟΥΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ
ΜΕΛΙΤΑΣ

„ Il n'y a aucune difficulté sur les deux Vers que

„ M. Poinfinet a heureusement rendu par ce Distique
 „ Latin :

*Sacrum hinc terra caput, divinum condit Homerum,
 Qui canit heroum laudes & fortia facta.*

„ Mais il ne me paroît pas avoir été aussi heureux
 „ dans l'explication du commencement & de la fin
 „ de cette inscription. Voici comme il les a traduits :

*Ce fut fait par Bolus,
 Fils de Smyrnée ;
 Ce fut fait par Bolus,
 Natif de Méliete.*

„ 1°. Tout le monde convient avec M. Poinfinet,
 „ que, parmi les Grecs & les Latins, un nom propre,
 „ suivi d'un autre nom propre au génitif, est celui du
 „ fils. Mais il faut que ces noms se suivent immédiate-
 „ ment, & ne soient séparés par aucun mot. L'inscrip-
 „ tion citée par M. Poinfinet : NATΣΙΚΡΑΤΗΣ
 „ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΝΕΘΗΚΕΝ, est très-bien ren-
 „ du par *Nausicrates Tisameni (filius) dedicavit*. Mais
 „ elle ne prouve rien ici, parce que le verbe est après
 „ le dernier nom, suivant l'usage constamment ob-

„ servé dans les Auteurs & dans les Monuments. Si
„ Boulos étoit fils de Smyrnée , on liroit : ΒΟΥΛΟΣ
„ ΣΜΥΡΝΕΟΥ ΕΠΟΙΕΙ , & non pas , ΒΟΥΛΟΣ
„ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ.

„ 2°. On pourroit faire la même difficulté sur le
„ mot ΜΕΛΙΤΑΣ , qui devoit se trouver immédia-
„ tement après ΒΟΥΛΟΣ , s'il désignoit un habitant
„ de la Ville de Mélite. Mais un habitant de Mélite
„ devoit s'appeller , ΜΕΛΙΤΕΥΣ , ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ ,
„ & non pas ΜΕΛΙΤΑΣ.

„ 3°. Il est contre les regles du style lapidaire , de
„ commencer & de finir une inscription par le nom
„ de celui qui a élevé le monument. On le voit sur
„ plusieurs inscriptions anciennes , ordinairement à la
„ fin , rarement au commencement , jamais au com-
„ mencement & à la fin. Je crois que le monument
„ qui a donné lieu à cette discussion , est composé
„ d'une inscription entiere , & d'un fragment d'une
„ autre qu'on n'aura pas trouvée. On grave quelque-
„ fois plusieurs inscriptions sur une seule pierre , ou
„ sur plusieurs pierres posées les unes sur les autres.
„ Le marbre qui contient l'Épitaphe d'Homère , a pro-

„ bablement été cassé; ou bien il étoit placé sous un
 „ autre marbre couvert d'une autre Epitaphe, dont
 „ on n'a que la fin : & ces deux inscriptions auront
 „ été faites par Bolus. Dans ce cas, les mots BOT-
 „ ΛΟΣ ΕΠΟΙΕΙ ΣΜΥΡΝΕΟΥ, appartiennent
 „ au monument perdu, & n'ont aucun rapport avec
 „ celui qui concerné Homere.

„ Mais que signifient ces mots, ΣΜΥΡΝΕΟΥ &
 „ ΜΕΛΙΤΑΣ? Je l'ignore; & j'aime mieux croire
 „ que l'inscription a été mal lue ou mal copiée, que de
 „ hasarder une explication contraire aux regles de la
 „ construction & de la Grammaire. L'étude de l'an-
 „ tiquité est très-intéressante pour l'Histoire & pour
 „ les Arts; mais pour peu qu'un Antiquaire aime les
 „ conjectures, a combien d'erreurs n'est-il pas exposé
 „ & n'expose-t-il pas ses Lecteurs, lorsqu'il n'a sous
 „ les yeux qu'une copie informe d'un monument qui
 „ pique sa curiosité?

„ J'ai l'honneur d'être, MONSIEUR, avec les sen-
 „ timents de la plus parfaite considération,

Votre très-humble & très-
 obéissant Serviteur,

D. C.

Quoique

Quoique j'eusse, en quelque sorte, paré, dans ma Lettre à M. Swinne, à toutes les objections dont la question présente est susceptible, je ne crus pas devoir laisser sans réponse la critique de M. de C. J'en écrivis donc en ces termes à M. La Combe.

Lettre de M. POINSINET DE SIVRY, à M. LA COMBE, Auteur du Mercure de France, en réponse aux difficultés qui lui sont proposées à résoudre dans la Lettre de Monsieur D. C.

„ En répondant, MONSIEUR, à la Lettre de
„ M. Swinne, j'avois en même-temps répondu, sans
„ le savoir, à la majeure partie de la Lettre de Mon-
„ sieur D. C., dont vous venez de me donner com-
„ munication. Comme nous ne nous proposons tous
„ que l'instruction & l'amusement du Lecteur, il est
„ inutile de répéter ici à Monsieur D. C., les preu-
„ ves incontestables par lesquelles j'ai démontré à M.
„ Swinne, que ΣΜΥΡΝΕΟΤ est le génitif du nom
„ propre SMYRNEAS, qui, dans l'inscription dont il
„ s'agit, désigne le pere de *Boulos*, lequel *Boulos* est
„ l'Auteur de l'Épitaphe d'Homere. Je me trouve
„ avoir prévenu très-à-propos, dans la même Lettre

„ au Critique Anglois , l'objection que me fait Mon-
 „ sieur D. C. , sur la position qu'occupe dans la phrase
 „ le génitif ΣΜΤΡΝΕΟΤ. J'ai fait voir d'avance la
 „ fausseté absolue du principe par lequel on préten-
 „ droit établir que le nom du pere , désigné par un
 „ génitif simple , dût suivre immédiatement le nom du
 „ fils. J'ai rapporté des passages authentiques & for-
 „ mels , tirés des meilleurs Auteurs Grecs ; d'où il
 „ résulte que c'est au contraire une élégance de ne
 „ point faire suivre immédiatement ces deux noms ,
 „ & de rejeter plus ou moins loin celui du pere.
 „ J'ai fait voir que cette regle de goût s'étendoit aux
 „ autres circonstances du nom , & notamment à l'in-
 „ dication de la patrie du Personnage. Ce principe
 „ incontestable une fois établi par les faits , il ne me
 „ reste plus qu'à résoudre une difficulté d'un autre
 „ genre que me fait Monsieur D. C. Un *habitant de*
 „ *Mélite* , écrit-il , devrait s'appeller ΜΕΛΙΤΕΥΣ ,
 „ ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ. A cela , je réponds que ΜΕ-
 „ ΛΙΤΑΣ est ici une leçon abrégée pour ΜΕΛΙΤ'
 „ ΑΣΙΟΣ , *Civis ex Melitis Asiaticis* , c'est-à-dire
 „ Citoyen de la Mélite Asiatique , laquelle Ville est
 „ nommée ΜΕΛΙΤÆ (*Melitarum*) par Vitruve.
 „ On conçoit que si *Boulos* s'étoit contenté d'écrire

„ ΜΕΛΙΤΕΥΣ ou ΜΕΛΙΤΑΙΟΣ, on n'eût su de
„ quelle Mélite il vouloit parler, vu le grand nom-
„ bre de *Mélites* qu'offroit la Géographie ancienne ;
„ au-lieu qu'en articulant la circonstance d'*Asiatique*, il
„ ne laisse lieu à aucune méprise, & donne clairement
„ à connoître quelle Mélite étoit sa patrie. Or on fait
„ qu'en style lapidaire, l'usage est d'exprimer le mot
„ ΑΣΙΑ, ou son composé ΑΣΙΟΣ, par les deux
„ lettres initiales ΑΣ. Rien n'est plus commun dans
„ les Médailles.

„ J'ai l'honneur d'être, &c.

J'ai donné cette explication de l'inscription trouvée sur le tombeau d'Homère, avec tous ses détails, parce que cette matière intéressante ayant, comme l'on voit, donné lieu à une sorte de dispute littéraire, & à des discussions accessoires presque aussi curieuses que la question principale, j'ai cru que le Lecteur me fau-
roit gré de lui mettre sous les yeux toutes les pièces du procès.

Je passe à une autre analyse non moins intéressante, & qui a pour objet une inscription qu'il étoit infini-

X ij

ment plus difficile d'expliquer. Je veux parler de ces Hiéroglyphes qui se voyent à Turin dans le Cabinet du Roi de Sardaigne, sur une Antique qu'on a prise pour une *Isis*, & dont en conséquence nombre de Savants ont parlé sous le nom de l'*Isis* de Turin. Les Hiéroglyphes qui se voyent sur cette statue précieuse, ont été publiés assez récemment par M. Nédham, mais beaucoup plus correctement par M. Bartoli. Voici cette Antique. (*Voyez Planche III^e.*)

Avant de passer à l'explication de cette Herm' Alêthe, ou Sageffe véridique, il convient de combattre l'affertion téméraire de M. l'Abbé de Guaſco & de M. de Paw, par laquelle ils ont prétendu établir que les caractères qui se voyent sur cette statue, étoient controuvés, faits à plaisir, & sans aucune signification; que la statue elle-même étoit une piece de fausse fabrique, & sur laquelle un Artiste, pour se divertir, avoit tracé au hafard de prétendus Hiéroglyphes, qui n'existerent jamais que dans son imagination. Ecoutons parler M. de Paw lui-même :

EXTRAIT des Recherches Philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois , par M. de Paw , p. 23.

„ J'avoue que je ne conçois pas comment il a pu
„ tomber dans l'esprit du Pere Kircher & de M. Huet,
„ de faire aller une Colonie Egyptienne à la Chine ,
„ malgré le silence de tous nos Historiens , & de tous
„ les monuments de l'antiquité. Ces visions, dont on
„ n'auroit pas dû se ressouvenir , ont trouvé de nos
„ jours des défenseurs , qui ont proposé là-dessus des
„ conjectures & des systêmes rares par leur ridicule.
„ On a même été jusqu'au point de prétendre que les
„ lettres Phéniciennes , & les caracteres radicaux de la
„ Chine, ont une conformité bien marquée. Mais c'est-
„ là une chose si vaine , qu'aucun véritable Savant ne
„ s'en occupe : & sur-tout depuis l'aventure singuliere
„ arrivée à un Anglois , nommé Née'dham , & à un
„ Professeur en langue Chinoise. On envoya , il y a
„ quelques années , de Turin à Rome , le dessin d'un
„ buste d'Isis , haut de deux pieds , & qu'on disoit
„ être très-ancien. Il portoit sur le front , sur les joues
„ & sur la poitrine , trente-deux caracteres fort ba-
„ roques. Là-dessus le Professeur dont je parle , dé-
„ cida hardiment que ces caracteres, quoique gravés

„ sur un Antique Egyptien , n'en étoient pas moins
 „ Chinois; & il tâcha de le prouver par des extraits
 „ d'un Vocabulaire apporté de Canton à la Bibliothe-
 „ que du Vatican. M. Nédham , qui voyageoit alors
 „ en Italie , y apprit cette prétendue découverte , &
 „ fut assez inconfidéré pour la publier dans toute l'Eu-
 „ rope. Aujourd'hui on fait que ce buste d'Isis , qu'on
 „ a cru si ancien , a été fait il n'y a pas long-temps
 „ dans le Piémont , & même qu'il a été fait d'une
 „ pierre noirâtre fort commune dans ce Pays-là (*).
 „ Le Sculpteur a gravé de caprice ces trente deux ca-
 „ racteres , qui ne signifient rien du tout. ”

Ces derniers mots de M. Paw , nous apprennent qu'il n'a suspecté la matiere de la statue , que parce qu'il s'est tenu pour assuré que les caracteres en question avoient été gravés de caprice : en effet , si l'on pouvoit une fois lui accorder cette seconde proposition , il est certain qu'on auroit mauvaise grace à lui contester la premiere. Mais comme , au contraire , je vais

(*) M. l'Abbé de Guaſco fait aussi mention de tout ceci , dans son Ouvrage intitulé : *De l'Usage des Sta-*

tues chez les Anciens , p. 296 , in-4° .
à Bruxelles.

démontrer par plusieurs faits, que c'est l'ignorance où il étoit de ce genre de Hiéroglyphes, qui l'a fait douter de la sincérité de ceux-ci, on m'accordera sans peine, qu'il est entré, pour le moins, de la précipitation & du préjugé dans l'affertion par laquelle il avance que la matiere de l'Isis de Turin est une pierre de Piémont. Il devoit se contenter de dire qu'on trouve dans le Piémont, une pierre, qui, au coup-d'œil, a de la ressemblance avec celle dont a été composée l'Isis dont nous parlons : circonstance qui assurément n'infirmeroit en rien l'authenticité de cette Antique Egyptienne, puisqu'il y a nombre de genres de pierre, qui sont absolument les mêmes dans tous les Pays. D'ailleurs, il me resteroit encore à examiner, si la pierre de l'Isis, soumise à l'analyse physique, donne les mêmes résultats que la pierre de Piémont, qu'on prétend lui être analogue ; analyse qu'il falloit faire avant de s'inscrire en faux contre l'Antique : & même, comme je viens de le dire, cette analyse, la seule induction cependant que l'on pût admettre, ne seroit ici d'aucune preuve ; parce qu'encore une fois, la même sorte de pierre, absolument parlant, peut se trouver en Piémont & partout ailleurs. Sans compter qu'on ne peut raisonna-

blement supposer qu'un Artiste qui auroit voulu en imposer à tous les Savants de l'Europe, par une fausse Antiquité Egyptienne, eût choisi pour matière à exercer son ciseau, un genre de pierre exclusivement propre au Piémont; un même homme ne sauroit être à la fois si malicieux & si stupide.

Mais c'est attaquer trop sérieusement une pétition de principe qui s'évanouira d'elle-même, quand nous aurons ruiné le fond de l'argument; lequel consiste à prétendre que les caractères de l'Isis sont des figures de caprice & d'imagination de la part d'un Artiste de Turin.

Comme cette assertion étrange n'est échappée, comme je l'ai dit, à M. de Paw, que parce qu'il ignoroit, ou qu'il ne s'est pas rappelé, que plusieurs Curieux possèdent des Antiques Egyptiennes où se voyent de semblables caractères, il me suffira de produire ici la représentation de ces Antiques, avec la citation fidelle des Livres de l'Art, où elles se trouvent pareillement représentées, pour dissiper jusqu'aux traces de l'imputation que M. de Paw fait à MM. Nédham, de Guignes, Bartoli, &c. &c. La franchise de M. de Paw est

est trop connue, son zèle pour le vrai est trop prouvé, pour que j' imagine le défobliger en le retirant d'une erreur. Ainsi je me flatte qu'il trouvera bon que je me fasse de l'estime même qu'il m'inspire, un titre pour combattre chez lui une assertion erronnée.

La première pièce authentique que j'ai à opposer à M. de Paw, c'est le Sérapis suivant, tiré des Hiéroglyphes publiés depuis long-temps par Pierius. On reconnoitra dans ce Sérapis une partie des caractères hiéroglyphiques de l'Isis de Turin, & j'en ai ajouté au bas quelques autres du même genre, qui sont tirés des Antiquités de M. le Comte de Caylus. (*Voyez Planche IV^e.*)

Cette effigie représente, comme je le crois, Sérapis, avec des maximes morales relatives à la mort. Et Sérapis, comme l'on fait, étoit le Pluton des Egyptiens. On a exprimé ici le devant & le derrière de la statue.

Je n'ai point encore deviné le vrai sens de tous les Hiéroglyphes qui y sont tracés : mais voici comment j'explique ceux de la bande postérieure, à

Y

côté desquels j'ai mis des chiffres Arabes correspondants.

1. La mort
2. est le point
3. où se terminent (*comme à leur ômega*)
4. la force ,
5. l'adresse ,
6. l'opulence , (*ou la grandeur*)
7. la beauté ,
8. La science ,
9. tout.

J'expliquerai à l'occasion de la seconde figure du cœur de l'Isis de Turin , pourquoi le caractère ici numéroté 1 , signifie la *mort* ; & je ferai observer que ce caractère hiéroglyphique est précisément l'inverse de celui qui signifie *desir*.

2. Le *point* est représenté par un point ; 3. le *dernier terme* , par un ômega ; 4. *la force* , par le nœud d'Hercule ; 5. *l'adresse* , par un but à tirer ; 6. *l'opulence* , ou la grandeur , par une enceinte contenant une grande portion de cercle ; 7. la *beauté* , par un

miroir triangulaire , qui étoit le symbole de Vénus , comme on peut le voir dans les caractères antiques des Planètes de Ticho-Brahé ; 8. enfin , la *science* , qui comprend aussi l'industrie , est représentée , tant par le but à tirer , que par le caducée d'Hermès. 9. Tout est figuré par le dernier caractère , qui est une sorte de T.

Outre ce Monument de Pierius , qu'il est comme inconcevable que M. de Paw n'ait point consulté , avant d'accuser d'ignorance & de simplicité deux Savants d'entre les plus accrédités de l'Europe , voici encore une autre Antique connue de moins d'Amateurs , parce qu'elle fait partie d'une collection complète dont il ne s'est pas tiré un grand nombre d'exemplaires , & qui , au surplus , n'a point été exécutée en France , mais en Hollande , à Amsterdam , chez *Jean Néaulme* , en 1757. Ce Recueil est intitulé : *Explication de plusieurs Antiquités recueillies par Paul Petau , Conseiller au Parlement de Paris ; représentées en plus de 500 Figures sur 47 Planches IN-QUARTO , parfaitement bien gravées.*

Ce titre , au reste , ne tient pas parole en tout : car on ne trouve point à la suite des Figures , les explications promises ; défaut qui a empêché ce Recueil , d'ail-

leurs très-précieux, d'être beaucoup recherché en France : en sorte que c'est par le plus grand hasard que je suis parvenu à m'en procurer deux Exemplaires. Je ne m'en suis pourtant réservé qu'un, ayant envoyé l'autre à M. le Comte de Verone, à Grenoble; & je fais qu'un autre Amateur (*), résidant à Paris, en possède pareillement un. C'est le troisième que je connoisse.

Quoiqu'il en soit, voici une copie fidelle d'un Osiris, faisant partie du Recueil précieux que j'indique; & l'on conviendra que cet Osiris est chargé d'Hiéroglyphes du même genre que ceux de l'Isis de Turin, & dont plusieurs sont évidemment les mêmes. (*Voyez Planche V^e.*)

Après avoir rassuré par autant de preuves le Lecteur sur l'authenticité des Hiéroglyphes du Buste de Turin, & avoir par conséquent réveillé l'intérêt des Amateurs pour cette Antique, il me reste à essayer de donner une explication satisfaisante des caractères

(*) M. de Beauvois, Receveur-Général des Domaines de Flandres, Artois & Cambresis, rue Chapon.

Myftiques, & jufqu'ici inintelligibles qui s'y trouvent : ce qui ne fauroit (fi j'y parviens) que rendre encore la connoiffance de ce monument plus précieufe aux Antiquaires.

L'ignorance où l'on eft affez généralement fur la forte de caractères en queftion , vient de ce qu'on ne connoît guere qu'une forte d'Hiéroglyphes ; celle qui fe trouve fur les Obélifques. C'eft fur-tout cette forte-là , avec laquelle les Italiens & tous les Curieux qui n'ont voyagé qu'en Italie , font familiarifés. De-là l'erreur de M. l'Abbé de Guaſco , qui a entraîné celle de M. de Paw. Mais il faut favoir , d'après le témoignage exprès de Diodore de Sicile , qu'il y avoit deux genres d'Hiéroglyphes : favoir , 1°. les Zoologiques , c'eſt-à-dire des figures animées , ou ſuppoſées telles , comme des hommes , des animaux , les végétaux , le Soleil , la Lune , & les autres aſtres que les Egyptiens ſuppoſoient animés ; ou des fractions & membres de ces mêmes objets , tels qu'un pied , une main , un œil. 2°. Des figures d'inſtruments ou de réſultats d'inſtruments , tels qu'un caducée , une fleche , un nœud d'Hercule , un pont , un édifice , une porte , un flambeau , &c. &c. Ecoutons Diodore lui-même , L. IV : *Lit-*

terarum formas ab Æthiopibus acceperunt Egyptii, cum litteris utantur propriis. Has quidem vulgò discunt omnes: (ces caractères vulgaires Egyptiens sont ceux qu'on a découverts sur les langes des Momies, & qui se montent à 42, selon quelques Doctes :) quas autem litteras sacras vocant, soli Sacerdotes norunt . . . sunt Æthiopum litteræ variis animantibus extremitatibusque hominum, atque instrumentis, sed præcipuè artificum, persimiles, &c. Voilà donc ce qui a échappé jusqu'ici à presque tous les Savants ; ce sont ces caractères hiéroglyphiques, Ethiopiens d'origine, qui consistent, non en figures d'animaux, mais en figures d'instruments. Le plus souvent les Egyptiens séparoient ces deux genres, & n'employoient, par exemple, que des figures animées, comme on peut le voir dans nombre de monuments Egyptiens ; & quelquefois ils n'employoient, au contraire, que des figures inanimées, sur-tout en faits de morale suasive. Tels sont les caractères hiéroglyphiques qu'on vient de voir sur le Sérapis de Pierius, sur l'Osiris de M. Petau, & sur l'Herm' Alethe de Turin. Enfin, quelquefois ils combinoient ensemble ces deux sortes de caractères, & en formoient une écriture hiéroglyphique, mixte. On reconnoîtra aisément ce mélange dans l'Antique suivante, tirée du

Cabinet du même M. Petau, où l'on distinguera du premier coup d'œil une massue, une porte, un serpent, un œil, un ciseau, un homme, &c. (*Voyez Planche VI.*)

Revenons à l'explication des Hiéroglyphes simples & inanimés du Buste de Turin.

PREMIERE MAXIME occupant le front de la Statue, & qui doit se lire de la droite à la gauche du front. Cette maxime est composée de trois caractères, qui signifient

SAPIENTIA LAMPAS MORTALIUM (*seu transeuntium.*)

La Sageſſe est désignée par le premier caractère inscrit sur la partie gauche du front de la Statue, les Egyptiens lisant de la gauche à la droite de l'écriture, comme les autres Orientaux. Ce caractère Hiéroglyphique, qui représente la Sageſſe, n'est autre chose que le caducée d'Hermès, ou Mercure. Or le caducée figure Hermès lui-même, qui, chez les Egyptiens, figure la Sageſſe. Je trouve ce caractère parmi les Hié-

roglyphes qui désignent la planète de Mercure chez Ticho-Brahé, cité plus haut; mais on peut voir qu'il y est renversé en cette sorte, . Ce renversement vient de la position inférieure où se rencontre la planète, lorsqu'elle a été désignée dans le monument astrologico-magique, d'où Ticho l'a tirée; car en redressant cette image, on retrouve le caractère tracé sur le Buste de Turin, qui, comme je l'ai déjà dit, n'est point une Isis, mais une Herm' Alêthe, ou Sageffe véridique: & c'est pour cela qu'elle est représentée le cœur ouvert, & qu'on lit ainsi, jusques sur son visage, les vérités qu'elle annonce.

Le second caractère qui occupe le milieu du front, représente une torche ou flambeau antique muni de sa mèche allumée; laquelle mèche n'a point été représentée dans l'estampe de M. Néedham, mais bien dans celle de Bartoli. Au reste, vous remarquerez un flambeau antique, même sans mèche, parmi les divers Hiéroglyphes anciens de la Lune, chez Ticho, si ce n'est qu'il le représente couché horizontalement en cette sorte, : mais vous avez vu ce même caractère représenté tout droit & non couché parmi les figures hiéroglyphiques du Soleil, recueillies d'après ce même Savant.

Savant. On ne fauroit donc douter que le caractère numéroté 2, du Buste de Turin, ne signifie un flambeau.

Le troisieme caractère de la maxime du front, représente un pont. Ce pont est l'image de la vie & des vivants, représentés comme mortels & passagers.

SECONDE MAXIME, occupant le deffous des yeux.

Cette seconde maxime signifie, P O T E S T A S R U I T : elle est, pour ainsi dire, en attente, & son sens est complété par la troisieme maxime qui se voit au-dessous, & qui signifie, *Virtus Sola Stabilis.*

Le premier caractère de la seconde maxime est ici numéroté 4. Il représente une porte de guerre, armée de sa barriere qui la traverse, & surmonté d'une sorte de bec ou fortification avancée. Ce caractère représente, à la lettre, une forteresse, &, au figuré, la puissance.

Le caractère que j'ai numéroté 5, représente la sappe, c'est-à-dire l'ancien instrument à démolir les murs.

Z

Cette machine est composée ici de deux leviers, tous deux engagés dans une partie de mur. Le levier supérieur souleve le mur de bas en-haut. Le levier inférieur est armé d'un pied ou point d'appui, sur lequel il pose à terre, & à l'aide duquel il souleve le mur, également de bas en-haut, mais en se portant de haut en-bas. Cet Hiéroglyphe est donc propre à représenter la ruine, l'action d'écrouter. Aussi je traduis : *Portestas ruit.*

TROISIEME MAXIME.

Passons à la dernière maxime inscrite sur le visage du Buste, & que j'ai prévenu être une suite de la seconde. J'interprète cette troisième maxime, *Virtus sola Stabilis.* En effet, elle commence par un Hiéroglyphe qui n'est autre que le *nodus Herculis*, symbole littéral de la force, & symbole, au figuré & au moral, de la vertu. Or c'est d'un sens moral qu'il s'agit ici. On fait que les Latins employoient *virtus* dans le double sens de force & de vertu. Quant à nous, nous n'employons guère le mot *vertu* qu'au moral (*). Je dis

(*) Nous disons cependant *un Virtuose*, pour dire *un Artiste d'une certaine force.*

donc que ce *nodus Herculis* signifie la vertu. Ce caractère est suivi d'un caractère isolé, & placé à l'écart, sur le nez de l'Herm' Alêthe. Ce caractère exprime donc la solitude, l'isolement, l'action d'être seul. Il s'agit ici de la vertu. Ainsi les deux premiers caractères de la troisième maxime, signifient la *vertu seule*. C'est un sens imparfait, que complétera le dernier caractère de la tête, numéroté 8. Ce dernier caractère est composé d'une figure Armillaire ou Cosmique de la terre, & d'une base; c'est-à-dire qu'il désigne la stabilité: d'où je conclus que la troisième maxime signifie, *la vertu seule est stable: VIRTUS SOLA STABILIS*. On a pu remarquer le caractère de l'isolement, placé aussi à l'écart, & figuré tout de même, tant au numero 2, qu'au numero 11, dans l'Osiris de M. Petau, ainsi que sur l'estomac du Sérapis de Pierius; ce qui prouve aux moins clairvoyants, que les caractères de l'Isis de Turin n'ont point été imaginés à plaisir.

MAXIMES DU CŒUR DE LA STATUE.

PREMIERE MAXIME, qui occupe le haut de la partie gauche du cœur.

J'interprete cette premiere maxime : *L'entrée de la*

Z ij

science, c'est le doute. En effet, le premier caractère numéroté 9, représente une porte sans barrière. Le second représente une espèce d'ancre, ou triple crampon, & désigne la science, figurée par la certitude & la fermeté d'une connoissance fixe.

Le troisième caractère est une balance, symbole du doute. Cette balance ressemble à la Romaine, & n'a point de bassins; car la balance à bassin ne désigneroit point le doute, mais l'équité. On trouve parmi les Antiquités du Cabinet de M. Petau, une balance Sardienne, qui a une telle conformité avec la Romaine, que l'Éditeur a mis en note qu'il lui paroissoit que c'étoit par méprise qu'on l'avoit intitulée Sardienne. Mais s'il eût pris garde à la nature singulière de la colonne qui suspend cette balance, il n'eût rien avancé de tel. L'instrument que nous appellons *balance Romaine*, a été connu de tous les peuples, qui l'ont employée avec quelques variétés peu essentielles dans le support. Nous ne l'avons nommée *Romaine*, que parce que les Romains nous restreignirent à son usage dans les marchés publics, tant que les Gaules furent sous leur domination.

S E C O N D E M A X I M E D U C Œ U R .

La sentence inscrite sur le haut du côté droit du cœur , signifie : *Ce que l'eau est au feu ; au desir l'est la possession ; autrement , la possession fait sur le desir l'effet que l'eau fait sur le feu.* En effet , le premier caractere numéroté 12 , est une fontaine munie de son robinet , & désigne l'eau. Le feu est représenté par un flambeau antique : le desir , par une sorte d'ouverture de bras , ou de cercle non-fermé ; ce qui rappelle ce Vers de Virgile :

Tendentque manus ripe ulterioris amore.

Quant à la possession , elle est représentée par une porte fermée. Il est à observer que le même caractere qui exprime le desir , je dis précisément le même , se retrouve au numero 8 de l'Osiris de M. Petau. On l'y retrouve même aussi au numero 16 , mais exprimé en sens inverse ; & de cette dernière façon , il n'exprime plus le desir , mais la mort (*), qui est l'inverse

(*) Ce même Hiéroglyphe de la Mort , se retrouve au N^o. 1 du Sérapis de Pierius : & Serapis lui-même

étoit le Pluton , la mort personnifiée des Egyptiens. Son nom signifie également tombeau du Soleil & tombeau

& l'opposé direct du desir. Cette nouvelle conformité des caractères de l'Isis de Turin, avec ceux de l'Osiris de M. Petau, établit bien évidemment l'existence réelle de ces caractères, & prouve que ceux du Buste d'Isis ne sont point controuvés.

TROISIEME SENTENCE DU CŒUR.

Cette sentence inscrite à la seconde ligne du côté

du desir: car ce *ser* Egyptien répond au mot Grec *for-os*, tombeau, & *apis* a sa racine dans *ap*, qui, dans l'une de ses diverses acceptions, devoit signifier *desir*, à en juger par le verbe Hébreu *apah*, ou du moins, *abab*, aimer, & par le mot Indien actuel *api*, feu; au figuré, *amour*, *desir brûlant*. En conséquence, les Egyptiens, qui appelloient la Mort, ou Sérapis, d'un mot qui signifioit le *tombeau du desir*, l'exprimoient dans

les monuments, par un caractère hiéroglyphique, inverse de celui dont ils caractérisoient le desir. Delà l'usage où étoient les Poètes Grecs & Latins, de donner à la Mort ou à Pluton, Dieu des Morts, ou au séjour des Morts, l'épithete de *non-desirable*. On lit par-tout chez Ovide & chez les autres Poètes: *Inamabile Lethum*, *inamabile regnum*, *inamæna regna*, &c. Ovide dit, entr'autres exemples, en parlant d'Orphée:

*Persephonen adiit, inamænaque regna tenentem
Umbrarum Dominum.*

Cette épithete caractéristique de la Mort, & du séjour des Morts, prenoit, dis-je, sa source dans l'une des interprétations mystiques du nom *Sérapis*, ou Pluton des Egyptiens;

& dans la nature du caractère hiéroglyphique, qui exprimoit la Mort, lequel étoit directement l'inverse de celui par lequel ils exprimoient le *desir*.

gauche du cœur, signifie : *La vertu sans les œuvres est un beau sépulcre.* Le premier caractère de cette sentence, est numéroté 16. Il est le même que l'anté-pénultième du visage de la Statue, & que nous avons dit signifier la vertu, d'autant qu'il est figuré par le *nodus Herculis*. C'est à ce proverbe Oriental que Jesus-Christ fait allusion, lorsqu'il appelle les Pharisiens, *Sépulcres blanchis*. Le second caractère est celui de Saturne, & désigne castration, privation, &c. Le troisième caractère indique les œuvres, représentés par des nombres indéfinis. Le quatrième caractère représente une colonne sépulcrale, éclairée d'une lampe soutenue par une corniche. La lampe est bien exprimée dans la figure donnée par M. Bartoli, & mal-à-propos omise dans la figure donnée par M. Néedham.

QUATRIÈME MAXIME, inscrite à la seconde ligne du côté droit du cœur.

Cette sentence signifie : *L'esclave & l'homme libre ; c'est le feu & l'eau ;* comme les caractères employés le font suffisamment connoître.

*CINQUIEME MAXIME, inscrite à la troisieme ligne
du côté gauche du cœur.*

Cette maxime signifie : *Uné lampe à l'entrée d'un tombeau, voilà la grandeur* ; par allusion à la mort, qui est le terme de cet éclat brillant dont la grandeur est environnée. Il est à remarquer que, dans cette inscription, il n'y a point de lampe sur la corniche du tombeau, comme dans l'avant-derniere sentence dont nous venons de traiter ; & cela pour éviter le double emploi, parce que la maxime même ouvre par une lampe.

*SIXIEME MAXIME, inscrite à la troisieme ligne du
côté droit du cœur.*

Cette maxime signifie : *Le Voyageur transporte avec lui ses passions.* Horace a dit de même :

Post equitem sedet atra cura.

Et Boileau :

Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec lui.

Dans cette maxime, le premier caractère numéroté 28, a toutes ses voies ou issues tournées à contre-sens

tre-fens, c'est-à-dire de droite à gauche de l'écriture, contre le cours de l'écriture Egyptienne. De plus, ce caractère est rempli de sinuosités, de golphes, &c. C'est donc le symbole de la pérégrination, ou, ce qui revient au même, du Voyageur. Le caractère suivant est une sorte de Scaphe, ou petit navire de transport, accompagné de son gouvernail. Il désigne l'acte de transporter. Le dernier caractère de cette sentence, est celui qu'à propos de la première maxime du côté droit du cœur, nous avons déjà observé désigner le *desir*, ou, ce qui revient au même, la *passion*, & en général, *les passions*. Voyez ce que j'ai dit sur la seconde maxime du cœur de l'Herm' Alêthe.

D E R N I E R E M A X I M E D U C Œ U R.

Le dernier caractère du côté gauche du cœur, forme, je pense, avec le dernier caractère du côté droit, une phrase complète, dont le sens me paroît être : *Maison qui menace ruine, veut être étayée*; pour dire que le foible doit s'étayer du plus fort; l'indocte, du savant; le pauvre, du riche; l'homme sans expérience, de celui qui en a, &c. &c.

C H A P I T R E V I I I .

*Tableau de divers Alphabets curieux , propres à la
connoissance des Antiques.*

JE ne mets point ici l'alphabet Grec , tant parce qu'il a une ressemblance marquée avec le nôtre , que parce que je le suppose connu de toutes les personnes qui liront cet Ouvrage. Mais j'en ai rassemblé ici quelques autres qui sont généralement moins connus , & qui pourront être d'une grande utilité aux Antiquaires.

ALPHABET HÉBRAÏQUE.

Vau. He. Daleth. Gimel. Beth. Aleph.

ו ח ד ג ב א

autre Caph. Caph. Jod. Teth. Cheth. Zain.

כ פ י ט ח ז

Samech. autre Nun. Nun. autre Mem. Mem. Lamed.

ס נ ן ם ך ל

Coph. autre Tfadi. Tfadi. autre Phe. Phe. Ain.

ק ף צ ף פ ע

Thau. Cin. Reç.

ת ש ך

A a ij

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be organized into several lines or paragraphs, but the specific words and numbers cannot be discerned.

ALPHABET Arabe du Pere METOSCITA, tiré de sa Grammaire Arabe ; publiée à Rome en 1624, par l'ordre du Pape Urbain VIII.

Aliph	ا		Tta	ط
Be	ب		Dha	د
Te	ت		Ain	ع
The	ث		Ghain	غ
Gim	ج		Fe	ف
Hha	ح		Qaph	ق
Cha	خ		Kaph	ك
Dal	د		Lam	ل
Dhal	ذ		Mim	م
Re	ر		Nun	ن
Zain	ز		He	ه
Sin	س		Vau	و
Scin	ش		Lamaliph	ي
Sfad	ص		Je	ج
Dhad	ض			

ALPHABET PHÉNICIEN.

A.	𐤀
B.	𐤁
C. & GH.	𐤂
D.	𐤃
Ĕ.	𐤄
F. ou PH.	𐤅
Ē. ou ĒTA.	𐤆
I.	𐤇
K.	𐤈
L.	𐤉
M.	𐤊
N.	𐤋
Ō.	𐤌
P.	𐤍
Q.	𐤎
R.	𐤏
S.	𐤐
T.	𐤑
Z.	𐤒

Réflexions sur l'Alphabet Phénicien.

Notre F, notre L & notre O, sont évidemment les mêmes que ceux des Phéniciens. Leur E bref est également notre E, au retournement près du caractère; & si l'on retranche l'appendice superflu de la tête & de la queue, leur q est aussi évidemment semblable à celui de notre Alphabet; & il n'est personne qui ne voye que c'est le même caractère retourné. Retranchez la cime superflue de leur T, vous retrouverez le nôtre; & même il faut se souvenir que cette cime subsiste dans notre petit t. A l'égard de leur R, c'est celui des Grecs, retourné. Leur M est notre petite m renversée, & accompagnée d'un appendice. Leur E long n'est autre que l'ĒTA des Grecs, c'est-à-dire notre H, si ce n'est que cette lettre est fermée & sans séparation dans l'Alphabet des Phéniciens. Aux yeux de l'analyse, tous leurs autres caractères ont aussi quelque rapport avec ceux qui leur répondent dans notre Alphabet. Mais certaines additions ou nouveaux membres dont nous avons surchargé quelques-unes de ces Lettres, & certains retranchements que nous avons faits à d'autres, venant à se joindre aux inversions de droite à gauche, & de gauche à droite, ou au renversement des types; tout cela, dis-je, a fait disparaître, pour des yeux peu attentifs, ou peu connoisseurs, l'analogie, ou plutôt l'identité primitive des deux Alphabets.

LETTRES

LETTRES Persiennes, Arabiques, Africain

⚡=

7.	6.	5.	4.
Chi.	Che.	Zim.	The.
			

14.	13.	12.
Sat.	Sfin.	Sin.

		
---	---	--

22.	21.	20.	19.
Liep.	Caph.	Fe.	Gain.
			

30.	29.	28.	27.
Nulla.	Ge.	Lam. [*]	Eliph.
			

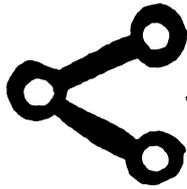
LETTRES Chaldaïques publi



8.
Heth.



7.
Zain.



6.
Vau.



16.
Hain.



15.
Samech.



14.
Nun.



22.
Tau.

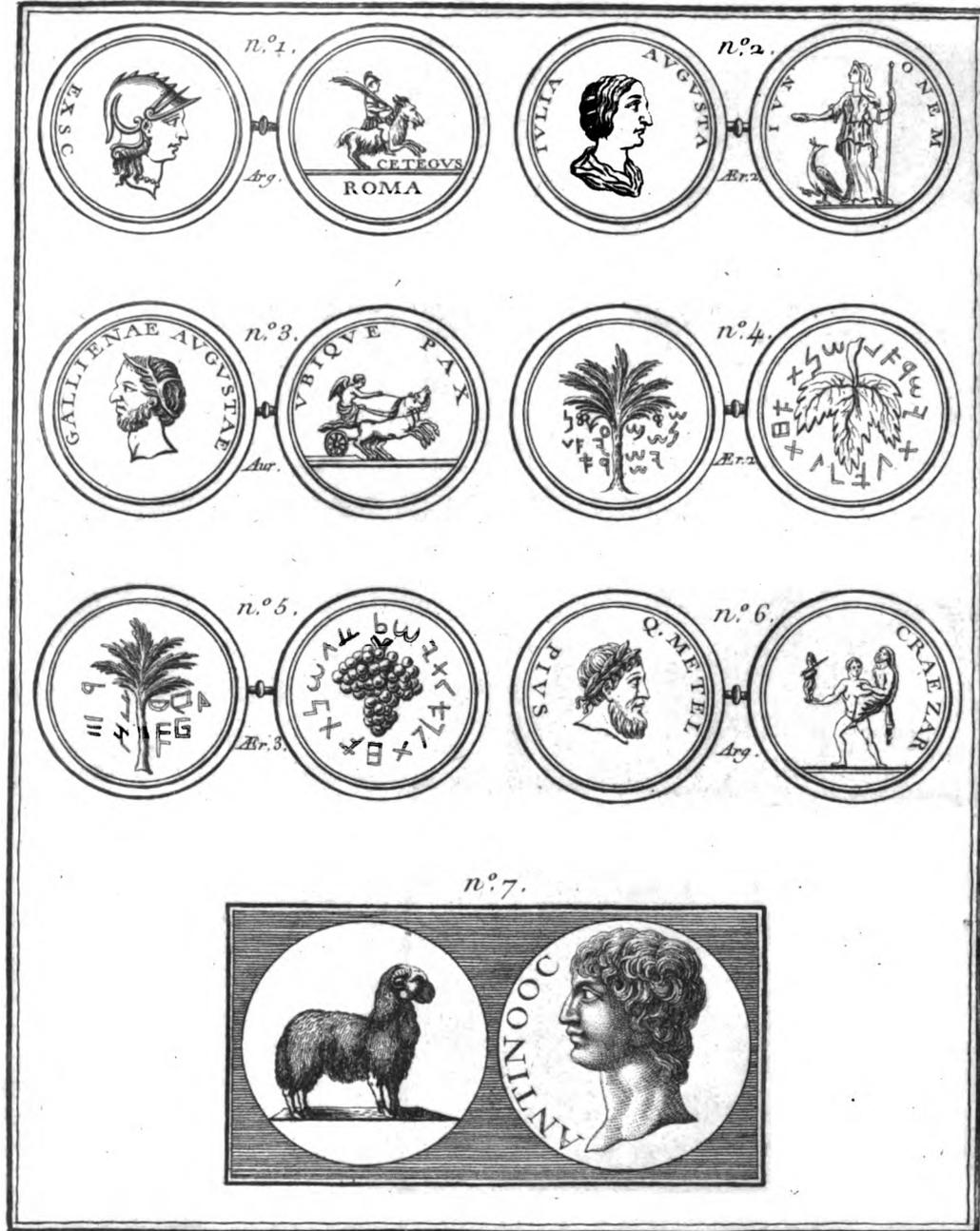


21.
Scin.



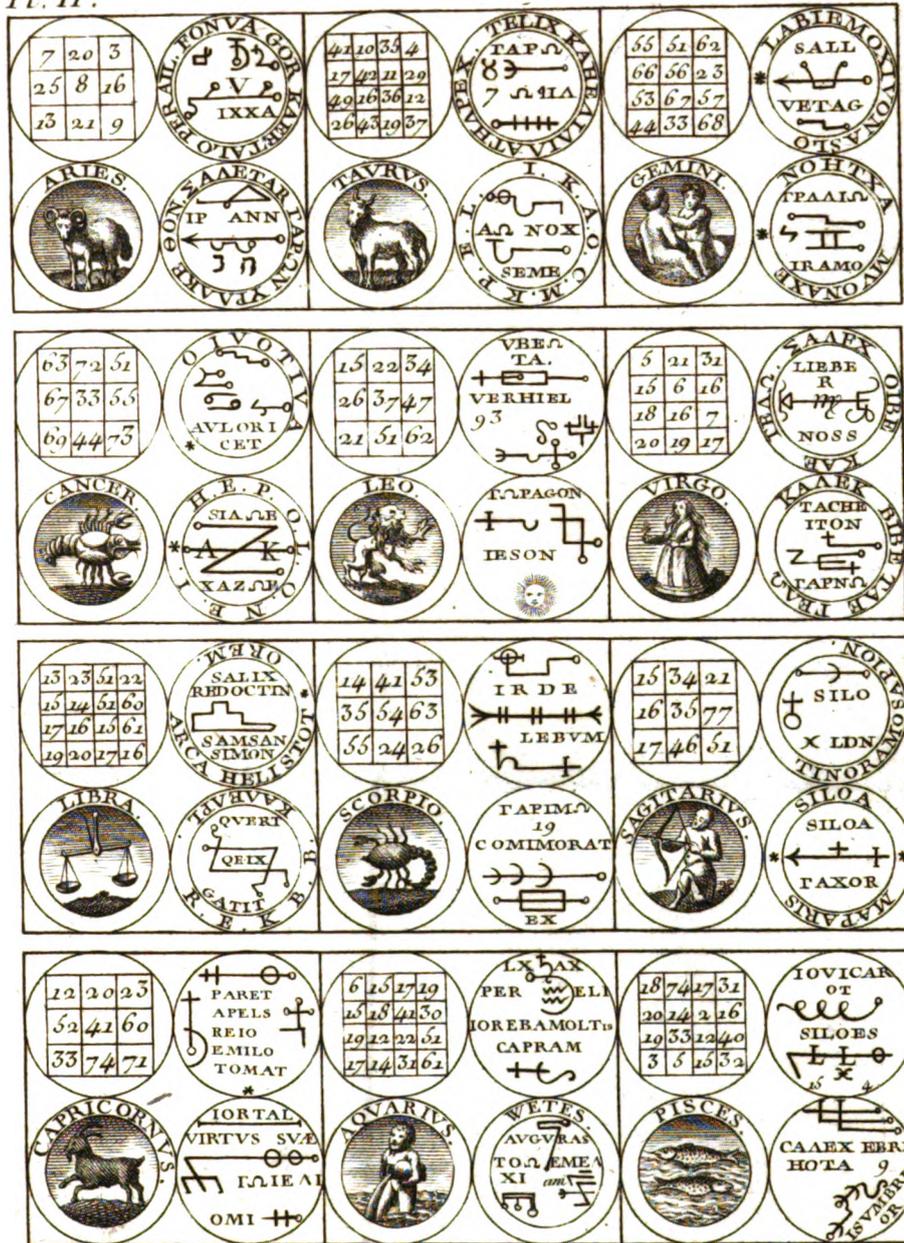
Sigismond Fante fait cet Alphabet Chaldaïque d'une exce
temps de Moïse ". *Questo soprafcritto Alpha*

Planche I.



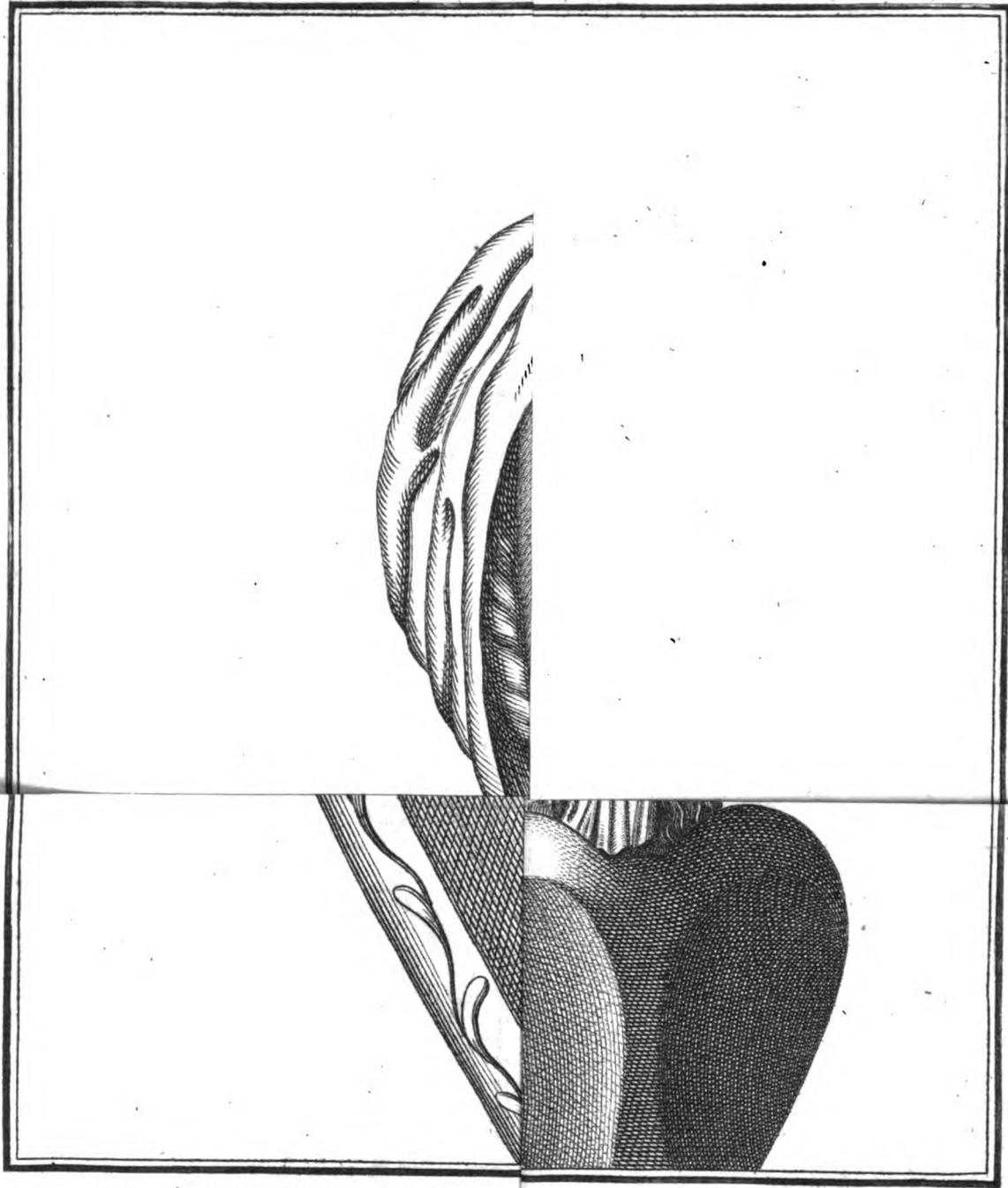
Gravé par J.B.P. Tardou résident à Malines.

[The text in this section is extremely faint and illegible due to low contrast and scan quality. It appears to be a multi-paragraph document.]



SIGNA COELESTIA EORVM Q̄ SIGILLA MAGICA.

œuvre par J.B.P. Tardieu résident à Malines.



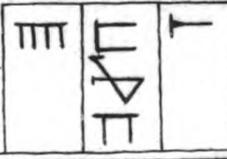
*Inscriptio Aegyptiaca antio, et asservato Taurini;
quod Deam Isidenên, seu Sophiam*

Gravé par J.B.P. Tardieu roudot à Malines.

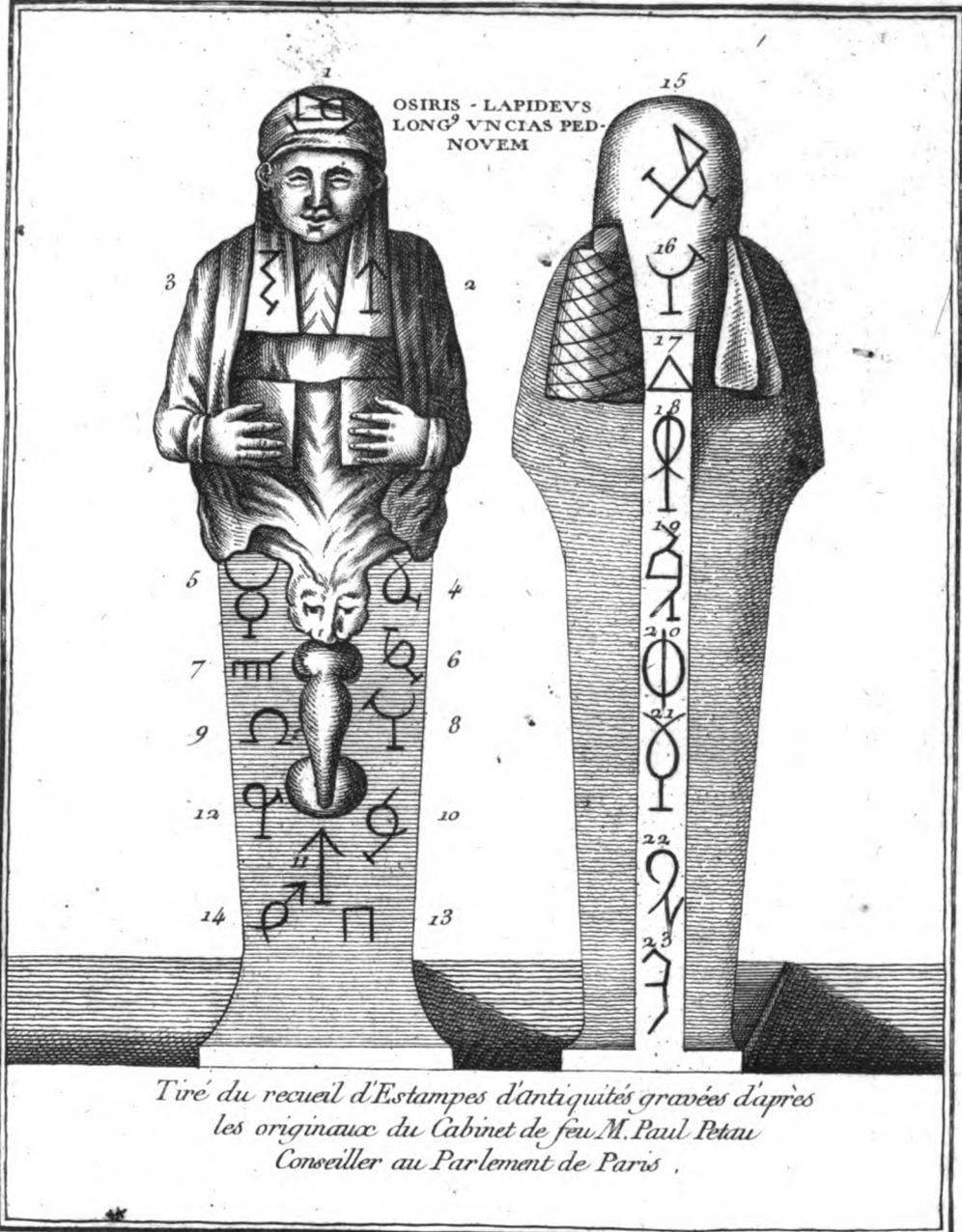
Effigies 97 Pierii in Gazophylacio rerum artificialium Bavarice.



Voyés aussi la Planche 18^{me} du Recueil d'anti-
 quités du Comte de Caylus, ou se rencontrent di-
 vers Hieroglyphes semblables, entre autres ceux-ci.



J.B.P.Tardieu Sculp.



*Tiré du recueil d'Estampes d'antiquités gravées d'après
les originaux du Cabinet de feu M. Paul Petau
Conseiller au Parlement de Paris .*

J.B.P. Tardieu Sculp.



Joh. P. Thurnher sculp.

BIBLIOTECA
DE
MONTSERRAT

Armarío XXVIII ^A
Estante 40
Número 65

BIBLIOTECA DE MONTSERRAT



13020100000385

